

Rapport Financier Annuel

TGCC
CONSTRUISSONS ENSEMBLE

**Construissons
ensemble**

2023

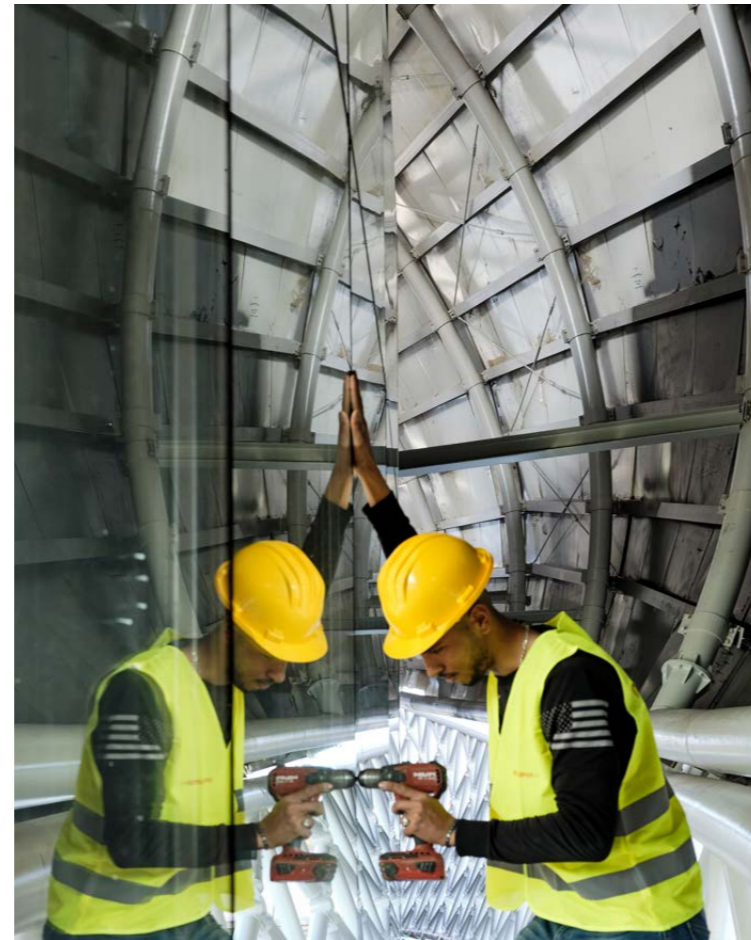
Sommaire

04. Entretien

- 04 — Entretien avec le Président Directeur Général

06. Présentation de TGCC

- 08 — Plus de 30 ans au service du développement économique national
- 10 — Un actionariat solide et diversifié
- 12 — Modèle Économique de TGCC : vision et équilibre pour un avenir responsable
- 14 — Notre raison d'être « Construisons ensemble »
- 16 — Un management au service des ambitions de l'entreprise
- 18 — Les piliers de l'excellence opérationnelle chez TGCC



48. Rapport ESG

- 50 — TGCC établit les fondements de sa stratégie RSE
- 56 — Une culture de la sécurité qui se construit dans le temps
- 58 — Le capital humain, facteur clé de la réussite de TGCC
- 62 — Une gestion éco-responsable pour une activité qui s'exerce dans la durabilité
- 64 — TGCC aux côtés des ambassadeurs du sport national
- 66 — Fondation TGCC, au cœur de la création artistique
- 68 — Gouvernance TGCC



20. Rapport d'Activité

- 23 — Un carnet de commandes solide, reflet de la dynamique commerciale du Groupe
- 24 — Extension du parc d'engins afin d'accompagner la croissance future
- 26 — TGCC au service du secteur de la santé au Maroc
- 32 — Les projets phares de 2023
- 40 — Poursuite de la stratégie de verticalisation
- 44 — Une croissance qui s'appuie sur l'amélioration de l'efficacité organisationnelle et opérationnelle
- 46 — Des résultats robustes qui témoignent de l'efficacité de la stratégie de développement du Groupe



78. Comptes Annuels & RAPPORTS

- 80 — Rapport de Gestion
- 92 — Comptes sociaux
- 126 — Comptes consolidés
- 144 — Rapports des Commissaires aux Comptes

Entretien avec le Président Directeur Général

Mohammed **Bouzoubaa**
Président Directeur
Général de TGCC



"2023 est une année qui témoigne à nouveau de notre capacité à innover, croître et apporter de la valeur ajoutée à nos clients et à la société."

Quel bilan faites-vous de l'année 2023 pour TGCC ?

2023 a été une année charnière pour TGCC, marquée par une croissance exceptionnelle qui consolide notre statut de leader dans la construction. Notre bilan reflète une stratégie ambitieuse et des réalisations concrètes: une croissance solide de notre chiffre d'affaires, l'achèvement de projets majeurs dans des secteurs clés comme la santé et l'éducation, et une expansion internationale qui se poursuit. Nous avons également renforcé notre engagement sociétal et environnemental, répondant ainsi aux exigences d'un monde en évolution. Globalement, 2023 est une année qui témoigne à nouveau de notre capacité à innover, croître et apporter une valeur ajoutée à nos clients et à la société.

Face à un marché compétitif, quels ont été les facteurs clés qui ont distingué TGCC et contribué à votre succès cette année ?

Le succès de TGCC en 2023 repose sur plusieurs piliers fondamentaux. D'abord, le capital humain reste au cœur de notre réussite, où notre stratégie proactive de gestion des talents, à travers des initiatives comme la pépinière TGCC et la TGCC Academy, améliorant notre recrutement et nos programmes de formation, a renforcé notre compétitivité. En parallèle, nos partenariats stratégiques, notamment avec le Groupe Akdital dans le secteur de la santé, nous ont permis de participer à des projets

d'envergure avec un impact social significatif, élargissant ainsi notre influence et notre réseau. L'investissement dans la modernisation de notre parc d'engins a également été crucial, améliorant notre efficacité et notre capacité d'exécution. Cette dynamique est soutenue par notre intégration verticale qui couvre toute la chaîne de valeur de nos projets, permettant d'assurer nos standards de qualité et des économies d'échelle. Enfin, la digitalisation a transformé nos processus logistiques et de gestion de projets, optimisant nos coûts et réduisant nos délais d'exécution. Ces efforts combinés ont été essentiels pour nous permettre de nous distinguer et de prospérer dans un marché hautement compétitif.

Avec l'annonce de grands événements sportifs au Maroc, quelles sont vos perspectives pour l'avenir de TGCC ?

Ces événements sportifs sont une formidable opportunité pour le Maroc. Ils agissent comme un catalyseur pour l'accélération des programmes de développement du Royaume. Pour TGCC, cela représente un potentiel significatif avec la construction de stades, d'équipements sportifs, de projets dans les transports, dans l'immobilier, dans l'hôtellerie et de manière plus large d'infrastructures urbaines. Nous sommes déterminés à mettre notre expertise et notre savoir-faire au service de ces projets, et contribuer ainsi à l'essor économique et social du Maroc.

Quelles sont vos prévisions pour 2024 ?

Fort d'un carnet de commandes de 7,3Md MAD à fin 2023 et d'un contexte économique marqué par plusieurs signaux positifs, nous abordons l'année 2024 avec une confiance renouvelée, convaincus de maintenir notre rythme de croissance.

Vous avez initié en 2023 une nouvelle stratégie RSE, quelle est votre vision derrière cette démarche ?

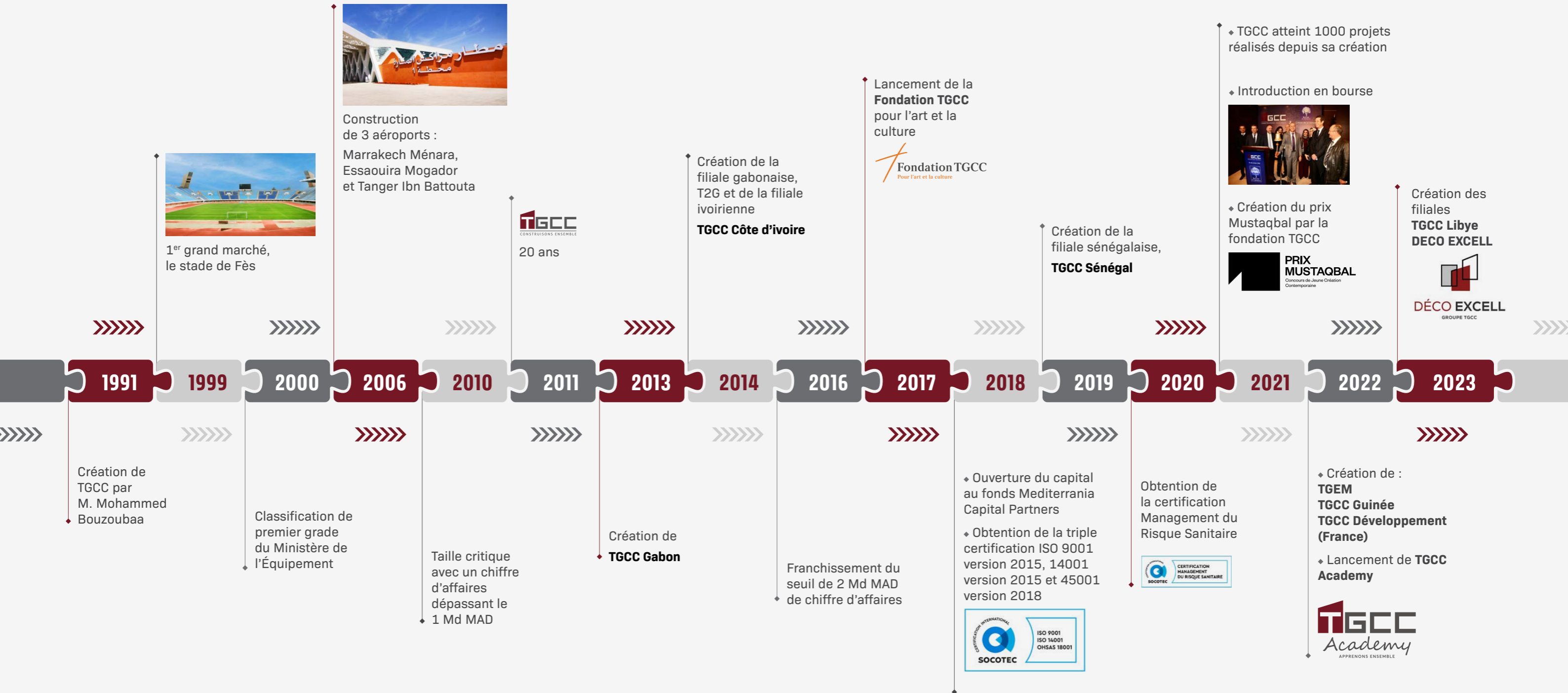
La RSE est dans l'ADN du Groupe depuis sa création et reflète notre conviction que la durabilité est indissociable de la réussite économique. En 2023, nous avons entamé une démarche basée sur une consultation étendue des parties prenantes pour identifier et hiérarchiser nos enjeux et définir nos champs d'actions suivant une politique de développement durable structurée. L'objectif est de parvenir à un équilibre entre nos ambitions de croissance et notre responsabilité sociale, en nous positionnant comme un acteur de progrès et un partenaire fiable pour le développement durable.

Présentation de TGCC



Plus de 30 ans au service du développement économique national

TGCC est un leader reconnu dans le secteur de la construction au Maroc, ayant réalisé avec succès près de 1100 projets à travers le Maroc et à l'international. Son expertise multi-ouvrages s'étend des projets simples aux projets les plus complexes, au service de secteurs clés de la croissance économique. Son savoir-faire, aujourd'hui éprouvé, évolue en permanence pour répondre aux besoins d'un marché en perpétuelle recherche d'innovation, avec des exigences techniques de plus en plus fortes.



Un actionnariat solide et diversifié



Mohammed BOUZOUBAA
Fondateur, Directeur
Général et Président du
Conseil d'Administration de
TGCC

74%
Mohammed
Bouzoubaa

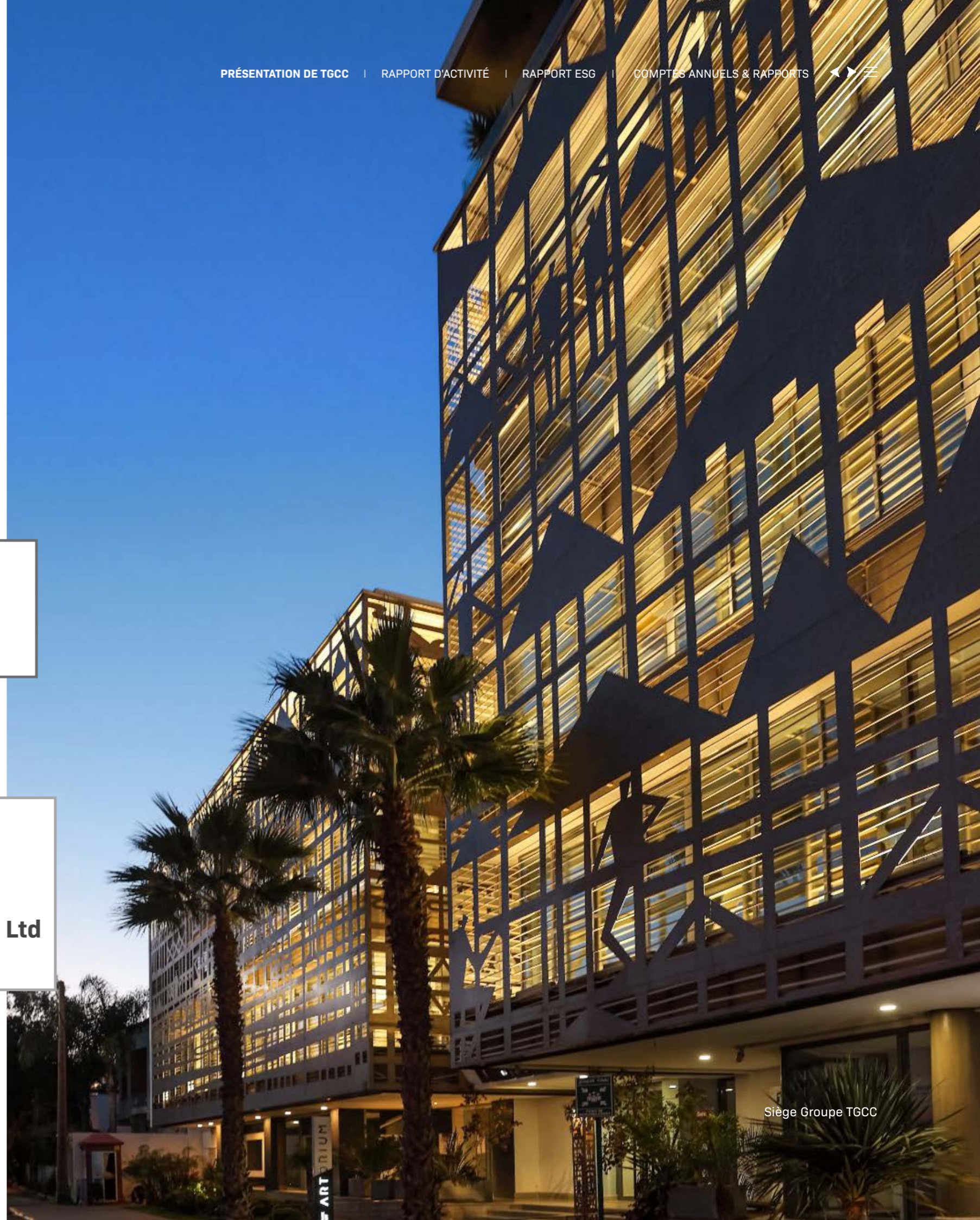
19%
Flottant

7%*
MC II Concrete Ltd

MC II CONCRETE LTD,
Société de
capital-investissement
indépendante



* 2023 : Cession par MC II Concrete Ltd de 3% du capital- Le flottant passe de 16% à 19%



Modèle économique de TGCC : vision et équilibre pour un avenir responsable

La stratégie de TGCC s'articule autour de piliers fondamentaux tels que la solidité financière, le savoir technique, le respect de l'environnement et la recherche du bien-être de ses collaborateurs. Ces piliers illustrent de façon concrète l'engagement pérenne de TGCC en matière de création de valeur tout en assurant une responsabilité environnementale et sociale à l'ensemble de ses parties prenantes.

NOS RESSOURCES

Notre capital humain

14 157

Collaborateurs Groupe dont

365 Cadres

Nos ressources économiques et opérationnelles

1 200 Parc d'engins

7 Pays de présence

6 Filiales spécialisées :
Béton
Menuiserie bois
Revêtement
Menuiserie aluminium
Lots techniques
Agencement, décoration,
aménagement et rénovation

22 Nombre de projets livrés en 2023

7,3 Md MAD Carnet de commandes

Nos ressources financières

6 936 Md MAD Total actif

1 478 Md MAD Capitaux propres

NOTRE DÉMARCHE

Notre ambition

Consolider notre position d'acteur de référence dans le secteur de la construction au Maroc et à l'international tout en nous engageant à opérer de manière durable et responsable



Nos axes stratégiques de développement



Développement du carnet de commandes



Expansion internationale



Diversification et intégration verticale



Développement durable et responsable

Nos leviers de développement



Une expertise multi-ouvrages de plus de 30 ans et un savoir-faire dans les projets complexes et à forte valeur ajoutée



Une capacité à se déployer rapidement et massivement sur les projets



Une culture d'entreprise fondée sur les valeurs d'excellence, intégrité, qualité et ambition



Une couverture de toute la chaîne de valeur de la construction

NOTRE CRÉATION DE VALEUR

Pour la communauté

Près de 1100 projets développés au Maroc et à l'international

Expertise multi-sectorielle et contribution à l'économie nationale

Création d'emplois à l'échelle locale dans chaque pays d'implantation

Pour les collaborateurs

22 140 Heures de formation (y compris HSE)

1 812 Collaborateurs formés à la santé et la sécurité



Pour l'environnement

Contribution au développement de projets de construction durable et stratégie visant la réduction de l'impact de l'activité sur l'environnement : préservation des ressources, gestion des déchets, réduction des rejets atmosphériques

Pour les actionnaires

362 M MAD RNPG

4% D/Y

24,5% ROE

Notre raison d'être, « Construisons ensemble »

Tour Mohammed VI



Depuis sa création en 1991, TGCC est avant tout une histoire de femmes et d'hommes animés par l'ambition de construire ensemble le Maroc de demain.

Un Maroc moderne, ouvert sur son continent, s'érige chaque jour depuis plusieurs décennies à travers des projets structurants pour l'économie nationale et régionale. C'est à cette dynamique de croissance que les collaborateurs de TGCC participent pleinement au quotidien, en mettant en œuvre leur savoir-faire et leur expertise dans la construction d'ouvrages d'envergure pour différents secteurs : éducation, santé, hôtellerie, industrie et infrastructure.

Aujourd'hui, fortes de plus de 30 ans d'existence, d'une histoire jalonnée de plusieurs succès ainsi que de valeurs fondamentales inscrites dans leur ADN, les forces vives de TGCC ambitionnent d'aller plus loin et de relever de nouveaux défis.

La vision du Groupe s'oriente vers un modèle durable et responsable créateur de valeur pour l'ensemble de ses parties prenantes.



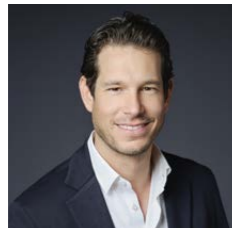
Film institutionnel

Un management au service des ambitions de l'entreprise



Mohammed BOUZOUBAA
Président Directeur Général

Mohammed Bouzoubaa est le Directeur Général de TGCC et le Président de son Conseil d'Administration. Après des études à l'école des Ponts et Chaussées et quelques années passées au sein d'autres sociétés de construction, il décide à 31 ans, de créer TGCC en 1991. Quelques années après le lancement de ses activités et après la livraison des premiers chantiers, TGCC décroche son premier grand chantier en 1999, le stade de Fès. Suite à cela, TGCC renforce son carnet de commandes de différents projets d'envergure (stades, gares, hôtels, aéroports, projets résidentiels divers, etc.) et franchit le cap du milliard de dirhams de chiffre d'affaires en 2010. En 2013, M. Mohammed Bouzoubaa accompagne TGCC dans le lancement de son activité à l'international et développe ainsi des activités au Gabon, puis en Côte d'Ivoire et au Sénégal.



Mohamed Reda Jaafar SENOUSI
Directeur Général Délégué

Ingénieur diplômé de l'ESTP, Reda Senoussi a démarré sa carrière chez PwC et DTZ Asset Management à Paris avant de rejoindre le Groupe TGCC en tant que Directeur Général Adjoint en charge du développement. Après un passage entre 2021 et 2024 en tant que partenaire chez MCP Real Estate, Reda Senoussi est aujourd'hui Directeur Général Délégué du Groupe TGCC et trésorier de la Fondationn TGCC.



Ahmed IRAQUI
Directeur Général Exécutif - Production

Ahmed Iraqui est ingénieur en Génie Civil diplômé de l'Académie des travaux publics de Kharkov en 1998. En 1999, il rejoint TGCC en qualité de Directeur Général Exécutif. Parmi les principales références d'Ahmed Iraqui : le complexe touristique Bouznika Bay, Prestigia Marrakech Golf, Aéroport Mohammed V, Aéroport Marrakech Menara, Casa Anfa City, CHU Agadir, etc.



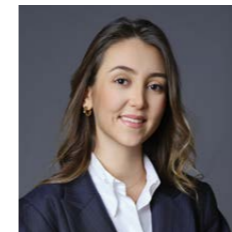
Mohamed FENNAN
Directeur Technique

Ingénieur d'état en Génie Civil de l'École Mohammedia d'Ingénieurs, Mohamed Fennan a rejoint TGCC en 2002. Il y occupe le poste de Directeur de Projet. M. Fennan a dirigé de nombreux projets d'envergure, notamment le Grand Théâtre de Casablanca, l'atelier de maintenance de la LGV à Tanger et la station de dessalement à Jorf.



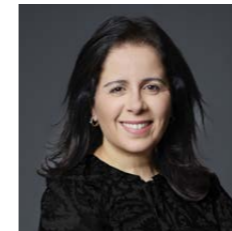
Rida BENABDELJALIL
Directeur Zone Rabat

Ingénieur d'état en Génie Civil, lauréat de l'École Hassania des travaux publics, Rida Benabdeljalil commence sa carrière en 1991 au sein du Ministère de l'équipement en tant qu'Ingénieur d'Études. En 1993, il rejoint la Direction du Patrimoine pour la mise en place de la division des études et des interventions. Il réintègre par la suite le Ministère de l'équipement en tant qu'Ingénieur d'études chargé des grands projets pendant 4 ans. Il rejoint TGCC en 2000 et y occupe actuellement le poste de Directeur de Zone.



Abla BOUZOUBAA
Directrice Générale Adjointe - Développement

Abla Bouzoubaa est ingénieure en Finance Quantitative diplômée de l'Ecole Centrale d'Electronique (ECE) de Paris, puis diplômée de l'ESCP Paris. Après une expérience en conseil au sein du cabinet Wavestone Paris, elle intègre le Groupe TGCC en 2023 en tant que directrice Générale Adjointe en charge du développement.



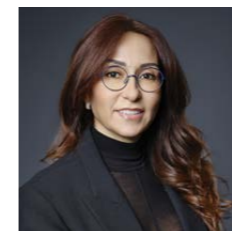
Asmaa ABARAGH
Directrice Générale Adjointe- Support

Asmaa Abaragh est diplômée de l'ESSEC. Après une expérience en audit financier à Paris, elle intègre en 1997 le groupe ONA en étant Directeur Financier de Marjane. À partir de 2003 elle rejoint le groupe Saham jusqu'en 2015 en participant notamment au développement du pôle offshoring en tant que Secrétaire Général. De 2016 à 2021, c'est au sein de Webhelp Maroc qu'Asmaa Abaragh a occupé la fonction de Directeur de la région Rabat Kénitra Salé avant de rejoindre TGCC en tant que DGA Support en décembre 2021.



Meryem NAZIH CHERKAOUI
Directrice Pôle Ressources Humaines et Moyens Généraux

Meryem Nazih Cherkaoui a suivi des études en finance à l'ESG Paris ainsi qu'une formation en gestion administrative des ressources humaines chez Diorh. Elle intègre TGCC en 2001 en tant que Responsable Ressources Humaines, pour évoluer progressivement et devenir Directrice Ressources Humaines en 2008 puis Directrice des Affaires Générales et Ressources Humaines en 2018. Outre le Groupe TGCC, Meryem Nazih Cherkaoui est également Gérante de Artorium et Présidente de la Fondation TGCC.



Fatima Zahra BOUZOUBAA
Directrice Pôle Administratif et Financier

Fatima Zahra Bouzoubaa a poursuivi des études en finance à l'ESG Paris. Après l'obtention de son diplôme en 1995, Fatima Zahra Bouzoubaa intègre TGCC. Elle occupe aujourd'hui le poste de Directeur Administratif et Financier de TGCC.



Bouchra BOUZOUBAA
Directrice Pôle Achats et Sous-Traitance

Bouchra Bouzoubaa est lauréate de l'IGA et titulaire d'un diplôme en Gestion et Finance. Après l'obtention de son diplôme, Bouchra Bouzoubaa rejoint TGCC en 1992, où elle occupe aujourd'hui le poste de Directrice Achat et Approvisionnement.



Smail EL MENJRA
Directeur Filiales Maroc

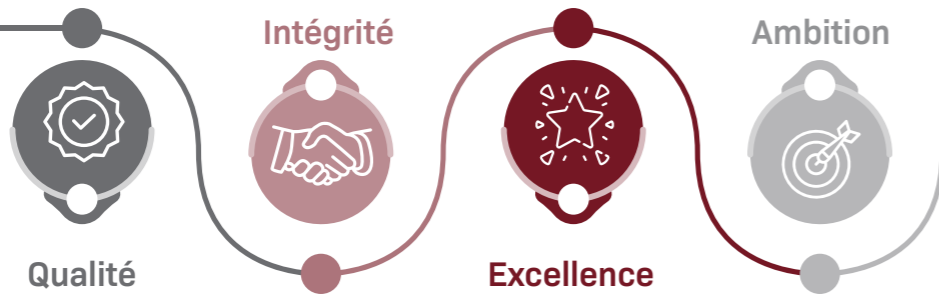
Smail El Menjra est diplômé de l'ESCP Europe à Paris. Il réalise une partie importante de sa carrière dans le Conseil en Stratégie et en Management chez des cabinets comme Roland Berger ou Capgemini Consulting. Ces expériences lui ont permis d'évoluer dans une grande variété de secteurs. En 2021, il rejoint TGCC en tant que Chargé de Mission auprès du Président avant de se voir confier le périmètre du Développement à fin 2022. Actuellement il est en poste de Directeur des filiales Maroc.



Les piliers de l'excellence opérationnelle chez TGCC

Ambition: aller au-delà des attentes du client

Année après année, TGCC se distingue sur le marché par des avantages compétitifs clés dans le secteur : qualité, respect des échéances, intégrité, expertise technique solide. Chaque collaborateur est animé par l'ambition de dépasser les attentes des clients.



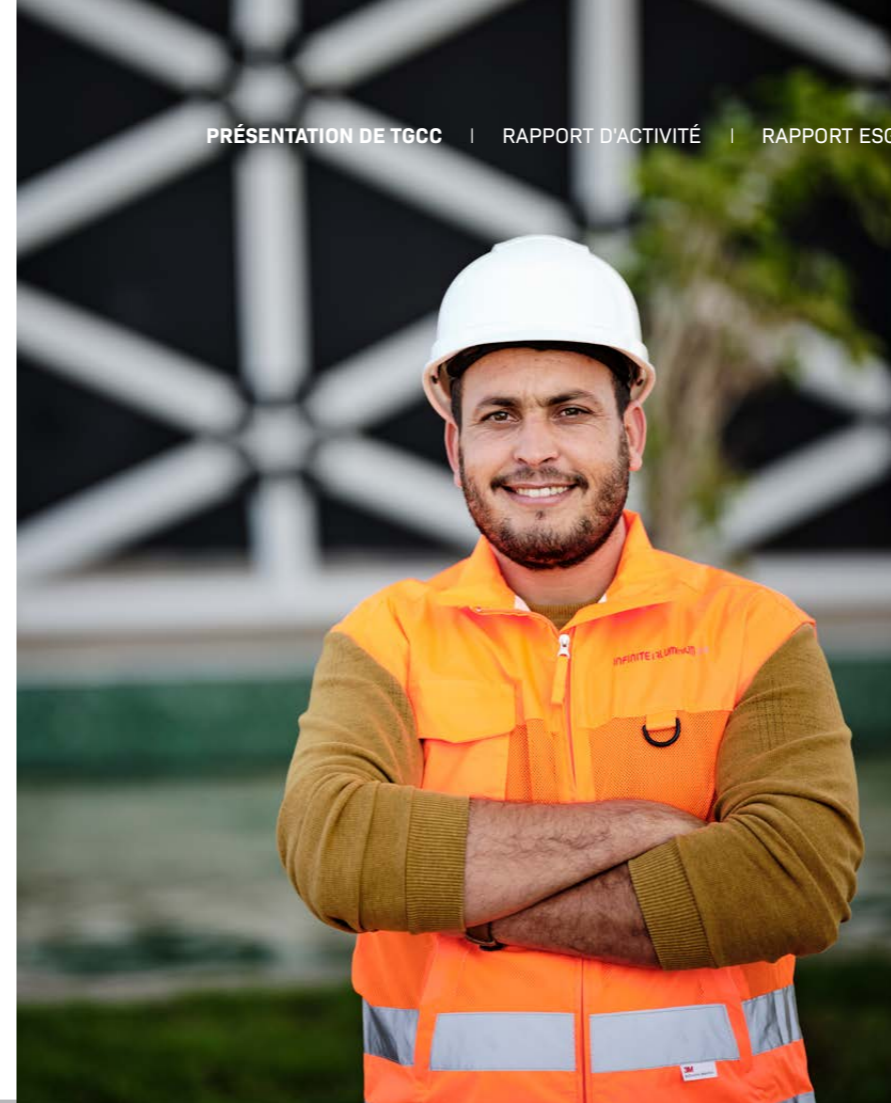
Une expertise éprouvée dans les chantiers techniquement complexes

Le Groupe TGCC s'impose chaque jour, comme un acteur clé dans la gestion de chantiers complexes. Ce leadership repose sur une combinaison d'expertise technique approfondie, d'innovation constante et d'une stratégie de gestion de projets rigoureuse. Spécialisé dans divers segments de construction, y compris le génie civil, les infrastructures, les bâtiments industriels et résidentiels, TGCC a su relever les défis les plus ardues en trouvant des solutions sur mesure à chaque projet. En intégrant des technologies de pointe et des méthodes de construction innovantes, TGCC continue de pousser les limites de l'ingénierie pour réaliser chaque année des projets emblématiques qui marqueront le paysage économique et social marocain.



Une capacité à se déployer massivement sur des projets d'envergure

TGCC se distingue dans le paysage de la construction au Maroc par sa capacité à déployer rapidement et massivement des ressources sur des projets d'envergure. Le Groupe bénéficie d'une main-d'œuvre hautement spécialisée, composée d'ingénieurs, de techniciens, et de gestionnaires de projets expérimentés, qui lui permet de maîtriser la complexité des grands chantiers. Cette expertise est complétée par un parc d'engins vaste et diversifié, constitué d'équipements modernes pour garantir efficacité et précision sur le terrain. La combinaison de ces atouts conjuguée à l'intégration verticale du Groupe permet de répondre simultanément à plusieurs projets.



Le capital humain, clé de la réussite du Groupe

TGCC s'appuie sur un capital humain de plus de 14 000 collaborateurs répartis entre le Maroc et l'étranger, chacun contribuant par ses aptitudes, son savoir-faire, sa créativité et son engagement. Clé de sa durabilité et de son succès, TGCC place ses talents au centre de ses priorités, en mettant l'accent sur le recrutement de professionnels hautement qualifiés dans le secteur du BTP et sur l'épanouissement professionnel continu de ses équipes.

 **14 157**
Collaborateurs

Rapport d'Activité

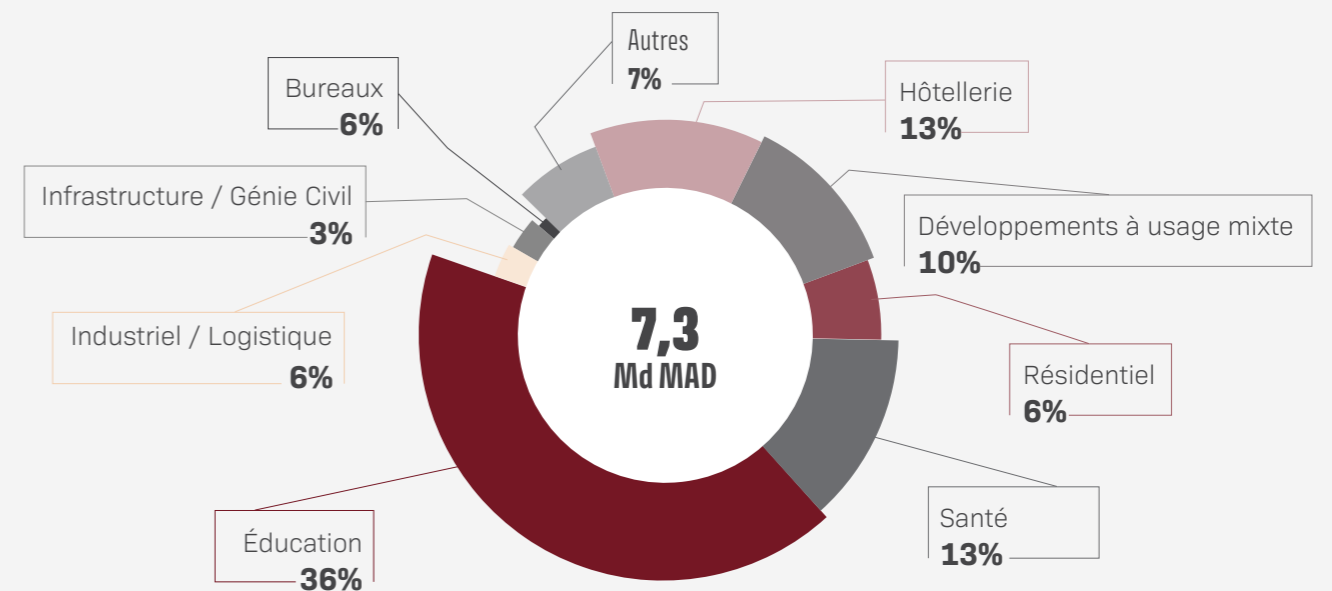


Un carnet de commandes solide, reflet de la dynamique commerciale du Groupe

Dans un contexte économique favorable et face à une demande soutenue de la part de plusieurs secteurs, TGCC a consolidé en 2023 son carnet de commandes, le portant à un niveau de 7,3Md MAD. Cette performance est le fruit d'une forte dynamique commerciale qui s'appuie sur de solides avantages compétitifs et l'ambition de contribuer activement au développement du royaume.

Répartition du carnet de commandes par secteur au 31 décembre 2023

7,3 Md MAD
Carnet de commandes au 31 décembre 2023



Extension du parc d'engins pour accompagner la croissance

Dans un marché du BTP marocain dynamique et de plus en plus exigeant, TGCC a placé la modernisation et l'extension de son parc d'engins au cœur de sa stratégie compétitive. L'année 2023 a marqué une étape cruciale avec un investissement en progression de 162% par rapport à l'année précédente, atteignant 307,5 millions MAD. Ce parc d'engins étendu et diversifié devient ainsi un levier stratégique essentiel, permettant à TGCC d'assurer la productivité et la réactivité nécessaires pour faire face à la demande croissante du secteur, et de gérer la complexité technique de projets d'envergure.



1 200

Engins
au 31 Décembre 2023



162%

Évolution
des CAPEX



307,5 M MAD

CAPEX
au 31 Décembre 2023



Pour soutenir efficacement son expansion, TGCC a lancé un programme ambitieux de modernisation de son parc logistique. Une seconde phase du plan vise à uniformiser le parc en se focalisant sur les équipements les plus courants et les marques bénéficiant d'un support local pour la maintenance et les pièces de rechange.

De plus, une charte graphique a été développée pour renforcer la visibilité des engins de TGCC.

La digitalisation est au cœur de la refonte logistique de TGCC. Elle inclut l'implémentation d'un système de demandes internes, contrôlé par le département concerné, avec un suivi hebdomadaire. La gestion des stocks est également digitalisée, comprenant deux inventaires annuels, améliorant la précision et l'efficacité dans la gestion des ressources.



TGCC au service du secteur de la santé au Maroc

Le secteur de la santé au Maroc est en pleine expansion, avec d'importants investissements dans les infrastructures et une tendance à la décentralisation des services pour mieux desservir les régions éloignées. L'amélioration continue de la qualité des soins et l'extension de la couverture sanitaire universelle pour assurer un accès équitable aux soins de santé pour tous les marocains sont au cœur des préoccupations nationales.

Le Groupe TGCC s'est affirmé comme un partenaire incontournable dans ce secteur à travers sa participation au développement de plusieurs projets d'envergure, tels que la construction de centres hospitaliers, de cliniques privées et d'hôpitaux.

Le savoir-faire et l'expertise de TGCC dans la réalisation d'établissements de santé s'illustrent par sa capacité à

répondre aux standards les plus élevés en matière de construction et de sécurité des environnements de soins.

TGCC met ainsi son empreinte sur un des secteurs stratégiques, la santé, et se positionne comme un vecteur de progrès social, en aidant à forger un système de santé plus robuste et en contribuant au bien-être des communautés à travers le royaume.



AMBITION

Se positionner comme acteur au service du progrès social



EXPERTISE

Une compréhension et une maîtrise des spécificités du secteur

TGCC excelle dans la construction d'infrastructures de santé grâce à sa capacité à combiner innovation, durabilité et solutions personnalisées, répondant aux normes les plus élevées dans ce secteur.



SAVOIR-FAIRE

Maîtrise des normes d'hygiène et de sécurité

Conception et aménagements fonctionnels et adaptatifs

Intégration verticale de plusieurs maillons de la chaîne de la construction

Adoption de solutions et matériaux durables

Cartographie des établissements de santé construits par TGCC



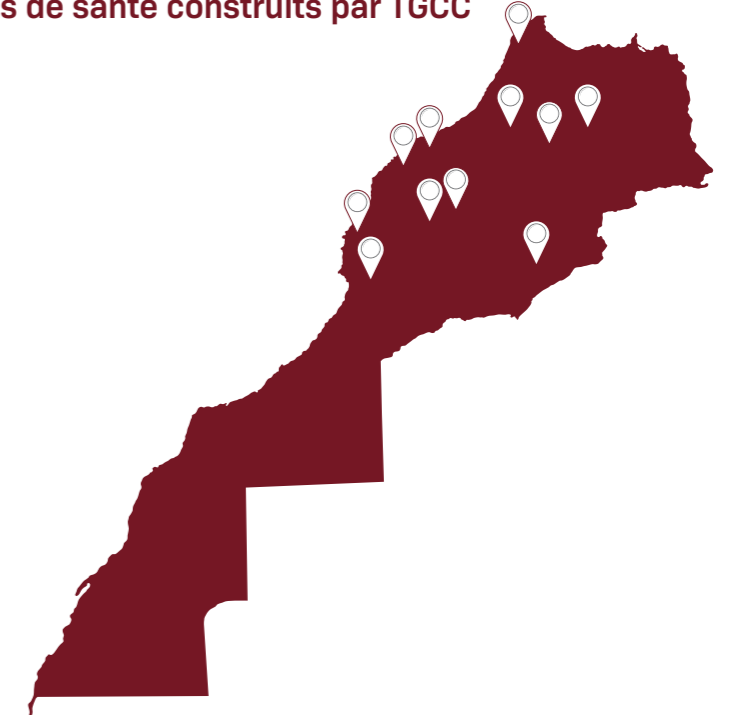
11

établissements de santé (7 cliniques et 4 hôpitaux)



6,4%

Part du secteur de la santé dans le CA du Groupe



Il nous en parle



Mohamed Fennan
Directeur technique

Notre volonté d'accompagner un secteur aussi stratégique pour le développement socio-économique national nous a poussé à redoubler d'efforts afin de devenir un partenaire de choix à la fois pour les acteurs de la santé privée et publique. Notre stratégie de développement dans ce secteur s'appuie sur la maîtrise des procédés de réalisation couplée à la rapidité et la qualité d'exécution.

Il s'agit de notre compréhension approfondie des exigences spécifiques liées à la construction d'infrastructures de santé, qui nous permet de livrer des projets qui répondent précisément aux normes élevées requises en termes de sécurité, d'hygiène et de fonctionnalité. Notre engagement envers l'innovation et la durabilité nous positionne comme un partenaire privilégié pour les établissements de santé soucieux de l'avenir.

Nous intégrons des solutions de construction écologique et des technologies intelligentes pour créer des bâtiments énergétiquement efficaces et prêts à accueillir les avancées médicales. Notre capacité à offrir des solutions personnalisées et flexibles est également un point de différenciation clé. Nous travaillons en étroite collaboration avec nos clients pour développer des concepts adaptatifs qui peuvent évoluer en fonction des besoins futurs des établissements, garantissant ainsi un investissement durable sur le long terme.

Les partenariats stratégiques que nous avons établis avec des acteurs clés du secteur de la santé et avec des fournisseurs innovants de matériaux et de technologies renforcent notre capacité à offrir des solutions avant-gardistes. Ces collaborations nous permettent de rester à la pointe des tendances du secteur et d'intégrer les meilleures pratiques dans nos projets. Enfin, notre engagement indéfectible envers la qualité et la sécurité est au cœur de tout ce que nous faisons. Nous sommes fiers d'avoir réalisé des établissements de santé conformes aux standards internationaux les plus stricts.

Nous œuvrons aujourd'hui pour la réalisation d'un nombre important d'infrastructures de santé sur l'ensemble du territoire national, jouant un rôle crucial dans la stratégie nationale de rendre la santé accessible à tous. Notamment en 2023, TGCC a participé à la construction de plusieurs cliniques multidisciplinaires et spécialisées.

Ouvrages phares d'infrastructures de santé réalisés par TGCC



CHU MOHAMMED VI

Le Centre Hospitalier Universitaire (CHU) Mohamed VI est un établissement de santé majeur situé à Marrakech, devenu un pilier central dans le système de santé marocain, offrant une large gamme de services médicaux à la population. Avec une infrastructure moderne et une capacité d'accueil importante, ce CHU est équipé pour répondre aux besoins variés des patients, proposant des soins spécialisés dans de multiples disciplines telles que la cardiologie, la neurologie, l'oncologie, et bien d'autres. En outre, le CHU Mohamed VI joue un rôle clé dans la formation médicale et la recherche clinique au Maroc. Il est associé à l'Université Cadi Ayyad et participe activement à la formation des futurs professionnels de la santé ainsi qu'à l'élaboration de projets de recherche pour faire progresser la médecine dans la région.

 **1 598**
Lits

 **72 000** M²
Superficie



CHU HASSAN II FÈS

Situé dans la ville historique de Fès, le CHU Hassan II est l'un des plus grands établissements de santé du pays et joue un rôle crucial dans la prestation de soins médicaux dans la région nord du Maroc. Avec un large éventail de services cliniques, ce CHU est réputé pour ses spécialités diverses, allant des soins d'urgence à la médecine spécialisée, incluant la cardiologie, la neurologie, l'endocrinologie, et bien d'autres spécialités. Il dispose également de divers départements chirurgicaux. Outre la fourniture de soins de santé, le CHU de Fès sert de centre de formation médicale d'excellence, affilié à l'Université Sidi Mohamed Ben Abdellah de Fès. Il est donc au cœur de la formation des étudiants en médecine et des professionnels de la santé, tout en contribuant à la recherche médicale et clinique.

 **285**
Lits

 **7 531** M²
Superficie



CENTRE MOHAMMED VI D'ONCOLOGIE

Le Centre Mohamed VI d'Oncologie est une institution hospitalière spécialisée dans le traitement du cancer située au sein du Centre Hospitalier Universitaire Ibn Rochd à Casablanca. Ce centre est conçu pour offrir une gamme complète de services en oncologie, incluant la chirurgie, la radiothérapie et la chimiothérapie. Il joue un rôle important dans le soin des patients atteints de cancer, en fournissant à la fois des traitements spécialisés et un soutien à la recherche en oncologie. Le centre est également engagé dans la formation médicale et la coopération internationale pour améliorer les pratiques et technologies en oncologie. Le CHU Ibn Rochd, auquel le centre appartient, a un impact notable sur la qualité des soins de santé dans la région grâce à ses divers services médicaux et spécialités, assurant ainsi une prise en charge globale des patients.

 **16**
Lits

 **5 083** M²
Superficie



HÔPITAL INTERNATIONAL CHEIKH ZAID

L'Hôpital International Cheikh Zaid à Rabat est une référence dans le secteur de la santé au Maroc ainsi qu'un symbole de la coopération entre le Maroc et les Émirats Arabes Unis. Cet établissement médical multidisciplinaire est conçu pour fournir des services de soins de santé de haute qualité à la population marocaine ainsi qu'aux patients internationaux. Il est réputé pour ses centres d'excellence dans des domaines tels que la cardiologie, la neurologie, l'oncologie, la chirurgie esthétique, et la maternité, offrant ainsi une gamme complète de services médicaux. En plus des soins médicaux, l'hôpital est engagé dans la recherche et le développement, contribuant à l'amélioration continue des pratiques de santé.

 **360**
Lits

 **20 000** M²
Superficie

TGCC et Akdital, un partenariat stratégique pour le développement des soins de santé au Maroc

Dans le domaine de la santé, TGCC s'est engagé dans un partenariat stratégique avec Akdital, un acteur majeur du secteur privé de la santé au Maroc. L'objectif de cette collaboration est de soutenir Akdital dans la mise en œuvre de son plan de développement national, par la construction d'infrastructures sanitaires conformes aux standards internationaux. Avec un réseau de 21 établissements répartis sur 9 villes, Akdital représente plus de 15% de l'offre de soins privée dans le pays et joue un rôle clé dans la démocratisation de l'accès à des soins médicaux de qualité pour tous les Marocains.

 **1080**
Lits

 **7**
Nombre de cliniques réalisées



Clinique du bien-être de Bouskoura



Clinique de spécialités de Safi



Hôpital privé de Tanger



Clinique de Khouribga



Clinique d'Agadir



Hôpital privé de Salé



Les projets phares de 2023

En 2023, TGCC a intensifié ses efforts et a lancé une multitude de projets qui jouent un rôle clé dans le développement économique national, couvrant une large gamme de secteurs tels que le logement résidentiel et commercial, les infrastructures, l'éducation, la santé et l'hôtellerie, et ce, aussi bien sur le territoire marocain qu'à l'échelle internationale.



 **23 000** M²
Surface couverte

 **98**
Chambres

 **117**
Appart Hôtel

HÔTEL HILTON À BENGUERIR

Le DoubleTree by Hilton de Benguerir est un établissement moderne qui offre une variété d'équipements pour assurer un séjour confortable et pratique à ses clients. Situé à proximité de l'Université Polytechnique Mohammed VI, l'hôtel fait partie d'un projet de développement visant à introduire des normes d'hospitalité mondiales dans la région. L'hôtel propose une sélection de chambres, de suites et d'appartements conçus dans un souci de confort et de commodité, ainsi qu'un centre de remise en forme. Pour les voyageurs d'affaires, l'hôtel dispose d'un centre d'affaires et de salles de réunion pouvant accueillir divers événements et conférences.



COLLÈGE IPSE DE BENGUERIR

Le Collège IPSE de Benguerir, situé près de l'Université Mohammed VI Polytechnique dans la Ville Verte de Benguerir, fait partie d'un effort ambitieux pour développer une infrastructure éducative de pointe dans la région. Le collège est conçu avec des installations modernes, adaptées aux exigences architecturales contemporaines, et comprend des salles de classe, des espaces administratifs ainsi que des équipements sportifs.

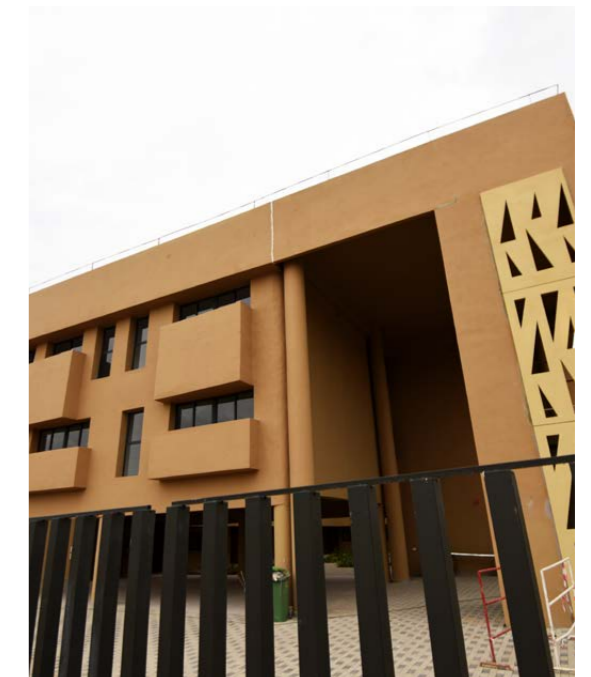
 **7200** M²
Surface couverte

 **16 918** M²
Superficie

ÉCOLE AMÉRICAINE DE BENGUERIR

L'École Américaine de Benguerir (ASB) est située près de l'Université Mohammed VI Polytechnique dans la future 'Ville Verte'. L'école est gérée par la même organisation qui supervise les Écoles Américaines de Tanger et de Marrakech. Elle propose un enseignement de haute qualité adapté aux standards internationaux. L'ASB offre un programme d'enseignement américain. L'école se distingue par un environnement d'apprentissage dynamique, soutenu par des technologies modernes, et offre une gamme d'activités parascolaires allant des sports aux arts. En plus des salles de classe, des espaces administratifs et de restauration, l'ASB dispose de plusieurs infrastructures externes, dont un grand terrain de football, un terrain multisports, deux terrains de basketball et de volleyball.

 **6 900** M²
Surface couverte





BAHIA BLANCA

Le projet Bahia Blanca Villas à Tamuda Bay est une initiative résidentielle de luxe située sur la côte méditerranéenne du Maroc. Ce projet propose 40 villas élégantes en front de mer, offrant une combinaison de luxe résidentiel et d'installations de loisirs haut de gamme. Chaque villa est dotée d'aménagements modernes et raffinés, conçus pour maximiser le confort et la fonctionnalité tout en intégrant des éléments de design local. L'accent est mis sur l'utilisation de matériaux de haute qualité et sur la création d'espaces qui favorisent la détente et le bien-être des résidents.



ZONE FRANCHE DE KENITRA

Niché au cœur de la zone franche de la ville de Kénitra, ce projet offre une plateforme logistique de conception fonctionnelle conforme aux dernières normes technologiques européennes et vise à répondre aux besoins locatifs d'entreprises industrielles ou spécialisées dans la logistique voulant s'implanter près des grands Groupes étrangers notamment PSA.



HÔTEL ST REGIS À MEDIEQ

Situé à Tamuda Bay, le St. Regis représente un ajout prestigieux à l'offre hôtelière du Royaume. Situé sur un tronçon exceptionnel de la côte méditerranéenne, cet établissement propose 100 chambres et suites luxueusement aménagées. Les installations de loisirs comprennent un spa proposant des traitements inspirés des traditions de bien-être berbères, une salle de sport équipée, et une piscine extérieure. Pour les événements et réunions, le resort offre plus de 5000 m² d'espaces événementiels, y compris un ballroom prestigieux.



ANFA AEROCITY

Situé sur Casa Finance City, le projet AnfaAerocity Bureau s'inscrit dans le développement de la nouvelle centralité urbaine casablancaise. Construit sur deux parcelles distinctes, Nord et Sud, ce projet en R+8 se caractérise par une architecture moderne et fonctionnelle.





LES SILOS DU PORT DE CASABLANCA

Le projet de silos au terminal céréalier de la SOSIPO (Société des Silos Portuaires) au Port de Casablanca est une initiative qui remonte à 1930 et qui a évolué au fil des ans pour augmenter sa capacité de stockage et ses capacités opérationnelles. Le projet, livré en 2023, a consisté en la construction de silos centres d'une capacité de 34 000 tonnes.

 **55 M**
Hauteur

 **34 Kt**
Capacité de stockage



DESSALEMENT MOBILE

Le projet de dessalement d'eau pour l'alimentation du complexe OCP de Jorf Lasfar et des villes d'El Jadida et d'Azemmour fait partie du programme d'urgence en matière d'eau du Groupe OCP. Ce projet vise à répondre aux besoins en eau potable de la région à travers une station de dessalement modulaire desservant les communes de Moulay Abdellah, El Jadida, El Haouzia et Azemmour.

 **6,2 Ha**
Superficie

 **43 MILLIONS M³**
Capacité d'eau traitée par an



CMC NOUACEUR

Érigée sur la ville de Nouaceur, la cité des métiers et des compétences de la région CASA-SETTAT est un établissement de l'OFPPPT destiné à la formation professionnelle, qui accueille plus de 6000 stagiaires par an. Les 12 bâtiments du Centre des Métiers et des Compétences sont composés de salles de cours, d'une zone industrielle, d'un hôtel pédagogique et d'hébergements. On y retrouve aussi des annexes sportives avec des terrains de football, handball, basket et volley. La signature architecturale du projet est illustrée par sa salle de conférence, un bâtiment en béton armé, enveloppé d'une structure métallique et habillé en tôle composite. Un vrai défi technique qui a demandé un grand travail de précision pour atteindre les formes et courbures conçues par l'architecte.

 **16 HA**
Superficie

 **42 000 M²**
Surface couverte



EMAPHOS

Le projet EMAPHOS, géré par la société Euro Maroc Phosphore (EMAPHOS), une filiale du Groupe OCP, vise à doubler la capacité de production d'acide phosphorique purifié du Groupe et à répondre à la demande croissante du marché mondial. L'usine est située à Jorf Lasfar, bénéficiant de synergies opérationnelles grâce à l'accès direct aux infrastructures et aux matières premières fournies par le Groupe OCP sur ce site industriel.

 **140 Kt**
d'acide purifié par an

 **4 Ha**
Superficie de l'usine



CENTRES KITÉA AGADIR ET ZENATA

Les projets des centres Kitéa à Zenata et Agadir sont deux initiatives importantes de la marque marocaine d'ameublement et de décoration, Kitéa, qui renforcent sa présence dans des zones urbaines clés au Maroc. À Zenata, le nouveau centre commercial Kitéa, intégré dans un grand projet de développement urbain, fait partie d'un plan plus large pour transformer la région en un nouveau centre économique et résidentiel dynamique. De son côté, le Kitéa Géant d'Agadir, situé près du Grand Stade, inclut une large gamme d'installations commerciales et de services.

 **10 034 M²**
Superficie Kitea Agadir

 **19 600 M²**
Superficie Kitea Zenata



STADE AL HOCEIMA

Le nouveau grand stade d'Al Hoceima représente une avancée majeure dans l'infrastructure sportive de la région. Le stade aura une capacité d'accueil de 35,000 spectateurs, ce qui le rend apte à organiser des événements sportifs internationaux, notamment des matchs de football. Ce complexe sportif est équipé conformément aux normes de la FIFA et comprend non seulement un terrain principal pour les compétitions mais aussi un second terrain destiné aux entraînements.



35 000
Spectateurs



HELIPORTS CÔTE D'IVOIRE

Dans le cadre de son expansion en Afrique de l'Ouest, TGCC a brillamment relevé le défi de concevoir et de réaliser un projet d'envergure stratégique pour la Côte d'Ivoire. Sur une période concentrée de seulement quatre mois, le groupe a développé huit bases hélicoptères opérationnelles destinées à renforcer la mobilité des forces armées dans le pays. Ce projet est réparti sur les localités clés de Tengrela, Boundiali, Kong, Touba, Grand Bereby, Tehini, et Bouna. Chaque site, d'une superficie de trois hectares, comprend des installations couvertes de 4 500 mètres carrés.

8 Bases mixtes
36 000 M² Superficie

UNIVERSITÉ DE BOUAKÉ

L'Université Alassane Ouattara (UAO) de Bouaké est un établissement d'enseignement supérieur public en Côte d'Ivoire. Répartie sur deux campus situés dans le quartier d'Ahougnansou, l'UAO propose une multitude de formations académiques et professionnelles. Elle vise à être un pôle d'excellence en matière d'éducation, de recherche et d'innovation, contribuant ainsi au développement socio-économique de la région et du pays.

2 Campus



LES JARDIN D'ANGRÉ CÔTE D'IVOIRE

Les Jardins d'Angré est un projet résidentiel d'avant-garde situé en Côte d'Ivoire, conçu pour offrir un cadre de vie harmonieux et de haute qualité. Niché au cœur d'Angré, un quartier en plein essor de la commune de Cocody à Abidjan, ce complexe résidentiel constitué d'appartements de prestige combine élégamment des espaces verts luxuriants et des aménagements urbains modernes. La conception des 'Jardins d'Angré' s'inspire de l'architecture contemporaine tout en intégrant des éléments de design traditionnels ivoiriens, ce qui confère au projet une identité visuelle unique et une intégration respectueuse dans le paysage local.

156 Appartements
27 160 M² Superficie



Poursuite de la stratégie de verticalisation

Grâce à sa démarche d'intégration, TGCC offre un accompagnement complet à ses clients à chaque étape de leurs projets de construction, satisfaisant ainsi les exigences des projets les plus complexes.

Depuis plusieurs années, TGCC a mis en œuvre une stratégie de croissance avec, notamment comme axe majeur, le développement intégré des opérations. Face aux défis de la compétitivité sur le secteur et pour une meilleure maîtrise de la chaîne de valeur du métier de la construction, le Groupe en a fait un enjeu clé.

Grâce à cette stratégie, TGCC a renforcé sa position sur le marché avec une gamme complète de produits et services, répondant ainsi plus efficacement aux attentes de sa clientèle. Dans cette optique, le Groupe a entrepris la création de plusieurs entités spécialisées dans divers domaines de la construction, allant des travaux secondaires comme le revêtement et la menuiserie, à la production de béton et d'autres matériaux dérivés. En 2023, TGCC a marqué une étape importante en lançant DECO EXCELL, une filiale spécialisée dans l'agencement, la décoration, l'aménagement et la rénovation, venue ainsi enrichir son portefeuille de services.

Cette intégration favorise l'optimisation et l'excellence des projets, tout en améliorant leur rentabilité.

L'année 2023 a été marquée par une croissance significative des activités des filiales, lesquelles représentent désormais plus de 13% du chiffre d'affaires du Groupe, soulignant l'impact positif de cette stratégie sur les performances globales de TGCC.

TGCC poursuit sa stratégie d'intégration verticale par la création de DECO EXCELL, filiale spécialisée dans l'agencement, la décoration, l'aménagement et de la rénovation

Lancée en octobre 2023, DECO EXCELL, une nouvelle entité du groupe TGCC, se spécialise dans des domaines clés tels que les faux-plafonds, les cloisons intérieures, la peinture, l'habillage bois, et l'agencement intérieur. Grâce à la vaste expérience de son Directeur de Travaux, riche de plus de 20 ans dans le domaine, et au dynamisme de son équipe, DECO EXCELL a rapidement établi sa compétitivité sur le marché. Dès la fin de l'année 2023, la filiale a remporté des contrats importants lors d'appels d'offres et dès 2024, DECO EXCELL devrait contribuer à d'importants projets, y compris des développements résidentiels et hôteliers à Tanger, des travaux sur la prestigieuse Tour Mohammed VI à Rabat, ainsi de cliniques privées, marquant son empreinte dans des projets d'envergure nationale.



13 %

Part des filiales nationales dans le chiffre d'affaires consolidé



Béton Préfa

2008



Menuiserie bois

2018



Revêtement

2019



Menuiserie Aluminium

2020



Lots techniques

2022

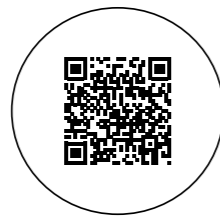


Agencement, décoration, aménagement et rénovation

2023

Zoom sur EMENE PREFE : pionnier dans la production de béton et artisan de grands projets au Maroc

EMENE PREFE, filiale du Groupe TGCC depuis 2008, s'est établie comme un acteur incontournable dans la production de béton prêt à l'emploi et de matériaux de construction. Filiale intégrée, elle permet notamment à TGCC d'installer des centrales à béton en fonction des besoins des chantiers et d'optimiser la production de béton et sa rentabilité. Avec un catalogue de produits comprenant divers types de bétons, d'agglos, d'hourdis, ainsi que des pavés autobloquants et des bordures, EMENE PREFE répond aux besoins spécifiques de chaque projet de construction. Equipée de 11 centrales à béton, et forte d'un potentiel de développement considérable, elle a rapidement consolidé sa présence dans l'industrie du BTP, contribuant à des projets phares en 2023. Parmi eux, le Centre Hospitalier Universitaire de Rabat, le complexe LYDEX à Rabat, les silos du Port de Casablanca, l'Université Mohammed VI Polytechnique à Benguerir et la Tour 55 à Casablanca, démontrent la capacité d'EMENE PREFE à fournir des solutions de qualité pour des projets d'infrastructure majeurs. Sur l'année 2023, EMENE PREFE a coulé 360 000m³ de béton.



Elle nous en parle



Faiza Bouzoubaa
Directrice générale
EMENE PREFE

Chez EMENE PREFE, nous sommes fiers de jouer un rôle pivot dans l'innovation et la production de solutions en béton qui soutiennent l'infrastructure de notre pays et contribuent au développement du Groupe. Depuis notre création en 2008, nous avons concentré nos efforts sur l'innovation et la technicité dans la fabrication de béton, visant à satisfaire les standards de l'industrie et à répondre de manière adaptée aux exigences de nos clients. Notre engagement envers l'excellence se reflète dans la diversité de notre gamme de produits pour accompagner TGCC sur l'ensemble de ses besoins.

L'année 2023 a été un jalon particulièrement remarquable, où nous avons vu nos innovations prendre vie dans des projets d'envergure, tels que le CHU et le Lycée d'Excellence à Rabat, les silos du Port de Casablanca, l'Université Mohammed VI Polytechnique à Benguerir, etc. Chaque projet achevé avec nos matériaux illustre notre engagement à fournir une qualité sans compromis et une prestation sur mesure.

Notre vision est d'aller toujours de l'avant, de relever les défis et de transformer les opportunités en réalisations concrètes. Avec une équipe dévouée et un esprit d'entreprise inébranlable, nous nous positionnons à l'avant-garde du secteur des matériaux de construction, prêts à accompagner le développement national.



BÉTON LOURD

Engagée à fournir des solutions de constructions spécialisées qui répondent aux exigences techniques et de sécurité notamment des établissements de santé, EMENE PREFE s'est spécialisée dans la production de bétons lourds, en exploitant la barityne, une roche dense extraite de la région d'Errachidia au Maroc. Avec une densité supérieure à 4 tonnes par m³, ce béton unique offre une protection efficace contre les rayonnements, le rendant idéal pour la construction de salles de radiologie dans les cliniques et les hôpitaux.

BÉTON DÉSACTIVÉ

EMENE PREFE étend sa gamme de bétons avec l'incorporation de granulats calcaires ou volcaniques, sélectionnés pour leur esthétique ainsi que pour leurs propriétés techniques. Ces matériaux ne servent pas seulement à alléger le poids du béton mais aussi à le doter d'un aspect décoratif, ce qui le rend particulièrement adapté aux aménagements extérieurs.

BÉTON LÉGER

EMENE PREFE s'est également lancé dans la production de bétons légers, en utilisant des matériaux innovants tels que des billes de polystyrène, de la perlite expansée et de la mousse. Ces matériaux contribuent à la création de bétons à la fois légers et résistants, adaptés pour des utilisations spécifiques telles que les revêtements de sol, les chapes allégées pour une mise en œuvre facilitée, ou encore pour des remblais auto-compactants, permettant une meilleure manutention et une installation rapide sur les chantiers. Ces bétons légers fabriqués par EMENE PREFE sont donc une solution idéale pour des projets nécessitant des matériaux innovants qui combinent légèreté et fonctionnalité.

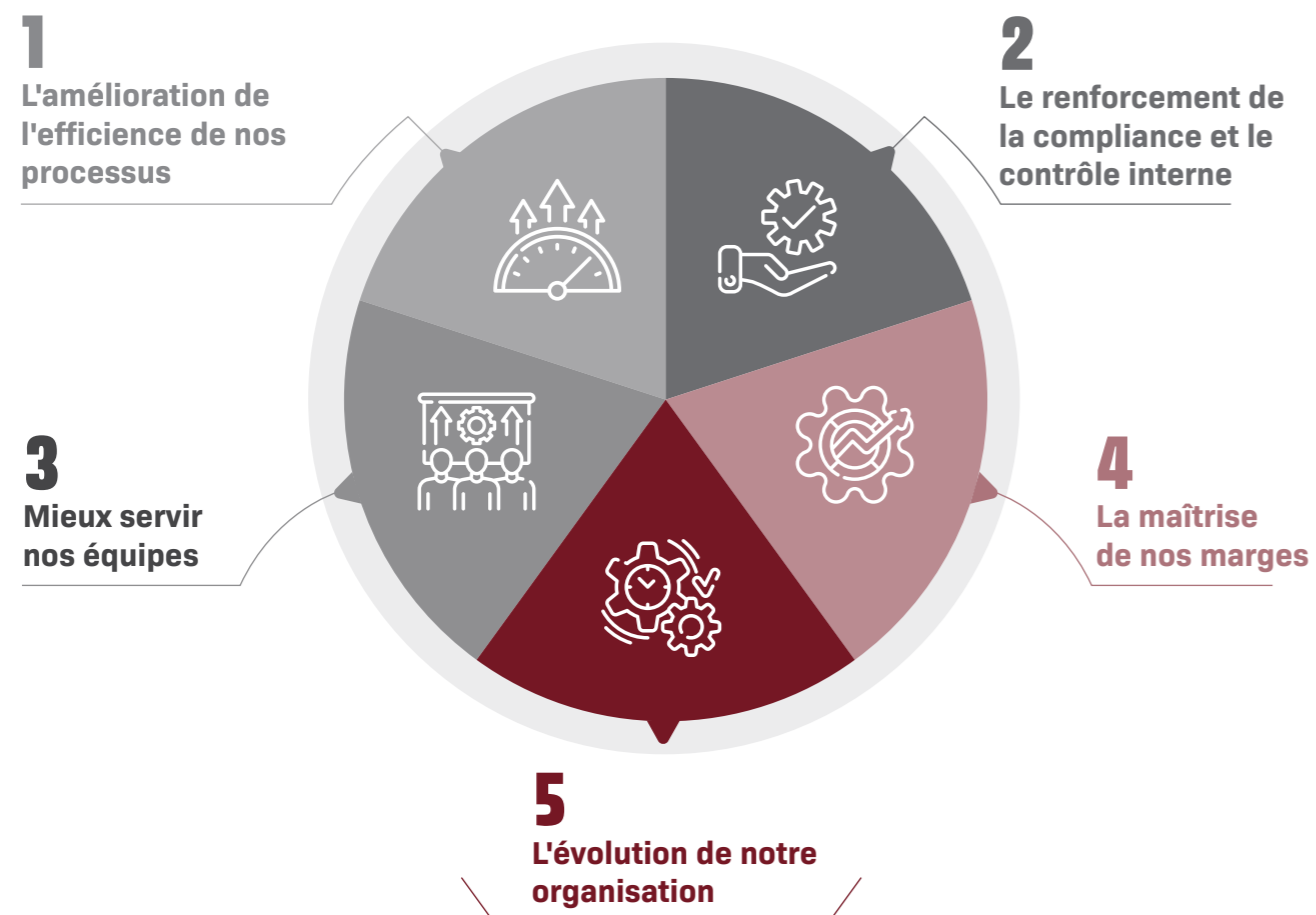
Une croissance qui s'appuie sur l'amélioration de l'efficacité organisationnelle et opérationnelle

En 2023, TGCC a poursuivi sa trajectoire de croissance en poursuivant la mise en œuvre de sa série d'initiatives stratégiques visant à renforcer son efficacité opérationnelle et à optimiser son organisation.

Engagée dans une démarche d'amélioration continue, TGCC a poursuivi sur 2023 plusieurs projets structurants, répondant à cinq défis essentiels :

- ▶ Accroître l'agilité et l'efficacité des processus (achats, sous-traitance, logistique, direction juridique)
- ▶ Renforcer la conformité et sécuriser la prise de décision
- ▶ Améliorer le support aux équipes via une gestion affinée des ressources, et des programmes de formation pertinents
- ▶ Augmenter la profitabilité
- ▶ Faire évoluer l'organisation

Ces mesures reflètent l'engagement de TGCC à soutenir son développement et à assurer le succès de son plan stratégique, en mettant un accent particulier en 2023 sur l'optimisation des opérations et le soutien renforcé à ses collaborateurs.



Des résultats robustes qui témoignent de l'efficacité de la stratégie de développement du Groupe

L'année 2023 s'est distinguée par une croissance solide de 39% du produit d'exploitation, atteignant les 7,3 Md MAD. Cette performance s'explique par :

- une dynamique commerciale vigoureuse
- une accélération du rythme de production conjuguée à un positionnement sur des projets porteurs
- une capacité à se déployer de manière massive sur des projets d'envergure et complexes, grâce notamment à un parc d'engins renforcé et modernisé
- une diversification des activités à travers le renforcement de la contribution des filiales dans les revenus consolidés du Groupe.

Cette approche proactive a permis à TGCC de saisir efficacement les opportunités de croissance favorisées par un contexte économique propice et par une demande importante dans des secteurs clés tels que la santé et l'éducation.

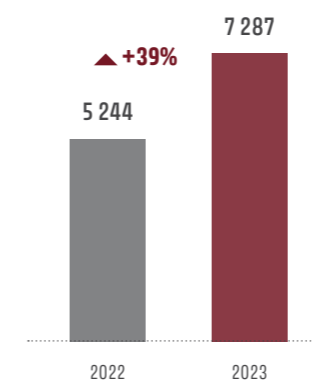
L'EBITDA a connu une hausse de 51% en 2023 pour s'élever à 820MMAD, confirmant l'efficacité des initiatives stratégiques déployées par l'entreprise,

notamment :

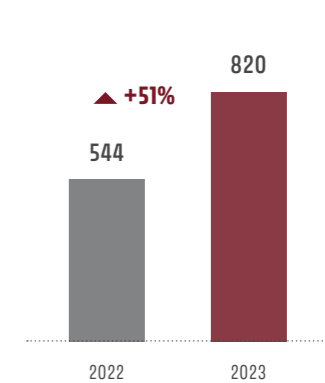
- l'intensification de la production
- la concentration sur des projets à haute valeur ajoutée
- l'optimisation de la chaîne d'approvisionnement
- la gestion maîtrisée du besoin en fonds de roulement
- l'amélioration continue de l'efficacité opérationnelle.

Le résultat net du Groupe affiche une croissance de 48% pour s'établir à 363 Md MAD.

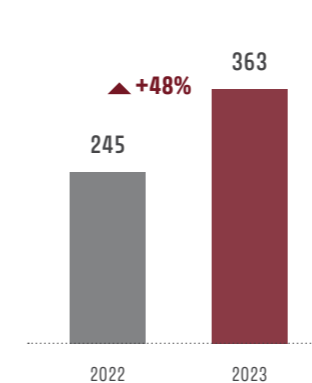
Produits d'exploitation
en MMAD



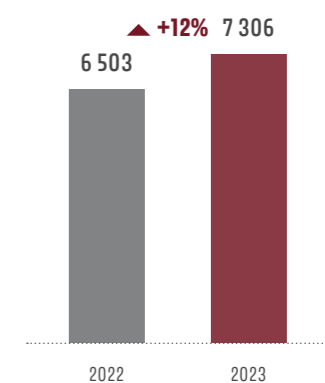
EBITDA
en MMAD



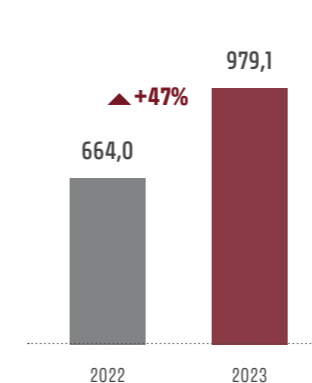
Résultat net
en MMAD



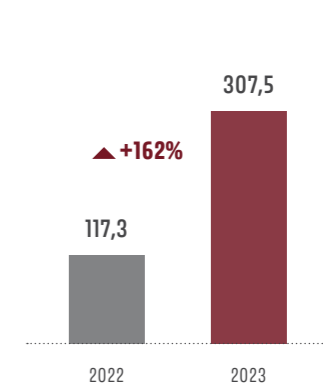
Carnet de commandes
en MMAD



Endettement net
en MMAD



CAPEX en
MMAD

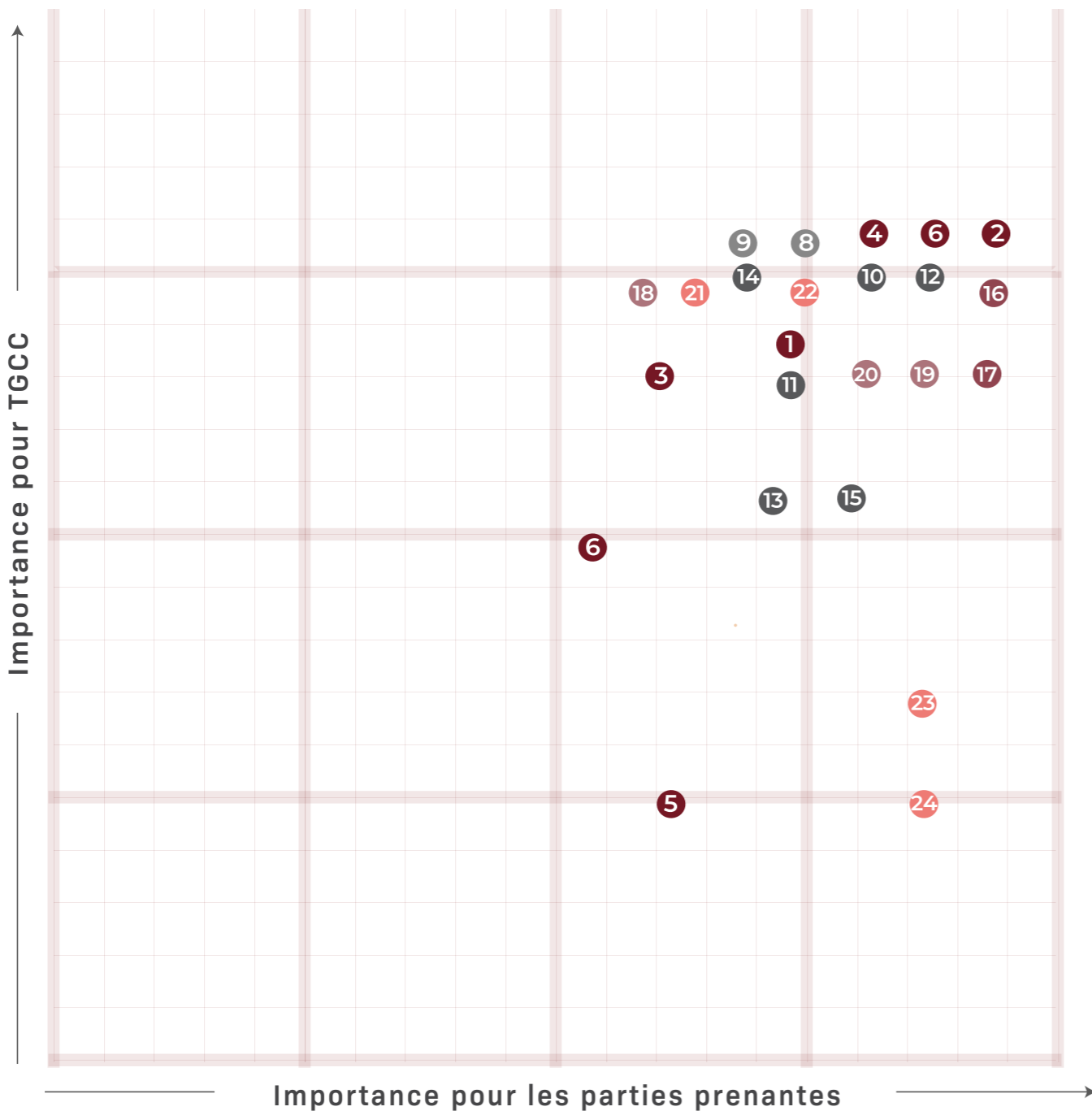


Rapport ESG



TGCC établit les fondements de sa stratégie RSE

En 2023, TGCC a entrepris une démarche structurante en lançant un vaste projet dédié à la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE). Cette initiative stratégique s'est fondée sur une analyse de matérialité approfondie et une consultation des principales parties prenantes. L'objectif est de délimiter avec précision les axes stratégiques prioritaires pour l'entreprise, afin de définir les domaines d'action où TGCC concentrera ses efforts et ressources pour créer un impact positif durable.



L'analyse de matérialité, un prérequis pour une stratégie RSE structurée

L'analyse de matérialité, démarche structurante dans la définition et la mise en œuvre d'une stratégie de Responsabilité Sociale des Entreprises (RSE) alignée sur les standards internationaux a été réalisée sur la base de la norme ISO 26000 ainsi que sur les directives spécifiques au secteur de la construction et de l'immobilier de la Global Reporting Initiative (GRI).

Les enjeux RSE ont été sélectionnés conformément aux spécificités du secteur de la construction selon le référentiel de la Global Reporting Initiative GRI. 24 enjeux, répartis en 5 catégories ont ainsi été retenus et 14 catégories de parties prenantes internes et externes ont été identifiées et consultées pour évaluer leur niveau d'attente ainsi que le niveau d'importance pour chaque enjeu.

RELATIONS ET CONDITIONS DE TRAVAIL

- 1 . Développement du bien-être au travail
- 2 . Protection de la santé et sécurité des collaborateurs
- 3 . Développement de l'engagement des équipes
- 4 . Qualité de la relation employeur/employé
- 5 . Qualité du dialogue social
- 6 . Développement du capital humain
- 7 . Promotion de la diversité, inclusion et équité

COMMUNAUTÉS ET DÉVELOPPEMENT LOCAL

- 8 . Contribution au développement économique et social du territoire
- 9 . Engagement en matière de solidarité (dons de produits, soutien à des associations)

IMPACT ENVIRONNEMENTAL

- 10 . Optimisation des consommations d'eau
- 11 . Optimisation des consommations d'énergie
- 12 . Optimisation de la gestion des déchets
- 13 . Réduction de l'impact du transport
- 14 . Réduction de l'impact GES
- 15 . Prévention des pollutions potentielles générées par le site

QUESTIONS RELATIVES AUX CLIENTS / CONSOMMATEURS

- 16 . Intégration des attentes des clients dans l'offre produits/services
- 17 . Gestion des réclamations

GOVERNANCE

- 18 . Dialogue et relation avec les parties prenantes
- 19 . Transparence et communication
- 20 . Intégration de la RSE dans la stratégie d'entreprise

LOYAUTÉ DES PRATIQUES ET RESPECT DES DROITS DE L'HOMME

- 21 . Lutte contre la corruption
- 22 . Devoir de vigilance et respect des droits de l'Homme
- 23 . Promotion de la responsabilité sociétale dans la chaîne de valeur
- 24 . Concurrence loyale

Dialogue avec les parties prenantes, un pilier de l'approche RSE de TGCC

Chez TGCC, l'engagement envers les parties prenantes est au cœur de la démarche RSE et se décline au sein de ses opérations. Le Groupe est convaincu que le succès ne peut être atteint qu'à travers un dialogue ouvert, régulier et constructif avec l'ensemble des acteurs de son écosystème.

C'est pourquoi il met un point d'honneur à instaurer et à maintenir une communication transparente avec chacun d'eux, qu'il s'agisse de collaborateurs, clients, investisseurs, acteurs de la société civile et pouvoirs publics.

La co-construction est un pilier de son approche. En collaborant activement avec divers acteurs, le Groupe cherche à développer des solutions innovantes qui répondent aux défis sociaux et environnementaux actuels. Ce processus de co-création permet non seulement d'enrichir ses projets, mais aussi de renforcer les liens de confiance et de respect mutuel avec ses parties prenantes.

TGCC est conscient que cet engagement envers le dialogue et la co-construction est essentiel pour bâtir un avenir durable et prospère pour tous. Le Groupe s'engage à poursuivre ces efforts, convaincu qu'en écoutant et en agissant de concert avec ses parties prenantes, il pourra continuer à faire la différence.

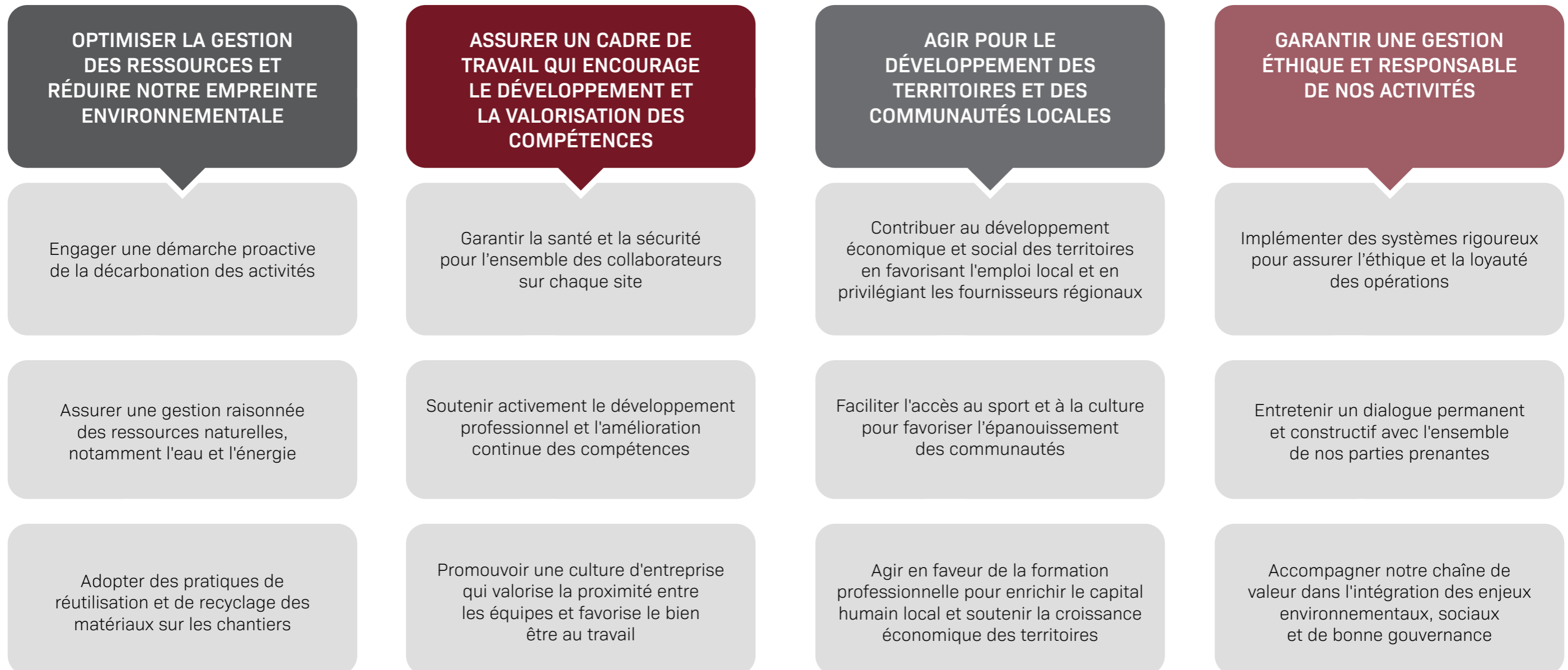
Groupe de parties prenantes	Base de l'engagement	Modalités de dialogue	Fréquence	Domaines d'intérêt	Notre réponse
Actionnaires et investisseurs	TGCC valorise une communication transparente et un engagement responsable envers ses actionnaires et investisseurs, en s'assurant que leur investissement soutienne une croissance et une performance durable	Assemblée Générale Rapport Annuel Site internet Communiqués de presse	Annuelle Semestrielle Trimestrielle	Performance Financière Performance Extra-Financière Stratégie Gouvernance Conformité	Nous informons régulièrement nos actionnaires et investisseurs sur l'évolution et la stratégie de l'entreprise. Nous exerçons nos activités dans le but d'accroître la valeur de l'entreprise.
Administrateurs	TGCC garantit la mise en place d'instances permettant de garantir l'efficacité de la gestion d'entreprise	Conseil d'administration Comité d'audit Comité de rémunération	Trimestrielle Annuelle	Performance Financière Performance Extra-Financière Stratégie Gouvernance et organisation (Conformité comité d'audit)	Nous partageons avec l'ensemble de nos administrateurs les éléments qui attestent de la bonne gestion de l'entreprise
Clients	Nos clients et donneurs d'ordre jouent un rôle déterminant dans la réussite de notre entreprise et ont un impact direct sur nos accomplissements en termes de durabilité.	Enquête de satisfaction annuelle Réunions de chantier Echange de descomptes Gestion des réclamations	Annuelle Mensuelle Quotidienne	Qualité Performance opérationnelle Ethique des affaires Santé et Sécurité Respect des délais Gestion des réclamations Responsabilité sociétale	Nous nous efforçons constamment d'améliorer l'efficacité de nos services, de renforcer notre relation avec nos clients afin de leur fournir des services à valeur ajoutée, de la qualité et de la proactivité.
Collaborateurs et représentants du personnel	Nos collaborateurs sont essentiels à la réussite de TGCC. Sur l'ensemble de nos sites, au Maroc comme à l'international, nous visons à maintenir un environnement de travail sûr, enrichissant et participatif.	Guide d'accueil Boîte à idées Teambuilding TGCC Academy	Quotidienne	Conditions de travail Santé et sécurité Droits humains Rémunération et avantages Développement de carrière Bien être au travail Formation continue	Nous nous engageons à renforcer l'esprit d'appartenance et un épanouissement professionnel en battant un chemin de carrières
Populations riveraines	TGCC souhaite maintenir une relation constructive avec les populations riveraines de ses chantiers, en favorisant le dialogue et la coopération pour un développement local durable.	Adresse mail Numéro vert	En amont, pendant la durée d'un chantier et après sa livraison Ad Hoc	Risques de pollutions diverses (sonore, olfactive...) Désagrément Sécurité	Nous nous engageons à minimiser les nuisances des chantiers et veiller au bien être des communautés
Co-traitants	Des valeurs communes, des expertises complémentaires, une relation mutuellement bénéfique	Réunions de chantier Comités de pilotage	Ad Hoc	Qualité Respect des délais Santé & Sécurité Respect de l'environnement Droits humains	Nous nous engageons à maintenir des relations basées sur l'intégrité et un dialogue ouvert et continu
Fournisseurs et sous-traitants	Nous visons à améliorer la qualité de notre chaîne d'approvisionnement en favorisant une collaboration et des opportunités à long terme avec nos fournisseurs et nos sous-traitants	Evaluation des sous-traitants Réunions de chantier Réunions de négociation Rencontres	Ad Hoc Annuelle	Qualité Respect des délais Santé & Sécurité Droits humains Prix et tarification	Nous nous engageons à bâtir des relations basées sur la qualité et le respect des fournisseurs
Pouvoirs publics	Un engagement actif auprès des autorités étatiques et réglementaires garantit le respect de toutes les normes et réglementations applicables.	Intéactions régulières avec les autorités sur les chantiers Influence de la FNBTP	Annuelle Semestrielle Ad hoc	Conformité Ethique et loyauté des pratiques Sécurité routière Sécurité incendie Sécurité physique Respect du code de l'urbanisme Conformité légale et fiscale	Nous nous engageons à maintenir la conformité et à respecter toutes les exigences réglementaires
Partenaires financiers et Régulateurs	Les institutions financières et les régulateurs, en quête de transparence, suivent attentivement les performances de TGCC tout en accordant une importance croissante aux pratiques de développement durable.	Rapport annuel Site internet Communiqués de presse	Trimestrielle Semestrielle Annuelle	Performance Financière Performance Extra-Financière Conformité réglementaire Transparence Ethique et loyauté des pratiques Gouvernance	Nous fournissons des informations transparentes sur les performances, la stratégie et les perspectives futures de l'entreprise
Société Civile	TGCC collabore activement avec divers acteurs de la société civile, contribuant ensemble à des initiatives qui soulignent notre engagement mutuel envers le progrès social	Réunions Conventions	Ad Hoc	Engagement sociétal Philanthropie et solidarité Mécénat	Nous soutenons les actions et les initiatives en vue d'améliorer notre engagement envers le progrès social

Mission RSE de TGCC

TGCC est engagé à construire et à opérer de manière éthique et durable. Guidé par son intégrité et son engagement, le Groupe place la santé et la sécurité de ses collaborateurs au cœur de ses préoccupations. TGCC travaille activement à réduire son empreinte environnementale et collabore avec l'ensemble de ses partenaires pour promouvoir des pratiques durables à travers sa chaîne de valeur.

4 axes stratégiques pour un développement durable et responsable

L'étude approfondie réalisée dans le cadre de l'analyse de matérialité a permis de mettre en lumière plusieurs domaines essentiels qui exigent un engagement actif de la part de TGCC. Cette analyse a identifié quatre axes stratégiques qui joueront un rôle central dans les initiatives de responsabilité sociale des entreprises chez TGCC. Ces axes serviront de fondation aux actions futures et orienteront l'élaboration de stratégies visant à maximiser l'impact positif de l'entreprise sur l'ensemble de son écosystème. Il s'agit de l'optimisation de la gestion des ressources, du cadre de travail des collaborateurs et du développement de leurs compétences, du développement des territoires et des communautés locales et de la gestion éthique et responsable des activités de TGCC.



Une culture de la sécurité qui se construit dans le temps

La santé et la sécurité sont considérées chez TGCC comme des priorités absolues. Conscient des risques inhérents à ses activités, le Groupe s'engage à adopter des pratiques exemplaires sur tous ses chantiers.

Une culture de la sécurité à tous les échelons du Groupe

Pour insuffler une culture de la sécurité à tous les niveaux, TGCC a instauré les comités hebdomadaires HSE au niveau des chantiers, un rituel obligatoire qui permet aux équipes opérationnelles et HSE de revoir la performance HSE et dresser les actions de prévention adéquate pour l'anticipation des risques opérationnels des activités de TGCC.



Renforcement du dispositif de sécurité

En 2023, TGCC a franchi une étape majeure dans le renforcement de la sécurité sur ses chantiers en introduisant une cartographie de prévention des risques pour chaque site. Cette démarche a permis aux équipes de procéder à une évaluation rigoureuse via un scorecard qui analyse en profondeur dix familles de risques essentiels. Les audits internes menés par les équipes de TGCC ont établi le niveau de sécurité de chaque chantier.

Ce dispositif couvre des risques clés tels que les travaux en hauteur, la manutention, la circulation sur site, la manipulation des produits chimiques ou encore l'utilisation appropriée des Équipements de Protection Individuels (EPI). Grâce à cet outil analytique, un classement des chantiers a été réalisé selon quatre niveaux de risque. De cette analyse a émergé un plan d'action sur mesure pour chaque chantier, assorti de délais déterminés pour l'amélioration des scores et des performances sécuritaires.

Ce programme est supervisé par des organes de gouvernance qui impliquent la Direction générale de TGCC. Des comités hebdomadaires de pilotage opérationnels permettent un contrôle rigoureux de l'avancement des quatre audits sécurité mensuels par chantier, ainsi que du déploiement des mesures correctives associées.

L'entreprise prévoit d'étendre ce dispositif en 2024 aux filiales et aux sous-traitants, soulignant ainsi son rôle prépondérant dans la diffusion d'une culture de sécurité auprès de l'ensemble de son réseau de partenaires.

Nouveau référentiel sécurité spécifique à TGCC

TGCC a élaboré en 2023 un référentiel interne, marquant un tournant décisif dans l'accélération de l'adoption des meilleurs standards en matière de sécurité. Ce référentiel détermine des protocoles de sécurité détaillés et des niveaux de vigilance adaptés aux risques spécifiques des chantiers. Il établit des lignes directrices précises pour la mise en œuvre de pratiques sécuritaires uniformisées et pour la gestion proactive des dangers inhérents aux opérations de TGCC. L'accent est mis sur la prévention accrue des risques, s'appuyant sur les meilleures pratiques mondiales et l'expérience acquise sur le terrain. Ainsi, chaque employé est armé de la connaissance et des ressources nécessaires pour opérer en toute sécurité.



Renforcement des équipes et formation

Afin de renforcer sa politique de sécurité, TGCC a continué à investir dans le recrutement et la formation d'animateurs HSE (Hygiène, Sécurité et Environnement), dont le rôle est de former, de sensibiliser et d'alerter les ouvriers ainsi que les techniciens sur les risques potentiels d'accidents. Cette initiative s'appuie à la fois sur la TGCC ACADEMY qui grâce à ses formateurs internes a permis de multiplier les sessions de sensibilisation et les formations sur chantier, mais aussi sur la nouvelle branche de la pépinière TGCC qui formera les futurs acteurs de la sécurité chez TGCC.

Des outils de pilotage pour améliorer la sécurité

Des investissements significatifs ont été réalisés dans les technologies numériques pour améliorer le contrôle des équipements de protection individuels et collectifs, garantissant ainsi leur renouvellement et leur conformité.

Les équipes ont par ailleurs lancé les travaux pour adopter en 2024 une solution digitale permettant de signaler en temps réel les non-conformités détectées sur les chantiers. Ces applications mobiles permettront non seulement de rapporter les incidents ou les écarts par rapport aux normes de sécurité en vigueur, mais aussi de les suivre jusqu'à résolution complète grâce à un workflow dédié.

1 578

Nombre de sessions de formation en sécurité

8 417

Nombre de sessions de sensibilisation

35 854

Nombre de personnes formées

Santé et sécurité au travail

	2021	2022	2023
Nombre d'accidents de travail avec arrêt	137	176	166
Taux de fréquence des accidents	8,1	7,8	5,39
Taux de gravité des accidents	0,43	0,58	0,28

Le capital humain, facteur clé de la réussite de TGCC

Dans le secteur du BTP, la performance d'une entreprise repose à la fois sur la qualité de ses projets, mais surtout sur la compétence et le bien-être de son capital humain. Chez TGCC, les collaborateurs sont considérés comme essentiels au succès de l'entreprise. La gestion des ressources humaines se trouve donc au centre de la stratégie de l'entreprise, mettant en évidence l'importance du développement et de la valorisation des compétences au sein de l'organisation.

L'approche adoptée par TGCC, conforme à sa politique de Responsabilité Sociale des Entreprises, favorise un environnement de travail qui stimule le développement personnel et professionnel. La culture d'entreprise chez TGCC privilégie la proximité entre les équipes et le bien-être au travail, créant ainsi des conditions idéales pour que chaque collaborateur puisse évoluer et contribuer de manière significative aux objectifs de l'entreprise. Cette stratégie ne se contente pas de promouvoir un cadre de travail agréable, mais elle est aussi un moteur clé pour la croissance durable de l'entreprise.

L'année 2023 a été marquée par une dynamique soutenue au sein de la division des ressources humaines de TGCC, marquant des avancées majeures dans ce domaine.



Un programme de pépinières de talents unique dans le secteur du BTP

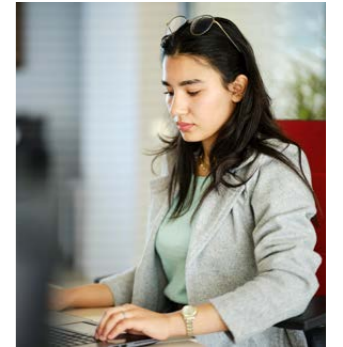
En 2022, TGCC a lancé une "pépinière" d'ingénieurs spécialisés dans les métiers de la construction. Suite au succès de cette initiative, une extension dédiée à la formation de futurs responsables en Hygiène, Sécurité et Environnement (HSE) a été introduite en 2023. Cette initiative fait partie intégrante de la stratégie de Responsabilité Sociale des Entreprises (RSE) de TGCC, qui accorde une importance primordiale à la santé et à la sécurité de ses collaborateurs. En investissant dans la formation et le développement des compétences en HSE, TGCC ne renforce pas seulement sa conformité aux normes de sécurité les plus exigeantes, mais réaffirme aussi son engagement envers le bien-être de ses équipes, garantissant ainsi des conditions de travail optimales sur chaque chantier.

Une gestion des talents rigoureuse

Pour soutenir sa croissance, TGCC a renforcé sa politique de gestion des talents, visant à devenir un employeur de choix et à aligner ses pratiques sur les standards de l'industrie pour attirer et fidéliser les compétences clés. La gestion des carrières chez TGCC s'appuie sur une évaluation des compétences et de la performance, soutenue par des indicateurs de performance clés pour identifier les besoins de formation nécessaires à l'accompagnement de la croissance de l'entreprise.

Un plan d'évolution de carrières a été mis en place pour préparer les talents internes à assumer des fonctions clés, renforçant ainsi la gestion de carrière et contribuant à améliorer la pérennité et la continuité de l'activité de l'entreprise. La politique de rémunération, fondée sur une définition précise des postes et des compétences requises, est calibrée grâce à des études sectorielles pour aligner les salaires avec les tendances du marché.

Cette politique de gestion des talents est actuellement en cours de déploiement dans les filiales du Groupe en Afrique, pour uniformiser les pratiques de gestion des ressources humaines à travers le continent et assurer une cohérence stratégique dans le développement professionnel et la rétention des talents à l'échelle du Groupe.



TGCC ACADEMY, l'excellence dans la construction est notre engagement

Grâce à TGCC ACADEMY, le Groupe renforce les compétences de ses collaborateurs et s'assure que chaque membre de ses équipes dispose des connaissances et des compétences nécessaires pour exceller dans son domaine, contribuant ainsi à la réussite et à la croissance continue de TGCC. Dans cette même dynamique, le Groupe, poursuit également l'enrichissement de son catalogue de formation métier, softskills et HSE en ayant une veille technologique et en collaborant avec ses experts internes et ses partenaires externes. La caravane de formation est le symbole de l'engagement de TGCC envers le développement professionnel de ses équipes, garantissant que chaque chantier bénéficie des meilleures pratiques et des dernières innovations de l'industrie. Avec TGCC ACADEMY, l'apprentissage va au-delà des murs de des locaux du Groupe pour transformer chaque chantier en une occasion de croissance et de réussite.

Don de Sang : Un effort de solidarité pour répondre aux besoins nationaux

Afin de contribuer à renouveler les stocks de sang au Maroc et répondre à un besoin urgent de transfusions sanguines pour des situations médicales d'urgence, TGCC a organisé une journée de don au siège du groupe. Lors de cette première édition, l'enthousiasme et la détermination des collaborateurs ont permis de collecter 43 sachets de sang, démontrant ainsi une forte mobilisation interne et marquant un soutien continu à la santé et au bien-être de la communauté.

Sensibilisation au Cancer du Sein : Octobre Rose

Dans le cadre d'Octobre Rose, le mois de la sensibilisation au cancer du sein, TGCC a organisé en collaboration avec la Fondation CHEIKH ZAID, un atelier de sensibilisation auquel ont participé plus de 60 collaboratrices. Véritable forum d'échange avec des médecins spécialistes, cet atelier a permis d'échanger autour de la prévention, de la détection précoce et des récentes avancées de la recherche.

Principaux indicateurs - Ressources Humaines

Évolution de l'emploi effectif global

	2021	2022	2023
Nombre de recrutements	14 201	16 898	25 193
Nombre de démissions	95	176	119
Nombre de licenciements	28	36	14
Nombre de Fin contrat	11 414	15 018	22 206
Nombre de retraité	6	5	10

Répartition de l'effectif global par genre

	2021	2022	2023
Femmes	189	205	264
Hommes	9 482	11 108	13 893
Total	9 671	11 313	14 157

Répartition de l'effectif permanent par genre

	2021	2022	2023
Femmes	118	136	198
Hommes	1 325	1 403	1 690
Total	1 443	1 539	1 888

Répartition de l'effectif permanent par catégorie déclinée par genre

	2021	2022	2023
Femmes Direction	7	8	8
Femmes cadres	53	58	74
Femmes non cadres	58	70	116
Total femmes	118	136	198
Hommes Direction	39	37	43
Hommes cadres	145	196	230
Hommes non cadres	1 141	1 170	1 417
Total Hommes	1 325	1 403	1 690
	1 443	1 539	1 888

Répartition de l'effectif global par nature du contrat de travail

	2021	2022	2023
CDI	1 443	1 539	1 888
CDD	8 228	9 774	12 269
Total	9 671	11 313	14 157

Répartition de l'effectif global par branche d'activité

	2021	2022	2023
Siège	123	121	125
Département logistique	438	413	477
Chantiers	7 906	8 484	11 169
Filiales Maroc	963	1 234	1 799
Filiales Internationales	241	1 061	587
Total Effectifs	9671	11313	14157

Répartition par ancienneté effectifs global

	2021	2022	2023
0 >= & < 2 ans	8 637	10 295	13 053
2 >= 1 < 5 ans	408	367	386
5 >= & < 10 ans	351	348	368
10 >= & < 12 ans	101	87	97
12 >= & < 20 ans	148	180	213
20 >= & < 25 ans	17	27	34
25 ans et plus	9	9	6
Total Effectifs	9 671	11 313	14 157

Formation

	2021	2022	2023
Nombre de salariés ayant bénéficié d'une formation en % de l'effectif global	9,90%	11,89%	44%
Budget formation en % de la masse salariale	0,20%	0,11%	0,0019%
Nombre de jours de formation / salarié	0,016	0,026	0,096

Nombre de représentants du personnel

	2021	2022	2023
Représentants du personnel	18	18	22

Une gestion éco-responsable pour une activité qui s'exerce dans la durabilité

TGCC intègre la préservation de l'environnement dans sa stratégie RSE, faisant de cette question un enjeu essentiel à sa croissance à long terme. L'entreprise est activement engagée dans un processus de réduction de sa consommation d'eau, d'énergie et de matières. Les déchets font l'objet d'une gestion rigoureuse pour en minimiser l'impact. Cette approche contribue non seulement à la protection de l'environnement, mais répond également aux exigences de la transition énergétique mondiale, démontrant l'engagement de TGCC à bâtir un avenir plus respectueux de l'environnement.

Une gestion de ressources naturelles en constante amélioration



Suite à l'installation réussie de panneaux solaires au siège, qui a entraîné une réduction de 50 % de la consommation électrique, TGCC a étendu cette démarche en lançant des projets pilotes d'équipement des bureaux de chantier en panneaux solaires.

Pour réduire davantage sa dépendance aux groupes électrogènes et leur impact environnemental, TGCC opte désormais pour un raccordement systématique au réseau électrique local pour ses chantiers. L'utilisation des générateurs reste désormais limitée aux cas exceptionnels ou aux sites pour lesquels le raccordement au réseau n'est pas faisable. Cette politique vise à répondre aux objectifs de TGCC de recourir à des énergies plus propres et de réduire ses émissions de CO₂. Pour renforcer l'efficacité de

cette initiative, TGCC a désigné un responsable de l'énergie chargé d'identifier et de mettre en œuvre des solutions optimales en matière de consommation d'énergie. Il a pour mission de faire les arbitrages pour assurer l'adéquation entre l'efficacité opérationnelle et la performance énergétique.

La gestion de l'eau chez TGCC est soumise à un contrôle rigoureux, incluant un suivi détaillé des compteurs pour détecter rapidement toute fuite, éviter le gaspillage et optimiser l'utilisation de l'eau. Ces mesures font partie intégrante de la stratégie proactive de TGCC visant à promouvoir une utilisation responsable des ressources, garantissant ainsi une performance durable et respectueuse de l'environnement.

Renouvellement et modernisation du parc d'engins pour réduire l'empreinte carbone de TGCC

TGCC a initié une rénovation stratégique de son parc d'engins en procédant à un audit complet pour mesurer la performance environnementale et la vétusté de son équipement. Cette démarche a conduit à la sortie du parc des machines peu performantes au regard des exigences actuelles en matière d'émissions de CO₂. Un plan de renouvellement ambitieux, sur un horizon de trois ans, a été lancé pour moderniser le parc qui se compose de plus de 1200 unités. La politique de remplacement mise en œuvre par TGCC s'appuie sur des critères précis, tels que le type, l'âge, le kilométrage des engins, ainsi que les coûts de maintenance et d'amortissement. L'objectif est double : améliorer la performance opérationnelle et diminuer l'empreinte carbone de l'entreprise, réduisant ainsi les émissions de CO₂ et l'utilisation de l'énergie.

Au cours de l'année 2023 TGCC a également procédé au renouvellement de 28% de sa flotte de camions et bus de transport du personnel, au profit de modèles de nouvelle génération plus économes et plus respectueux de l'environnement.



Les pratiques de gestion des déchets chez TGCC

TGCC place la gestion des déchets au cœur de ses pratiques écoresponsables, en privilégiant la réduction à la source et la réutilisation des matériaux pour optimiser la gestion des ressources en fin de vie. Le bois provenant des chantiers est réemployé dans la mesure où il répond aux standards de qualité requis. Pour les huiles et autres déchets à risque, TGCC fait appel à des partenaires spécialisés et accrédités pour assurer leur collecte et destruction conformément aux normes environnementales en vigueur.

Les déchets de chantiers sont pour leur part acheminés vers les installations de traitement de déchets locaux, pour garantir leur élimination de manière responsable. Des équipes spécialement désignées, y compris un animateur HSE et un superviseur, sont chargées du suivi de ces procédures, veillant à l'application stricte des protocoles de gestion des déchets.

Cette démarche reflète l'engagement de TGCC pour la durabilité, s'efforçant de minimiser l'impact environnemental de ses opérations.

	2021	2022	2023
Consommation d'eau en m ³	124 352	360 102	658 759
Consommation en électricité en Kwh	1 699 963	4 675 142	5 168 200

TGCC aux côtés des ambassadeurs du sport national

TGCC est résolument engagée dans la valorisation des talents sportifs par le biais de son programme de sponsoring et mécénat. Ce partenariat avec des sportifs de renom illustre l'ambition de TGCC de promouvoir l'excellence et le bien-être à travers la pratique du sport.



Athlétisme : Partenariat avec Soufiane El Bakkali

TGCC soutient depuis cette année Soufiane El Bakkali, champion olympique et double champion du monde, qui représentera les couleurs du Maroc lors des Jeux Olympiques de Paris 2024.



Course et nature : Le Trail des Cèdres et le Marathon des Sables

Le Trail des Cèdres, qui attire entre 350 et 550 participants, bénéficie du soutien de TGCC pour la quatrième année consécutive. De plus, le parrainage depuis dix ans de l'équipe MAROC TGCC TEAM au Marathon des Sables composée des champions Abdelkader Mouaziz, Aziz El Akad, Mohamed Mourabity et Rachid Morabity, avec la participation exceptionnelle d'une équipe de femmes en 2022, démontre l'engagement de TGCC pour l'endurance, la persévérance et le dépassement de soi.



Golf : Soutien à Ayoub Lguirati

Depuis ses débuts dans sa carrière professionnelle, TGCC soutient le champion marocain Ayoub Lguirati, titré champion arabe, favorisant ainsi le développement du golf au Maroc et renforçant sa présence sur la scène internationale.



TGCC partenaire du football national à plusieurs échelons

TGCC a la volonté de promouvoir la pratique du football au Maroc, un sport suivi par des millions de marocains, à travers le soutien aux clubs de haut niveau, aux amateurs et aux futurs talents.

L'entreprise est le sponsor officiel du Maghreb Association Sportive de Fès (MAS) et du Difaâ Hassani d'El Jadida (DHJ), deux clubs de la Botola Pro marocaine.

TGCC favorise également les talents en devenir à travers le sponsoring de l'Académie Elite Football Club Casablanca.

Enfin, TGCC parraine sa propre équipe de football qui participe au tournoi ASAC à Casablanca, une compétition réunissant des équipes amateurs de la région.



Fondation TGCC, au cœur de la création artistique

Depuis son lancement en 2017, la Fondation TGCC s'est érigée en acteur clé de la promotion de l'art contemporain au Maroc, offrant une scène pour l'expression artistique à travers son Espace d'Art Artorium, et son concours dédié à la nouvelle création contemporaine, le Prix Mustaqbal. Ses expositions et événements culturels annuels visent à célébrer et à diffuser le patrimoine artistique national, tout en démocratisant l'accès à l'art et en tissant des liens avec le public.

Elle nous en parle



Meryem Nazih Cherkaoui
Présidente
Fondation
TGCC

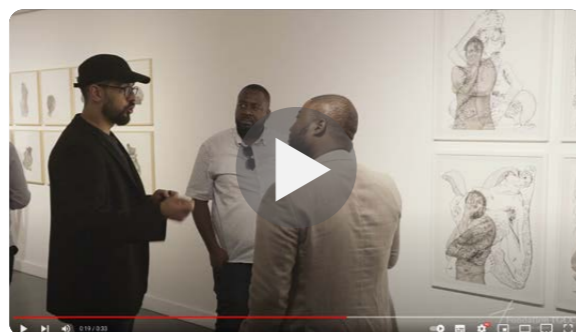
Notre Fondation s'est donné pour mission de préserver, de transmettre et de révéler la richesse culturelle à travers un engagement actif dans le paysage culturel. Elle s'emploie à préserver le patrimoine en organisant des expositions et des conférences sur des sujets culturels, et met en lumière des œuvres littéraires à l'occasion de signatures de livres. La transmission du savoir se fait par l'accueil de visites scolaires et la tenue d'ateliers éducatifs, ainsi que par des rencontres et des workshops destinés aux artistes. Nous accompagnons et soutenons les artistes dans leur démarche créative pour contribuer à révéler les talents émergents.

Ceci s'est concrétisé par le lancement en 2021 du Prix Mustaqbal, un concours de création contemporaine à destination de jeunes artistes marocains ou étrangers résidents au Maroc. Le Prix Mustaqbal sélectionne chaque année, à travers un jury d'exception, une dizaine d'artistes pour exposer au sein d'Artorium, l'espace d'art de la Fondation TGCC. Parmi ces artistes, les lauréats de la 3^{ème} édition se sont vus offrir une exposition en trio qui aura lieu courant 2024.

Rayonnement pour le Prix Mustaqbal

Exposition «Correspondances» des lauréats de la 2^{ème} édition

La Fondation TGCC a présenté durant un mois l'exposition "Correspondances" des artistes Mouad El Bissaoui et Malek Sordo, lauréats de la deuxième édition du Prix Mustaqbal. Cette exposition est une fusion entre la poésie de Baudelaire et les créations captivantes de Malek Sordo et de Mouad El Bissaoui, deux artistes qui partagent une passion commune pour le dessin.



3^{ème} édition du Prix Mustaqbal

La Fondation TGCC a organisé la troisième édition du Prix Mustaqbal. En 2023, l'exposition collective « Intersection-Human2.0 » des 18 finalistes s'est tenue à l'espace d'art Artorium. Axée sur la photographie, cette édition a mis en avant de jeunes artistes marocains. Les lauréats des 3 catégories de cette année, Yassine Sellame pour le procédé ancien, Mehdi Ait El Mellali pour le numérique et Rida Tabit pour le mobile, ont été sélectionnés pour une résidence artistique à Jardin Rouge de la Fondation Montresso à Marrakech en 2024, suivie d'une exposition en trio à l'espace d'art Artorium à la fin de la même année.



Un engagement pour l'art et la culture élargi aux communautés

La Fondation TGCC reçoit régulièrement au sein de son espace d'art Artorium des enfants d'écoles, d'associations ou d'orphelinats pour des visites d'expositions et des ateliers d'initiation à l'art. A travers cette initiative, la Fondation a la volonté d'ouvrir aux enfants l'accès à la culture dès le plus jeune âge. Les enfants des collaborateurs TGCC bénéficient

également de cette initiative, puisque tous les mercredis après-midi, ils sont conviés à participer à des ateliers d'expression artistique, conçus pour stimuler la créativité, l'expression personnelle et la découverte artistique. Ces ateliers sont une opportunité pour les enfants de révéler leurs talents et de partager un moment d'apprentissage et de divertissement.



Célébration des 20 ans de l'association Noujoum

Pour la première fois depuis sa création, la Fondation TGCC a organisé, en partenariat avec la maison de vente aux enchères Mazad et Art et l'association Noujoum, une vente aux enchères dont les recettes ont été intégralement versées pour soutenir les enfants atteints du cancer. Cet événement a été organisé à l'occasion du 20^{ème} anniversaire de Noujoum, une association qui œuvre à améliorer le quotidien des petits patients hospitalisés et à dédramatiser le milieu hospitalier. Pour cet événement, de nombreux artistes et collectionneurs ont généreusement fait don d'œuvres emblématiques, offrant ainsi une opportunité unique au public d'acquérir des pièces d'art exceptionnelles.



Chaque année, la Fondation TGCC, à travers son club de lecture, The Kitab Club, organise des collectes de livres au profit d'associations qui œuvrent pour les enfants. En 2023, The Kitab Club a collecté plus de 3000 livres, qui ont été distribués à l'association Noujoum, qui aide les enfants malades du cancer, à l'association SOS Villages d'Enfants, qui soutient les enfants orphelins, ainsi qu'à l'association Al Karam, qui apporte son aide aux victimes du séisme d'Al Haouz.



The Kitab Club est une initiative de la Fondation TGCC qui vise à promouvoir la lecture et la découverte d'auteurs nationaux et internationaux à travers un club de lecture où les passionnés peuvent partager leurs coups de cœur littéraires et débattre autour de thématiques liées aux livres et leurs auteurs. Le club est parainné par l'auteur Gilbert Sinoué.



Gouvernance TGCC

TGCC est une société anonyme à Conseil d'Administration. Le Conseil d'Administration définit les orientations stratégiques de la société et veille à leur mise en œuvre. Il procède également aux contrôles et vérifications qu'il juge opportuns et se saisit de toute question relative à la bonne marche de la société.

Composition du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration est composé de dix administrateurs dont le Président Directeur Général. Au cours de l'année 2023, le Conseil d'Administration s'est réuni 3 fois.

	Nom et prénom	H/F	Nationalité	Date de nomination	Date d'échéance du mandat	Biographie	Nombre de mandats dans d'autres sociétés	Dont dans des sociétés faisant appel public à l'épargne	Assiduité	Appartenance à des Comités	Fonction au sein des Comités
Président du Conseil d'Administration	Mohammed Bouzoubaa	H	Marocaine	12-Jan-18	2024 (à l'issue de l'AGO approuvant les comptes de l'exercice clos le 31.12.2023)	M. Mohammed Bouzoubaa est diplômé de l'École des Ponts et Chaussées, il crée TGCC en 1991, à 31 ans, soit quelques années après un passage au sein d'autres sociétés de construction.	48	-	100%		
Administrateurs exécutifs	Mohamed Reda Jaafar Senoussi	H	Marocaine	12-Jan-18	2024 (à l'issue de l'AGO approuvant les comptes de l'exercice clos le 31.12.2023)	M. Mohamed Reda Jaafar Senoussi est ingénieur diplômé de l'ESTP. Il a démarré sa carrière chez PwC et DTZ Asset Management à Paris avant de rejoindre le Groupe TGCC en tant que Directeur Général Adjoint en charge du développement. Après un passage entre 2021 et 2024 en tant que partenaire chez MCP Real Estate, Reda Senoussi est aujourd'hui Directeur Général Délégué du Groupe TGCC et trésorier de la Fondation TGCC.	6	-	100%		Membre
	Abla Bouzoubaa	F	Marocaine	27-Oct-21	2027 (à l'issue de l'AGO approuvant les comptes de l'exercice clos le 31.12.2026)	Mme Abla Bouzoubaa est ingénieure en Finance Quantitative diplômée de l'École Centrale d'Electronique (ECE) de Paris, puis diplômée de l'ESCP Paris. Après une expérience en conseil au sein du cabinet Wavestone Paris, elle intègre le Groupe TGCC en 2023 en tant que directrice Générale Adjointe en charge du développement.	-	-	100%	Comité d'Audit	Membre
	Meryem Nazih Cherkaoui	F	Marocaine	12-Jan-18	2024 (à l'issue de l'AGO approuvant les comptes de l'exercice clos le 31.12.2023)	Mme Meryem Nazih Cherkaoui est diplômée en finance de l'ESG Paris et en gestion administrative des ressources humaines chez Diorh. Elle intègre TGCC en 2001 en tant que Responsable Ressources Humaines, pour évoluer progressivement et devenir Directrice Ressources Humaines en 2008 puis Directrice du pôle Ressources Humaines et Moyens Généraux en 2018. Elle est également Gérante de Artorium et Présidente de la Fondation TGCC.	2	-	100%	Comité de Nomination et de Rémunération	Présidente
	Fatima Zahra Bouzoubaa	F	Marocaine	12-Jan-18	2024 (à l'issue de l'AGO approuvant les comptes de l'exercice clos le 31.12.2023)	Mme Fatima Zahra Bouzoubaa est diplômée en finance de l'ESG Paris. Elle intègre TGCC en 1995. Elle occupe aujourd'hui le poste de Directeur Administratif et Financier de TGCC	-	-	100%		
Administrateurs non exécutifs	Mohamed Saad Berrada	H	Marocaine	12-Jan-18	2024 (à l'issue de l'AGO approuvant les comptes de l'exercice clos le 31.12.2023)	M. Mohamed Saad Berrada est diplômé de l'école des Ponts et Chaussées et de la Sorbonne. Il est le Président Directeur Général de Michoc, qu'il a créée en 1997.	17	-	100%		
	Saad Bendidi, représentant de MC II Concrete	H	Marocaine	30-Juin-19	2025 (à l'issue de l'AGO approuvant les comptes de l'exercice clos le 31.12.2024)	M. Saad Bendidi est diplômé de l'École Centrale, HEC et Sciences Po Paris. Après avoir exercé à Wafabank et été à la tête de Magetex et de CIB, il devient le premier Président de Méditel (actuellement Orange) entre 1999 et 2005. En 2001, il rejoint BMCE Bank en tant que Vice Président de Finance.com. Il quitte le groupe en 2005 et devient Président de l'ONA (actuellement Al Mada) jusqu'en 2008. Depuis, il a assuré plusieurs mandats et a réalisé diverses missions de conseil. En 2013, il est nommé Directeur Général Délégué au sein du Groupe Saham, qu'il quittera en 2017. Aujourd'hui, Saad Bendidi est Associé et Président du Conseil d'Administration de MCP, membre du Comité d'Investissement de Mediterrania Capital II et III et membre du Conseil d'Administration de plusieurs sociétés dans lesquelles les fonds gérés par MCP sont actionnaires.	21	1	100%		
	Hatim Ben Ahmed, représentant de MC III	H	Marocaine	30-Juin-19	2025 (à l'issue de l'AGO approuvant les comptes de l'exercice clos le 31.12.2024)	M. Hatim Ben Ahmed est diplômé en ingénierie de l'ESTP puis en Private Equity et Business Administration de Harvard Business School. Il a été Auditeur au sein du cabinet EY avant de rejoindre le cabinet Accuracy en 2006 en qualité de Manager en Conseil Financier. En novembre 2008, il rejoint Riva y Garcia en tant que Directeur d'Investissement qui donnera naissance à Mediterrania Capital Partners (MCP). Hatim Ben Ahmed est à ce titre, membre du Comité d'Investissement de Mediterrania Capital II and III et membre du Conseil d'Administration de plusieurs sociétés dans lesquelles les fonds gérés par MCP sont actionnaires.	18	1	100%	Comité d'Audit	Membre
Administrateurs indépendants	Khalid Chami	H	Marocaine	16 Déc-2021	2027 (à l'issue de l'AGO approuvant les comptes de l'exercice clos le 31.12.2026)	M. Khalid Chami est diplômé d'HEC Paris en 1991. Il a effectué la majeure partie de sa carrière dans le secteur bancaire et notamment auprès de la SGMB, en tant que Responsable mondial des ventes des produits dérivés sur actions, Directeur des Grandes Entreprises, Directeur du Pôle Corporate, Directeur Général Adjoint en charge du Pôle Entreprise et du développement des fonds de commerce de SGMB ou encore membre du Comité Exécutif et du Comité Financier.	8	-	100%	Comité d'Audit	Président
	Mohammed Saad Benjelloun Touimi	H	Marocaine	16 Déc-2021	2027 (à l'issue de l'AGO approuvant les comptes de l'exercice clos le 31.12.2026)	M. Mohammed Saad Benjelloun Touimi est titulaire d'un DESS (diplôme d'études supérieures spécialisées) en banque et finance et d'une maîtrise en sciences économiques et sociales de l'Université Paris X. Auparavant, il était Directeur de la Banque de l'Entreprise, puis Directeur Général Adjoint d'Attijariwafa Bank, en charge de la Direction Régionale du Grand Casablanca. Depuis 2018, M. Mohammed Saad Benjelloun Touimi est Associé Gérant de MKN Consulting.	1	-	100%	Comité d'Audit	Membre

Indépendance des membres du Conseil d'Administration

Deux administrateurs indépendants font partie du Conseil d'Administration de TGCC conformément aux dispositions de l'article 41 bis de la loi n° 20-19, publiée au bulletin officiel en avril 2019, modifiant et complétant la loi n° 17-95 relative aux sociétés anonymes, et notamment aux critères d'indépendance des administrateurs, soit 20% du Conseil d'Administration.

Taux de présence effective aux séances du Conseil

Au cours de l'exercice 2023, le Conseil d'Administration a tenu 3 réunions avec une présence de 100% de tous les administrateurs.

Parité

Le Conseil d'Administration de TGCC est composé à hauteur de 30% de femmes en conformité avec les mesures transitoires prévues dans la loi 17-95. TGCC prévoit de procéder à des nominations ultérieurement, afin d'atteindre le taux de 40% fixé par la loi, prévu en 2027.

Rémunération des administrateurs

Au cours de l'exercice 2023, les administrateurs ont perçu 3 780 MAD au titre de jetons de présence pour l'année 2022.

Les mandats de **M. Mohammed Bouzoubaa**, autres que ceux concernant le Groupe TGCC se présentent comme suit :

Société	Mandat	Faisant appel public à l'épargne
Abline	Gérant	Non
Agaly Promo	Co gérant	Non
AKDITAL Immo	Administrateur	Non
Albo Promotion	Co gérant	Non
Artorium	Co gérant	Non
B Distrib	Gérant	Non
B. Invest Holding	Gérant	Non
BFO Foncière	Gérant	Non
Bfo Office	Gérant	Non
Bfo Partners	PDG	Non
Bfo Sante	Gérant	Non
Bh Développement	Co gérant	Non
Bina Bayti	Co gérant	Non
Bina Développement	Gérant	Non
Bina Développement Immobilier	Co gérant	Non
Bina Invest	Gérant	Non
Bina Logistics	Administrateur	Non
Bina Premium	Co gérant	Non
BIP Partners	Administrateur	Non
Bouskoura Immobilier	Co gérant	Non
Bouskoura Immobilier 2	Co gérant	Non
Carlton Immobilier	Co gérant	Non
Casa Anfa Développement	Gérant	Non
Chellalate Promo	Co gérant	Non
Crea Immo	Co gérant	Non
Espacio 2005 Maroc	Gérant	Non
Galy Immo	Co gérant	Non
Gidm Promo	Co gérant	Non
Groupe Alj & Bouzoubaa	Co gérant	Non
Groupe Arabe de Réalisation d'Afrique du Nord	Administrateur / DG	Non
Groupe International De Management Des Etablissements De Soins	PDG	Non
Groupe Soukkania	Co gérant	Non
Hdyat Errahma	Co gérant	Non
Immobilie Forrest	Gérant	Non
Immobilie Soukania	Co gérant	Non
Immoxy	Co gérant	Non
Kenz Tamaris	Co gérant	Non
Lead Premium	Co gérant	Non
Linab	Co gérant	Non
Mbo Développement	Co gérant	Non
Midp Hôtel	Gérant	Non
Mme Trading Agency	PDG	Non
Nec Immo	Gérant	Non
OS Immo	Co-gérant	Non
Pharmaprom	Administrateur	Non
Prime office (en création)	PDG	Non
Promo 611	Co gérant	Non
TGCC Développement Immobilier	Gérant	Non
TGCC Immobilier	Co gérant	Non
TGCC Réalisations Immobilières	Gérant	Non
Tmlog	Co gérant	Non
TMLOG Park	Co-gérant	Non
Villa Van Gogh	Gérant	Non
Yas Développement	Co gérant	Non

Les mandats de **Monsieur Saad Bendifi**, autres que ceux concernant le Groupe TGCC se présentent comme suit :

Société	Mandat	Faisant appel public à l'épargne
Africa Select Equity Fund (SICAV) P.L.C.	Administrateur	Non
Akdital Holding	Membre du Conseil d'Administration en représentation d'une personne morale	Oui
Al Raja – X- Ray center CO.	Président	Non
Cairo Diagnostic Imaging Centres	Président	Non
Cairo Radiotherapy and Radiology Complex (Cairo Ray)	Président	Non
Cairo Scan Radiology & Labs S.A.E	Président	Non
Consultant Radiologists Diagnostic Center	Président	Non
DISLOG Industries	Membre du Conseil d'Administration en représentation d'une personne morale	Non
Eastern Medical Holding Limited	Administrateur	Non
HWM	Administrateur	Non
Lab Med Medical Laboratories	Président	Non
Les Eaux Minérales d'Oulmès	Administrateur indépendant et Président du Comité d'Audit	Oui
MC II Auto Ltd	Administrateur	Non
MC II Concrete Ltd	Administrateur	Non
MC II Education Ltd	Administrateur	Non
MC II Fashion Ltd	Administrateur	Non
MC II K12 Ltd	Administrateur	Non
MC II Pasta Ltd	Administrateur	Non
MC II Smart Ltd - in Liquidation	Administrateur	Non
MC II Trailers Ltd	Administrateur	Non
MC III Al Razi Ltd	Administrateur	Non
MC III Clean (prev name MC III retail and MC III Schools)	Administrateur & Président	Non
MC III Concrete Limited	Administrateur	Non
MC III Indus Ltd (prev MC III Spanish Investment Vehicle Limited)	Administrateur	Non
MC III Meso Limited - in Liquidation	Administrateur	Non
MC III Scan 1 Ltd	Administrateur	Non
MC III Team Ltd	Administrateur	Non
MC IV Money S.A.	Administrateur	Non
MC IV Pharma S.A. (prev MC IV Pharma S.a.r.l.)	Administrateur	Non
MC IV Team Malte Ltd	Administrateur	Non
MC Partners Ltd	Administrateur	Non
MCIV LTD.	Administrateur	Non
MCP RE FPCC	Membre du comité d'investissement	Non
MCTeam Ltd.	Administrateur	Non
Medical Imaging Technology center (Techno Rad)	Président	Non
Medicine Technology center (Techno Med)	Président	Non
Mediterrania Capital III (Parallel) LP	Administrateur	Non
Mediterrania Capital II (SICAV) plc	Administrateur	Non
Mediterrania Capital III LP	Membre du comité d'investissement	Non
Mediterrania Capital Partners Gestion	Membre du comité d'investissement	Non
Mediterrania Capital Partners Limited	Administrateur, Gestionnaire de portefeuille et investissement	Non
MedRay	Président	Non
MetaLab L.L.C	Président	Non
Olea SPV Limited	Membre du comité d'investissement	Non
Ray-Lab Ltd	Administrateur	Non
Techno Group for Medical Centers Management	Président	Non
Technogroup Investments Holdings	Président	Non
TechnoScan- Radiology Technology center	Président	Non

Les mandats de **Madame Meryem Bouzoubaa**, autres que ceux concernant le Groupe TGCC se présentent comme suit :

Société	Mandat	Faisant appel public à l'épargne
Artorium	Gérante	Non
Fondation TGCC	Présidente	Non

Les mandats de **Monsieur Saad Berrada**, autres que ceux concernant le Groupe TGCC se présentent comme suit :

Société	Mandat	Faisant appel public à l'épargne
Afriquia Gaz	Administrateur	Oui
Berch	Gérant Associé	Non
Bousoukoura Immobilier	Associé	Non
C.C Outtour	Gérant Associé	Non
Chocosweet	Gérant Associé	Non
Habitation Modernes	Gérant Associé	Non
Hamd	Gérant Associé	Non
MC Sweet	Gérant Associé	Non
Michoc	Président Associé	Non
Mipar	Gérant Associé	Non
MP2C	Gérant Associé	Non
Pharmaprom	PDG	Non
Santraco	Gérant Associé	Non
Societe Immo Outtour	Gérant Associé	Non
Tmlog	Associé	Non
Yas Immobilier	Associé	Non

Les mandats de **Monsieur Med Reda Jaafar Senoussi**, autres que ceux concernant le Groupe TGCC se présentent comme suit :

Société	Mandat	Faisant appel public à l'épargne
M Office Qca	Directeur Général	Non
M Park	Directeur Général	Non
MCP RE FPCC	Membre du comité d'investissement	Non
Mediterrania Capital Partners Gestion	Administrateur	Non
MS Partners	Directeur Général	Non
Nema	Gérant	Non

Les mandats de **Monsieur Saad Benjelloun**, autres que ceux concernant le Groupe TGCC se présentent comme suit :

Société	Mandat	Faisant appel public à l'épargne
MKN Consulting	Associé Gérant	Non

Les mandats de **Monsieur Hatim Ben Ahmed**, autres que ceux concernant le Groupe TGCC se présentent comme suit :

Société	Mandat	Faisant appel public à l'épargne
Akdital	Membre du Conseil d'Administration en représentation d'une personne morale	Oui
M Office Qca	Directeur Général Délégué	Non
M Park	Directeur Général Délégué	Non
MC II Concrete Ltd	Administrateur	Non
MC II Pasta Ltd	Administrateur	Non
MC II Smart Ltd - in Liquidation	Administrateur	Non
MC II Trailers Ltd	Administrateur	Non
MC III Al Razi Ltd	Administrateur	Non
MC III Clean (prev name MC III retail and MC III Schools)	Administrateur	Non
MC III Concrete Limited	Administrateur	Non
MC III Indus Ltd (prev MC III Spanish Investment Vehicle Limited)	Administrateur	Non
MC III Meso Limited - in Liquidation	Administrateur	Non
MC IV Money S.A.	Administrateur	Non
MC IV Packaging S.A.	Administrateur	Non
MC IV Pharma S.A. (prev MC IV Pharma S.a.r.l.)	Administrateur	Non
MC IV Team Ltd	Administrateur	Non
MC IV Team Malta Ltd	Administrateur	Non
MC Partners Ltd	Administrateur	Non
MC Team Maroc	Gérant	Non
MCP (Mauritius) GP III LTd (prev name Mediterrania Capital Partners (Mauritius) Limited)	Administrateur	Non
MCP (Mauritius) GP IV Ltd	Administrateur	Non
MCP Côte d'Ivoire	Gérant	Non
MCP RE FPCC	Membre du comité d'investissement	Non
MCPartners (Mauritius) Ltd	Administrateur	Non
Mediterrania Capital II (SICAV) plc	Administrateur et membre du comité d'investissement	Non
Mediterrania Capital Partners (Mauritius) IM Limited	Administrateur	Non
Mediterrania Capital Partners Gestion	Directeur Général	Non
Mediterrania Capital Partners Limited	Administrateur et membre du comité d'investissement	Non
Mediterrania Capital Partners Maroc	Gérant	Non
MS Partners	Directeur Général Délégué	Non

Les mandats de **Monsieur Khalid Chami**, autres que ceux concernant le Groupe TGCC se présentent comme suit :

Société	Mandat	Faisant appel public à l'épargne
Transports Marocains SA	Président du Conseil d'Administration	Non
Dislog Industries	Administrateur	Non
H&S Invest Holding SA	Administrateur indépendant	Non
Marbar SA	Administrateur	Non
Marbar Chimie SA	Administrateur	Non
Union Maritime Minière SA	Président du Conseil d'Administration	Non

Comité d'audit

Le Comité d'Audit est chargé d'assurer le suivi de l'information financière, la fiabilité du dispositif de contrôle interne et la mise en œuvre d'une gestion des risques adaptée à l'entreprise.

Le Comité d'Audit est chargé du contrôle légal des comptes annuels et de l'indépendance des commissaires aux comptes. Le Comité se réunit deux fois par an, et peut se réunir à titre exceptionnel, en cas d'urgence, pour des faits raisonnables et justifiés.

Khalid Chami	Président
Mohammed Saad Benjelloun Touimi	Membre
Abla Bouzoubaa	Membre
Hatim Ben Ahmed	Membre

Comité de nomination et de rémunération

Le Comité de Nomination et de Rémunération est chargé de présenter des recommandations au Conseil d'Administration relatives à la nomination et à la politique de rémunération globale des dirigeants et/ou salariés de la société, au type et mode de nomination et de calcul des rémunérations. Il est également consulté sur les questions se rapportant à la politique générale de nomination et de rémunération, ainsi que sur le plan de recrutement des salariés de la société et de ses filiales sur un horizon d'un an. Ce comité se réunit au moins une fois par an.

Meryem Nazih Cherkaoui	Présidente
Mohammed Reda Jaafar Senoussi	Membre
Hatim Ben Ahmed	Membre

Comité de direction

Le Comité de Direction est une instance de partage de l'information, de débat stratégique et de prise de décision opérationnelle qui se réunit 1 à 2 fois par mois. Le Comité de Direction examine et approuve les questions et les décisions relatives à la stratégie et à l'organisation du Groupe TGCC et se penche notamment sur les sujets suivants :

- ▶ Revues des recouvrements clients et de la performance globale de la société et de ses filiales ;
- ▶ Évolution du portefeuille d'affaires et du niveau, à date, du carnet de commandes ;
- ▶ Suivi de la production de chiffre d'affaires et son évolution comparativement au budget des projets;
- ▶ Discussion de sujets opérationnels relatifs aux enjeux et problématiques liés à la coordination entre les fonctions support et production ;
- ▶ Redéploiement des ressources humaines à la survenance des pics de production ;
- ▶ Partage et débats autour de sujets conjoncturels importants.

Dirigeant	Fonction actuelle
Mohammed Bouzoubaa	Président Directeur Général
Mohamed Reda Jaafar Senoussi *	Directeur Général Délégué
Ahmed Iraqui *	Directeur Général Exécutif - Production
Mohamed Fennan	Directeur Technique
Rida Benabdeljalil	Directeur Zone Rabat
Abla Bouzoubaa *	Directrice Général Adjointe -Développement
Asmaa Abaragh	Directrice Général Adjointe -Support
Meryem Nazih Cherkaoui	Directrice Pôle Ressources Humaines et Moyens Généraux
Fatima Zahra Bouzoubaa	Directrice Pôle Administratif et Financier
Bouchra Bouzoubaa	Directrice Pôle Achat et Sous-Traitance
Smail El Menjra *	Directeur Filiales Maroc

* Prise des nouvelles fonctions en 2024

Rémunération des dirigeants

La rémunération nette de l'année 2023 versée aux administrateurs est de 23 530 824 dirhams.

Relations avec les actionnaires

Conformément aux exigences réglementaires, TGCC informe, depuis son introduction en bourse en décembre 2021, régulièrement ses actionnaires par le biais de son site internet où est répertorié l'ensemble des publications légales exigées pour toute société cotée en bourse.

Au cours de l'année 2023, TGCC a publié ses informations financières selon le calendrier suivant :

- ▶ Avis de convocation à l'AGO réunie extraordinairement le 13 février 2023 : 12/01/2023
- ▶ Communiqué de presse suite au visa du dossier d'information relatif à la mise en place d'un programme d'émission de billets de trésorerie : 22/02/2023
- ▶ Communiqué de presse relatif aux indicateurs du 4^{ème} trimestre 2022 : 28/02/2023
- ▶ Communiqué de presse relatif au développement de l'activité en Libye : 12/04/2023
- ▶ Résultats financiers 2022 et CP RFA 2022 : 28/04/2023
- ▶ Avis de convocation à l'AGO du 20 juin 2023 : 16/05/2023
- ▶ CP relatif aux indicateurs du 1^{er} trimestre 2023 : 30/05/2023
- ▶ CP post AGO du 20 juin 2023 : 22/06/2023
- ▶ CP relatif aux résultats de vote en AGO du 20 juin 2023 : 26/06/2023
- ▶ CP relatif aux indicateurs du 2^{ème} trimestre 2023 : 29/08/2023
- ▶ CP financier relatif aux résultats du 1^{er} semestre 2023 : 26/09/2023
- ▶ Résultats financiers du 1^{er} semestre 2023 : 02/10/2023
- ▶ CP relatif aux indicateurs du 3^{ème} trimestre 2023 : 29/11/2023

L'ensemble des communiqués publiés sont disponibles sur le site internet de TGCC :

<https://tgcc.ma/informations-financieres/>

Comptes Annuels & **Rapports**



Rapport de Gestion du Conseil d'Administration l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle Exercice 2023

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réuni en Assemblée Générale Ordinaire annuelle conformément aux dispositions de la loi et des statuts de notre Société pour vous rendre compte de l'activité de la Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023, des résultats de cette activité et des perspectives d'avenir, et soumettre à votre approbation le bilan et les états de synthèse dudit exercice. Ces comptes sont joints au présent rapport.

Ce rapport expose :

1. L'activité de la société au cours de l'exercice 2023, les opérations réalisées et les résultats obtenus ;
2. La situation financière de la société;
3. La présentation des comptes annuels;
4. La proposition d'affectation du résultat;
5. L'état des filiales et participations et des sociétés contrôlées;
6. L'état de décomposition par échéance du solde des dettes fournisseurs ;
7. L'état des valeurs mobilières détenues
8. Les difficultés rencontrées au cours de l'exercice;
9. L'évolution prévisible et les perspectives d'avenir;
10. La situation du mandat des administrateurs;
11. La liste des mandats des administrateurs dans d'autres conseils d'administration ou conseils de surveillance ;
12. La situation du mandat des commissaires aux comptes;
13. Les investissements entrepris par l'entreprise
14. Les conventions réglementées.

Les convocations prescrites ont été régulièrement faites et tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

1. ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ AU COURS DE L'EXERCICE 2023

L'exercice 2023 a été marqué par la création d'une nouvelle filiale détenue à 100% DECO EXCELL et d'une nouvelle succursale en Libye.

L'exercice 2023 a connu la réalisation d'un chiffre d'affaires hors taxes de 5 816 904 701,40 dirhams contre 4 425 020 133,48 dirhams pour l'exercice précédent ; soit une augmentation d'environ 31%.

2. SITUATION FINANCIÈRE DE LA SOCIÉTÉ

Nous allons maintenant vous présenter en détail les états de synthèse sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2023 que nous soumettons à votre approbation.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues pour l'établissement de ces documents sont conformes à la réglementation en vigueur et identiques à celles adoptées pour les exercices précédents.

Le total des produits d'exploitation s'élève à 6 239 182 904,30 dirhams contre 4 468 931 494,34 dirhams au titre de l'exercice précédent ; soit une hausse de 40%.

Les charges d'exploitation de l'exercice se sont élevées à 5 808 088 048,58 dirhams contre

4 219 974 659,56 dirhams au titre de l'exercice précédent ; soit une hausse d'environ de 38%.

Le résultat d'exploitation s'élève à 431 094 855,72 dirhams contre 248 956 834,78 dirhams au titre de l'exercice précédent.

Compte tenu d'un résultat financier négatif de 17 669 330,48 dirhams, le résultat courant avant impôt est de 413 425 525,24 dirhams contre 276 017 564,86 dirhams au titre de l'exercice précédent.

Après prise en compte du résultat non courant négatif de 10 129 934,77 dirhams et après déduction de l'impôt sur les sociétés d'un montant de 93 951 954 dirhams, l'exercice 2023 se traduit par un bénéfice net de 309 343 636,47 dirhams contre un bénéfice net de 210 732 155,18 dirhams pour l'exercice précédent.

Au 31 décembre 2023, le total du bilan de la société s'élève à 5 271 172 361,30 dirhams contre 4 028 545 784,90 dirhams au titre de l'exercice précédent ; soit une hausse de 31 %.

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les états de synthèse de l'exercice clos le 31 décembre 2023 tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice net de 309 343 636,47 MAD

3. PRÉSENTATION DES COMPTES ANNUELS CONSOLIDÉS

Au cours de l'exercice social clos le 31 décembre 2023, le groupe a réalisé :

- Un total produit d'exploitation consolidé de 7 287 391 KMAD contre 5 260 679 KMAD au titre de l'exercice précédent ;

- Un résultat d'exploitation courant consolidé de 581 487 KMAD contre 405 323 KMAD en 2022 ;

- Un résultat net consolidé de 362 576 KMAD contre 245 322 KMAD au titre de l'exercice précédent.

Nous vous présentons les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023 ainsi que l'évolution de leurs principaux postes.

1) Bilan

Les principaux postes du bilan figurent ci-après en annexe.

2) Compte de produits et charges et ESG

Ces états sont reproduits ci-après en annexe.

3) Tableau de financement

Le tableau de financement figure en annexe.

4) État des Informations Complémentaires

Les états d'information complémentaires prévus par la réglementation comptable sont également joints aux états cités ci-dessus.

4. PROPOSITION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT

Nous vous proposons de bien vouloir affecter le résultat de l'exercice qui s'élève à 309 343 636,47 dirhams comme suit :

Report à nouveau	127 000 727,04 MAD
Résultat net de l'exercice	309 343 636,47 MAD
Résultat distribuable	436 344 363,51 MAD
Dividendes bruts	237 298 875,00 MAD
Report à nouveau 2024	199 045 488,51 MAD

5. FILIALES ET PARTICIPATIONS

Le tableau ci-dessous présente les résultats des filiales de la Société au 31 décembre 2023.

						Extrait des derniers états de synthèse de la société	
Raison sociale	Secteur d'activité	Capital social	Participation	Prix d'acquisition	Date de clôture	Situation nette	Résultat net
BESIX TGCC SAS	Travaux de construction	1 000 000,00	45%	450 000,00	31/12/2023	115 254 971,72	6 863 222,95
ARTE LIGNIUM	Menuiserie Bois	100 000,00	90%	90 000,00	31/12/2023	290 109,53	105 144,46
PLATINUM POWER	Travaux de construction	26 264 000,00	5%	50 000 000,00	31/12/2023	-	-
T2G GABON	Travaux de construction	214 300,00	80%	171 474,64	31/12/2023	-745 674,86	1 520 585,24
TGCC COTE D'IVOIRE	Travaux de construction	215 000,00	100%	8 098 622,70	31/12/2023	47 536 791,94	9 806 970,58
EMENE PREFA	Fabrication de matériaux de construction	21 000 000,00	100%	41 750 000,00	31/12/2023	51 875 616,79	27 336 078,74
TGCI	Société à statut CFC	300 000,00	100%	300 000,00	31/12/2023	-389 093,27	-173 047,00
TGCC SENEGAL	Promotion immobilière	168 717,50	100%	168 717,50	31/12/2023	-1 761 001,00	722 355,15
OXY REVET	Revêtement	100 000,00	100%	18 470 589,00	31/12/2023	15 675 562,82	11 519 431,31
INFINITE	Menuiserie	100 000,00	80%	80 000,00	31/12/2023	19 327 129,78	18 007 130,00
TGEM	Travaux d'électromécanique de polimerie	100 000,00	100%	100 000,00	31/12/2023	2 103 904,52	1 134 417,34
TGCC DEVE-LOPPEMENT	Travaux de construction	108 550,00	100%	108 550,00	31/12/2023	15 062,00	-96 530,00
TGCC GUINEE	Travaux de construction	259 680,00	100%	259 680,00	31/12/2023	2 739 693,10	2 494 039,10
DECO EXCELL	Travaux d'agencements	100 000,00	100%	100 000,00	31/12/2023	98 084,20	-1 915,80

6. DÉCOMPOSITION PAR ÉCHÉANCE DU SOLDE DES DETTES FOURNISSEURS

	Montant des dettes échues					
	(A) Montant des dettes fournisseurs à la clôture	(B) Montant des dettes non échues	(C) Dettes échues de moins de 30 jours	(D) Dettes échues entre 30 et 61 jours	(E) Dettes échues entre 61 et 90 jours	(F) Dettes échues de plus de 90 jours
31/12/2022	1 522 028 839,29	802 654 624,33	130 669 367,67	70 090 767,66	69 719 083,59	448 894 996,04
31/12/2023	2 493 479 238,90	1 780 516 525,52	142 190 014,27	23 862 435,58	28 001 888,23	518 908 375,30

7. L'ETAT DES VALEURS MOBILIERES DETENUES

La société TGCC a procédé au titre de l'exercice 2023 à des opérations de souscription et de rachat des titres et valeur de placement dont le détail des mouvements au cours de l'exercice 2023, se présente comme suit.

Rubrique	Montants en MAD
Solde initial des titres et valeurs de placement au 01/01/2023	0
Montant des souscriptions durant l'exercice 2023	199 994 443,71
Montant des rachats durant l'exercice 2023	199 994 443,71
Solde initial des titres et valeurs de placement au 31/12/2023	0,00

A noter les opérations de souscription et de rachat des titres de valeurs de placement au titre de l'exercice 2023 sont soldé par une plus-value de 247 522,67 MAD.

8. LES DIFFICULTES RENCONTREES AU COURS DE L'EXERCICE

Néant.

9. EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Le carnet de commandes et le contexte économique marqué par plusieurs signaux positifs permettront à TGCC d'aborder 2024 avec une confiance renouvelée. Cette dynamique est soutenue par les perspectives favorables du secteur de la construction au Maroc.

10. SITUATION DU MANDAT DES ADMINISTRATEURS

Le conseil d'administration examine la situation du mandat des administrateurs, et constate que l'expiration du mandat des administrateurs suivants :

- Monsieur Mohammed Bouzoubaa,
- Madame Meryem Nazih Cherkaoui,
- Madame Fatima Zahra Bouzoubaa,
- Monsieur Mohamed Reda Jaafar Senoussi,
- Monsieur Mohammed Saad Berrada.

Nous vous proposons de renouveler le mandat desdits administrateurs pour une durée de six (06) années, devant expirer à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle devant statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2029.

11.LA LISTE DES MANDATS DES ADMINISTRATEURS DANS D'AUTRES CONSEILS D'ADMINISTRATION AINSI QUE LEURS EMPLOIS

Cf. Annexe 1.

12. SITUATION DU MANDAT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Le conseil d'administration examine la situation des mandats des commissaires aux comptes.

Le conseil d'administration constate que le mandat du commissaire aux comptes Audicis représenté par M. BOUMESMAR Mohamed n'arrive à échéance qu'à l'issue de la réunion de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires qui sera tenue pour statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

Le conseil d'administration constate également que le mandat du commissaire aux comptes Fidaroc Grant Thornton représenté par M. MAAROUF Tarik arrive à échéance à l'issue de la réunion de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue pour statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023. Nous vous proposons le renouvellement du mandat pour une durée de 3 ans.

13. INVESTISSEMENTS ENTREPRIS PAR LA SOCIETE

Les dépenses en investissements nets consolidés se sont élevés à 326 MMAD au 31 décembre 2023 contre 121 MMAD en 2022. Ces investissements accompagnent le déploiement de la production et portent principalement sur des installations techniques, des équipements d'échafaudage et du matériel de transport.

14.CONVENTIONS REGLEMENTEES.

Nous vous soumettons le rapport général du commissaire aux comptes de la Société ainsi que le rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article 56 de la loi 17-95 relative aux sociétés anonymes, telle que modifiée et complétée.

Votre Conseil vous invite à adopter les résolutions qu'il soumet à votre vote.

Fait à Casablanca, le 29 Mars 2024.

Le Président du Conseil d'Administration

Annexe 1

La liste des mandats des administrateurs dans d'autres conseils d'administration ainsi que leurs emplois

Mandats des administrateurs dans d'autres Conseils d'Administration

Les mandats de M. Mohammed Bouzoubaa, autres que ceux concernant le Groupe TGCC se présentent comme suit :

Société	Mandat
Abline	Gérant
Agaly Promo	Co gérant
AKDITAL Immo	Administrateur
Albo Promotion	Co gérant
Artorium	Co gérant
B Distrib	Gérant
B. Invest Holding	Gérant
BFO Foncière	Gérant
Bfo Office	Gérant
Bfo Partners	PDG
Bfo Sante	Gérant
Bh Développement	Co gérant
Bina Bayti	Co gérant
Bina Développement	Gérant
Bina Développement Immobilier	Co gérant
Bina Invest	Gérant
Bina Logistics	Administrateur
Bina Premium	Co gérant
BIP Partners	Administrateur
Bouskoura Immobilier	Co gérant
Bouskoura Immobilier 2	Co gérant
Carlton Immobilier	Co gérant
Casa Anfa Développement	Gérant
Chellalate Promo	Co gérant
Crea Immo	Co gérant
Espacio 2005 Maroc	Gérant
Galy Immo	Co gérant
Gidm Promo	Co gérant
Groupe Alj & Bouzoubaa	Co gérant
Groupe Arabe de Réalisation d'Afrique du Nord	Administrateur / DG
Groupe International De Management Des Etablissements De Soins	PDG
Groupe Soukkania	Co gérant
Hdyat Errahma	Co gérant
Immobilie Forrest	Gérant
Immobilie Soukkania	Co gérant
Immoxy	Co gérant
Kenz Tamaris	Co gérant
Lead Premium	Co gérant
Linab	Co gérant
Mbo Développement	Co gérant
Midp Hôtel	Gérant
Mme Trading Agency	PDG
Nec Immo	Gérant
OS Immo	Co-gérant
Pharmaprom	Administrateur
Prime office (en création)	PDG
Promo 611	Co gérant
TGCC Développement Immobilier	Gérant
TGCC Immobilier	Co gérant
TGCC Réalisations Immobilières	Gérant
Tmlog	Co gérant
TMLOG Park	Co-gérant
Villa Van Gogh	Gérant
Yas Développement	Co gérant

Les mandats de Madame Meryem Bouzoubaa, autres que ceux concernant le Groupe TGCC se présentent comme suit :

Société	Mandat
Artorium	Gérante
Fondation TGCC	Présidente

Les mandats de Monsieur Saad Bendidi, autres que ceux concernant le Groupe TGCC se présentent comme suit :

Société	Mandat
Africa Select Equity Fund (SICAV) P.L.C.	Administrateur
Akdital Holding	Membre du Conseil d'Administration en représentation d'une personne morale
Al Raja - X- Ray center CO.	Président
Cairo Diagnostic Imaging Centres	Président
Cairo Radiotherapy and Radiology Complex (Cairo Ray)	Président
Cairo Scan Radiology & Labs S.A.E	Président
Consultant Radiologists Diagnostic Center	Président
DISLOG Industries	Membre du Conseil d'Administration en représentation d'une personne morale
Eastern Medical Holding Limited	Administrateur
HWM	Administrateur
Lab Med Medical Laboratories	Président
Les Eaux Minérales d'Oulmès	Administrateur indépendant et Président du Comité d'Audit
MC II Auto Ltd	Administrateur
MC II Concrete Ltd	Administrateur
MC II Education Ltd	Administrateur
MC II Fashion Ltd	Administrateur
MC II K12 Ltd	Administrateur
MC II Pasta Ltd	Administrateur
MC II Smart Ltd - in Liquidation	Administrateur
MC II Trailers Ltd	Administrateur
MC III Al Razi Ltd	Administrateur
MC III Clean (prev name MC III retail and MC III Schools)	Administrateur & Président
MC III Concrete Limited	Administrateur
MC III Indus Ltd (prev MC III Spanish Investment Vehicle Limited)	Administrateur
MC III Meso Limited - in Liquidation	Administrateur
MC III Scan 1 Ltd	Administrateur
MC III Team Ltd	Administrateur
MC IV Money S.A.	Administrateur
MC IV Pharma S.A. (prev MC IV Pharma S.a.r.l.)	Administrateur
MC IV Team Malte Ltd	Administrateur
MC Partners Ltd	Administrateur
MCIV LTD.	Administrateur
MCP RE FPCC	Membre du comité d'investissement
MCTeam Ltd.	Administrateur
Medical Imaging Technology center (Techno Rad)	Président
Medicine Technology center (Techno Med)	Président
Mediterrania Capital III (Parallel) LP	Administrateur
Mediterrania Capital II (SICAV) plc	Administrateur
Mediterrania Capital III LP	Membre du comité d'investissement
Mediterrania Capital Partners Gestion	Membre du comité d'investissement
Mediterrania Capital Partners Limited	Administrateur, Gestionnaire de portefeuille et investissement
MedRay	Président
MetaLab L.L.C	Président
Olea SPV Limited	Membre du comité d'investissement
Ray-Lab Ltd	Administrateur
Techno Group for Medical Centers Management	Président
Technogroup Investments Holdings	Président
TechnoScan- Radiology Technology center	Président

Les mandats de Monsieur Saad Berrada, autres que ceux concernant le Groupe TGCC se présentent comme suit :

Société	Mandat
Afrikaia Gaz	Administrateur
Berch	Gérant Associé
Bousoukoura Immobilier	Associé
C.C Outtour	Gérant Associé
Chocosweet	Gérant Associé
Habitation Modernes	Gérant Associé
Hamd	Gérant Associé
MC Sweet	Gérant Associé
Michoc	Président Associé
Mipar	Gérant Associé
MP2C	Gérant Associé
Pharmaprom	PDG
Pres du Service	Associé
Santraco	Gérant Associé
Societe Immo Outtour	Gérant Associé
Tmlog	Associé
Yas Immobilier	Associé

Les mandats de Monsieur Med Reda Jaafar Senoussi, autres que ceux concernant le Groupe TGCC se présentent comme suit :

Société	Mandat
M Office Qca	Directeur Général
M Park	Directeur Général
MCP RE FPCC	Membre du comité d'investissement
Mediterrania Capital Partners Gestion	Administrateur
MS Partners	Directeur Général
Nema	Gérant

Les mandats de Monsieur Saad Benjelloun, autres que ceux concernant le Groupe TGCC se présentent comme suit :

Société	Mandat
MKN Consulting	Associé Gérant

Les mandats de Monsieur Hatim Ben Ahmed, autres que ceux concernant le Groupe TGCC se présentent comme suit :

Société	Mandat
Akdital	Membre du Conseil d'Administration en représentation d'une personne morale
M Office Qca	Directeur Général Délégué
M Park	Directeur Général Délégué
MC II Concrete Ltd	Administrateur
MC II Pasta Ltd	Administrateur
MC II Smart Ltd - in Liquidation	Administrateur
MC II Trailers Ltd	Administrateur
MC III Al Razi Ltd	Administrateur
MC III Clean (prev name MC III retail and MC III Schools)	Administrateur
MC III Concrete Limited	Administrateur
MC III Indus Ltd (prev MC III Spanish Investment Vehicle Limited)	Administrateur
MC III Meso Limited - in Liquidation	Administrateur
MC IV Money S.A.	Administrateur
MC IV Packaging S.A.	Administrateur
MC IV Pharma S.A. (prev MC IV Pharma S.a.r.l.)	Administrateur
MC IV Team Ltd	Administrateur
MC IV Team Malta Ltd	Administrateur
MC Partners Ltd	Administrateur
MC Team Maroc	Gérant
MCP (Mauritius) GP III LTD (prev name Mediterrania Capital Partners (Mauritius) Limited)	Administrateur
MCP (Mauritius) GP IV Ltd	Administrateur
MCP Côte d'Ivoire	Gérant
MCP RE FPCC	Membre du comité d'investissement
MCPartners (Mauritius) Ltd	Administrateur
Mediterrania Capital II (SICAV) plc	Administrateur et membre du comité d'investissement
Mediterrania Capital Partners (Mauritius) IM Limited	Administrateur
Mediterrania Capital Partners Gestion	Directeur Général
Mediterrania Capital Partners Limited	Administrateur et membre du comité d'investissement
Mediterrania Capital Partners Maroc	Gérant
MS Partners	Directeur Général Délégué

Les mandats de Monsieur Khalid Chami, autres que ceux concernant le Groupe TGCC se présentent comme suit :

Société	Mandat
Transports Marocains SA	Président du Conseil d'Administration
Dislog Industries	Administrateur
H&S Invest Holding SA	Administrateur indépendant
Marbar SA	Administrateur
Marbar Chimie SA	Administrateur
Union Maritime Minière SA	Président du Conseil d'Administration

Comptes sociaux

Bilan Actif

(En dirhams)	31-déc-23			31-déc-22
	Brut	Amortissement	Net	Net
Immobilisations en non valeur (A)	96 732 726,52	72 833 988,95	23 898 737,57	34 578 616,21
Frais préliminaires	272 072,00	272 072,00		54 414,39
Charges à répartir sur plusieurs exercices	96 460 654,52	72 561 916,95	23 898 737,57	34 524 201,82
Primes de remboursement des obligations				
Immobilisations incorporelles (B)	8 193 625,36	6 856 192,39	1 337 432,97	515 387,75
Immobilisations en recherche et développement				
Brevets, marques, droits et valeurs similaires	8 193 625,36	6 856 192,39	1 337 432,97	515 387,75
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles (C)	510 684 945,46	328 855 781,66	181 829 163,80	137 831 987,48
Terrains				
Constructions	1 071 666,67	142 888,89	928 777,78	2 204 583,33
Installations techniques, matériel et outillage	459 082 223,02	297 676 366,90	161 405 856,12	117 638 298,87
Matériel de transport	4 758 422,82	4 393 004,64	365 418,18	258 151,56
Mobilier de bureau, aménagements divers	45 772 632,95	26 643 521,23	19 129 111,72	17 730 953,72
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours				
Immobilisations financières (D)	160 373 198,72	58 367 461,91	102 005 736,81	84 904 707,03
Prêts immobilisés	206 078,00		206 078,00	439 179,96
Autres créances financières	40 019 486,88		40 019 486,88	17 217 893,23
Titres de participation	120 147 633,84	58 367 461,91	61 780 171,93	67 247 633,84
Autres titres immobilisés				
Écart de conversion - Actif (E)				
Diminution des créances immobilisées				
Augmentation des dettes financières				
TOTAL I (A+B+C+D+E)	775 984 496,06	466 913 424,91	309 071 071,15	257 830 698,47
Stocks (F)	1 012 346 265,90		1 012 346 265,90	622 805 587,78
Marchandises				
Matières et fournitures consommables	88 577 747,68		88 577 747,68	80 071 823,48
Produits en cours	923 768 518,22		923 768 518,22	542 733 764,30
Produits intermédiaires et résiduels				
Produits finis				
Créances de l'actif circulant (G)	4 052 993 943,63	223 388 807,72	3 829 605 135,91	3 121 093 976,10
Fournisseurs débiteurs, avances à acomptes	460 618 987,22		460 618 987,22	245 621 379,74
Clients et comptes rattachés	2 930 695 362,02	223 388 807,72	2 707 306 554,30	2 376 115 043,50
Personnel	446 008,00		446 008,00	48 957,05
État	598 278 802,45		598 278 802,45	395 171 314,21
Compte d'associés				
Autres débiteurs	32 748 520,07		32 748 520,07	84 286 558,26
Comptes de régularisation actif	30 206 263,87		30 206 263,87	19 850 723,34
Titres et valeurs de placement (H)	5 000 000,00		5 000 000,00	
Écarts de conversion actif [I] Éléments circulants	24 895,07		24 895,07	208 009,15
TOTAL II (F+G+H+I)	5 070 365 104,60	223 388 807,72	4 846 976 296,88	3 744 107 573,03
Trésorerie-Actif	115 124 993,27		115 124 993,27	26 607 513,40
Chèques et valeurs à encaisser				
Banques, T G et C C P	114 771 549,80		114 771 549,80	26 106 654,16
Caisnes, Régies d'avances et accreditifs	353 443,47		353 443,47	500 859,24
TOTAL III	115 124 993,27		115 124 993,27	26 607 513,40
TOTAL GÉNÉRAL	5 961 474 593,93	690 302 232,63	5 271 172 361,30	4 028 545 784,90

Bilan Passif

(En dirhams)	31-déc-23	31-déc-22
CAPITAUX PROPRES	1 266 497 222,83	1 146 992 686,36
Capital social ou personnel (1)	316 398 500,00	316 398 500,00
Moins : actionnaires, capital souscrit non appelé		
Capital appelé	316 398 500,00	316 398 500,00
dont versé	316 398 500,00	316 398 500,00
Primes d'émission, de fusion , d'apport	481 717 109,19	481 717 109,19
Écarts de réévaluation		
Réserve légale	31 639 850,00	31 639 850,00
Autres réserves	397 400,13	397 400,13
Report à nouveau (2)	127 000 727,04	106 107 671,86
Résultats nets en instance d'affectation (2)		
Résultat net de l'exercice (2)	309 343 636,47	210 732 155,18
Total des capitaux propres (A)	1 266 497 222,83	1 146 992 686,36
Capitaux propres assimilés (B)		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Dettes de financement (C)	58 588 548,03	71 976 428,32
Emprunts obligataires		
Autres dettes de financement	58 588 548,03	71 976 428,32
Provisions durables pour risques et charges (D)		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
Écart de conversion - Passif (E)		
Augmentation de créances immobilisées		
Diminution des dettes de financement		
TOTAL I (A + B + C + D + E)	1 325 085 770,86	1 218 969 114,68
Dettes du passif circulant (F)	3 151 797 737,33	2 197 748 769,92
Fournisseurs et comptes rattachés	2 493 479 238,98	1 522 028 839,29
Clients crédateurs , avances et acomptes	397 103 258,02	375 789 474,05
Personnel	21 287 087,51	12 271 188,09
Organismes sociaux	19 808 690,88	15 438 765,98
État	212 710 104,89	266 915 982,44
Comptes d'associés		
Autres créanciers	189 612,78	305 789,71
Comptes de régularisation - passif	7 219 744,27	4 998 730,36
Autres provisions pour risques et charges (G)	10 629 163,19	2 064 815,80
Écarts de conversion Passif (éléments circulants) (H)		
TOTAL II (F + G + H)	3 162 426 900,52	2 199 813 585,72
Trésorerie passif	783 659 689,92	609 763 084,50
Crédits d'escompte	19 314 955,87	37 964 965,32
Crédits de trésorerie	200 000 000,00	196 950 000,00
Banques (Soldes créditeurs)	564 344 734,05	374 848 119,18
TOTAL III	783 659 689,92	609 763 084,50
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	5 271 172 361,30	4 028 545 784,90

Compte de produits et charges (hors taxes)

	(En dirhams)	Exercice du 1 janvier 2023 au 31 décembre 2023				
		NATURE	OPÉRATIONS		TOTAUX DE L'EXERCICE	TOTAUX DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT
			Propres à l'exercice	Concernant les exercices précédents		
			(1)	(2)	3= 1 + 2	
EXPLOITATION	I Produits d'exploitation	6 239 182 904,30		6 239 182 904,30	4 468 931 494,34	
	Ventes de marchandises (en l'état)					
	Ventes de biens et services produits	5 816 904 701,40		5 816 904 701,40	4 425 020 133,48	
	Chiffre d'affaires	5 816 904 701,40		5 816 904 701,40	4 425 020 133,48	
	Variation de stocks de produits (+ ou -) (1)	381 034 753,92		381 034 753,92	40 710 232,88	
	Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même					
	Subventions d'exploitation					
	Autres produits d'exploitation					
	Reprises d'exploitation : transferts de charges	41 243 448,98		41 243 448,98	3 201 127,98	
	TOTAL I	6 239 182 904,30		6 239 182 904,30	4 468 931 494,34	
	II Charges d'exploitation	5 807 663 714,88	424 333,70	5 808 088 048,58	4 219 974 659,56	
	Achats revendus (2) de marchandises					
	Achats consommés (2) de matières et fournitures	4 566 939 228,90		4 566 939 228,90	3 379 298 997,19	
	Autres charges externes	250 808 474,90	424 333,70	251 232 808,60	179 203 958,40	
Impôts et taxes	7 590 416,68		7 590 416,68	5 418 050,62		
Charges de personnel	805 711 606,52		805 711 606,52	541 119 540,62		
Autres charges d'exploitation	5 314 285,74		5 314 285,74	7 631 519,59		
Dotations d'exploitation	171 299 702,14		171 299 702,14	107 302 593,14		
TOTAL II	5 807 663 714,88	424 333,70	5 808 088 048,58	4 219 974 659,56		
III RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	431 519 189,42	-424 333,70	431 094 855,72	248 956 834,78		
FINANCIER	IV Produits financiers	38 321 939,23		38 321 939,23	65 503 682,64	
	Produits des titres de participation et autres titres immobilisés	36 119 442,38		36 119 442,38		
	Gains de change	900 529,10		900 529,10	5 456 714,02	
	Intérêts et autres produits financiers	1 093 958,60		1 093 958,60	59 786 761,68	
	Reprises financières : transferts de charges	208 009,15		208 009,15	260 206,94	
	TOTAL IV	38 321 939,23		38 321 939,23	65 503 682,64	
	V Charges financières	55 991 269,71		55 991 269,71	38 442 952,56	
	Charges d'intérêts	49 453 460,57		49 453 460,57	36 310 214,85	
	Pertes de change	945 452,16		945 452,16	1 924 728,55	
	Autres charges financières					
	Dotations financières	5 592 356,98		5 592 356,98	208 009,16	
TOTAL V	55 991 269,71		55 991 269,71	38 442 952,56		
VI RÉSULTAT FINANCIER (IV - V)	-17 669 330,48		-17 669 330,48	27 060 730,08		
VII RÉSULTAT COURANT (III + VI)	413 849 858,94	-424 333,70	413 425 525,24	276 017 564,86		

Compte de produits et charges (hors taxes) (suite)

	(En dirhams)	Exercice du 1 janvier 2023 au 31 décembre 2023				
		NATURE	OPÉRATIONS		TOTAUX DE L'EXERCICE	TOTAUX DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT
			Propres à l'exercice	Concernant les exercices précédents		
			(1)	(2)	3= 1 + 2	
NON COURANT	VIII PRODUITS NON COURANTS	38 203 327,50		38 203 327,50	69 850 914,97	
	Produits de cessions d'immobilisations	32 624 139,49		32 624 139,49	8 523 526,90	
	Subvention d'équilibre					
	Reprises sur subventions d'investissement					
	Autres produits non courants	5 579 188,01		5 579 188,01	61 327 388,07	
	Reprises non courantes : transferts de charges					
	TOTAL VIII	38 203 327,50		38 203 327,50	69 850 914,97	
	IX CHARGES NON COURANTES	48 333 262,27		48 333 262,27	72 220 432,65	
	Valeurs nettes d'amortissement des immobilisations cédées	29 290 902,22		29 290 902,22	6 124 045,67	
	Subventions accordées					
Autres charges non courantes	19 042 360,05		19 042 360,05	66 096 386,98		
Dotations non courantes aux amortissements et aux provisions						
TOTAL IX	48 333 262,27		48 333 262,27	72 220 432,65		
X RÉSULTAT NON COURANT (VIII - IX)	-10 129 934,77		-10 129 934,77	-2 369 517,68		
XI RÉSULTAT AVANT IMPÔTS (VII+ ou - X)	403 719 924,17	-424 333,70	403 295 590,47	273 648 047,18		
XII IMPÔTS SUR LES RÉSULTATS	93 951 954,00		93 951 954,00	62 915 892,00		
XIII RÉSULTAT NET (XI - XII)	309 767 970,17	-424 333,70	309 343 636,47	210 732 155,18		
XIV TOTAL DES PRODUITS (I + IV + VIII)	6 315 708 171,03		6 315 708 171,03	4 604 286 091,95		
XV TOTAL DES CHARGES (II + V + IX + XII)	6 005 940 200,86	424 333,70	6 006 364 534,56	4 393 553 936,77		
XVI RÉSULTAT NET (total produits - total charges)	309 767 970,17	-424 333,70	309 343 636,47	210 732 155,18		

Tableau de Financement

01/01/2023 au 31/12/2023

I. SYNTHÈSE DES MASSES DU BILAN	Exercice b	Exercice précédent a	Exercice a - b	
			Emplois c	Ressources d
Financement permanent	1 325 085 770,86	1 218 969 114,68		106 116 656,18
Moins actif immobilisé	309 071 071,15	257 830 698,47	51 240 372,68	
= FONDS DE ROULEMENT FONCTIONNEL (1-2) (A)	1 016 014 699,71	961 138 416,21		54 876 283,50
Actif circulant	4 846 976 296,88	3 744 107 573,03	1 102 868 723,85	
Moins Passif circulant	3 162 426 900,52	2 199 813 585,72		962 613 314,80
= BESOINS DE FINANCEMENT GLOBAL (4-5) (B)	1 684 549 396,36	1 544 293 987,31	140 255 409,05	
TRÉSORERIE NETTE (ACTIF-PASSIF) A - B	-668 534 696,65	-583 155 571,10		85 379 125,55
II. EMPLOIS ET RESSOURCES	Exercice		Exercice précédent	
	Emplois	Ressources	Emplois	Ressources
I. RESSOURCES STABLES DE L'EXERCICE				
AUTOFINANCEMENT (A)		194 144 051,70		91 331 554,31
+ Capacité d'autofinancement		383 983 151,70		265 350 729,31
- Distributions de bénéficiés		189 839 100,00		174 019 175,00
CESSIONS ET RÉDUCTIONS D'IMMOBILISATIONS (B)		32 624 139,49		14 482 513,43
+ Cessions d'immobilisations incorporelles				
+ Cessions d'immobilisations corporelles		32 624 139,49		8 523 526,90
+ Cessions d'immobilisations financières				5 958 986,53
+ Récupérations sur créances immobilisées				
AUGMENTATIONS DES CAPITAUX PROPRES ET ASSIMILÉS (C)				
+ Augmentations de capital, apports				
+ Subvention d'investissement				
AUGMENTATION DES DETTES DE FINANCEMENT (D) (nettes de primes de remboursement)				
TOTAL I. RESSOURCES STABLES (A+B+C+D)		226 768 191,19		105 814 067,74
II. EMPLOIS STABLES DE L'EXERCICE				
ACQUISITIONS ET AUGMENTATIONS D'IMMOBILISATIONS (E)	148 504 027,40		65 221 893,00	
+ Acquisitions d'immobilisations incorporelles	1 095 992,40		196 950,00	
+ Acquisitions d'immobilisations corporelles	124 739 543,31		53 320 399,74	
+ Acquisitions d'immobilisations financières	22 668 491,69		11 704 543,26	
+ Augmentation des créances immobilisées				
REMBOURSEMENT DES CAPITAUX PROPRES (F)				
REMBOURSEMENT DES DETTES DE FINANCEMENT (G)	13 387 880,29		13 238 489,14	
EMPLOIS EN NON VALEURS (H)	10 000 000,00			
TOTAL II. EMPLOIS STABLES (E+F+G+H)	171 891 907,69		78 460 382,14	
III. VARIATION DU BESOIN DE FINANCEMENT GLOBAL (B.F.G.)	140 255 409,05		279 250 899,39	
IV. VARIATION DE LA TRÉSORERIE		85 379 125,55		251 897 213,79
TOTAL GÉNÉRAL	312 147 316,74	312 147 316,74	357 711 281,53	357 711 281,53

État des Soldes de Gestion (E.S.G)

01/01/2023 au 31/12/2023

DESIGNATION		EXERCICE	EXERCICE PRÉCÉDENT
1	Ventes de marchandises (en l'état)		
2	- Achats revendus de marchandises		
I	= MARGE BRUTES VENTES EN L'ÉTAT		
	+ PRODUCTION DE L'EXERCICE (3+4+5)	6 197 939 455,32	4 465 730 366,36
3	Ventes de biens et services produits	5 816 904 701,40	4 425 020 133,48
4	Variation stocks produits	381 034 753,92	40 710 232,88
5	Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même		
	- CONSOMMATIONS DE L'EXERCICE (6+7)	4 818 172 037,50	3 558 502 955,59
6	Achats consommés de matières et fournitures	4 566 939 228,90	3 379 298 997,19
7	Autres charges externes	251 232 808,60	179 203 958,40
	= VALEUR AJOUTÉE (I+II+III)	1 379 767 417,82	907 227 410,77
8	+ Subventions d'exploitation		
9	- Impôts et taxes	7 590 416,68	5 418 050,62
10	- Charges de personnel	805 711 606,52	541 119 540,62
	= EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION (EBE) OU INSUFFISANCE BRUTE D'EXPLOITATION (IBE)	566 465 394,62	360 689 819,53
11	+ Autres produits d'exploitation		
12	- Autres charges d'exploitation	5 314 285,74	7 631 519,59
13	+ Reprises d'exploitation, transferts de charges	41 243 448,98	3 201 127,98
14	- Dotations d'exploitation	171 299 702,14	107 302 593,14
VI	= RÉSULTAT D'EXPLOITATION (+ou-)	431 094 855,72	248 956 834,78
VII	+ RÉSULTAT FINANCIER	-17 669 330,48	27 060 730,08
VIII	= RÉSULTAT COURANT (+ou-)	413 425 525,24	276 017 564,86
IX	+ RÉSULTAT NON COURANT	-10 129 934,77	-2 369 517,68
15	- Impôts sur les résultats	93 951 954,00	62 915 892,00
X	= RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	309 343 636,47	210 732 155,18
- TABLEAU DE FORMATION DES RÉSULTATS (T.F.R)			
1	Résultat net de l'exercice	309 343 636,47	210 732 155,18
	Bénéfice +	309 343 636,47	210 732 155,18
	Perte -		
2	+ Dotations d'exploitation (1)	72 405 290,59	57 018 055,36
3	+ Dotations financières (1)	5 567 461,91	
4	+ Dotations non courantes (1)		
5	- Reprises d'exploitation (2)		
6	- Reprises financières (2)		
7	- Reprises non courantes (2)		
8	- Produits des cessions d'immobilisation	32 624 139,49	8 523 526,90
9	+ Valeurs nettes d'amortiss. des immo. cédées	29 290 902,22	6 124 045,67
	CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT (C.A.F.)	383 983 151,70	265 350 729,31
I	10 - Distributions de bénéficiés	189 839 100,00	174 019 175,00
II	= AUTOFINANCEMENT	194 144 051,70	91 331 554,31

(1) À l'exclusion des dotations relatives aux actifs et passif circulants et à la trésorerie.

(2) À l'exclusion des reprises relatives aux actifs circulants et à la trésorerie.

(3) Y compris reprises sur subventions d'investissements.

Principales Méthodes d'Évaluation Spécifiques à l'Entreprise

01/01/2023 au 31/12/2023

I- ACTIF IMMOBILISÉ

A- Évaluation à l'entrée

1- Immobilisations en non valeurs

La valeur d'entrée est constituée par le coût de revient de l'immobilisation.

2- Immobilisations incorporelles

La valeur d'entrée est constituée par le coût de revient de l'immobilisation.

3- Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens.

4- Immobilisations financières

Sont portées dans ce poste de bilan, les sommes payées pour l'acquisition des titres de participation, ainsi que pour les dépôts et cautionnements.

B- Création des valeurs

1- Méthodes d'amortissements

Les méthodes d'amortissement pratiquées sont les méthodes prévues par les règles fiscales en vigueur pour chaque catégorie d'immobilisation

2- Méthodes d'évaluation des provisions pour dépréciation

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

3- Méthodes de détermination des écarts de Conversion - Actif

Les écarts de conversion sont calculés d'après le taux de change à la date de clôture.

II- ACTIF CIRCULANT

A- Évaluation à l'entrée

II. A1. Stock

La méthode d'évaluation du Stock à la fin d'exercice est la méthode du premier entrée, premier sorti (CMUP). Ces stocks sont évalués sur la base de projets de décomptes établis à la clôture de l'exercice avec une neutralisation de la marge réelle sur chaque projet. La couverture du risque de dépréciation de ces stocks implique le recours au jugement de la direction en matière d'identification des projets constituant des risques de pertes actuelles ou prévisibles."

II. A2. Créances

Les créances sont inscrites en comptabilité pour leur montant nominal. Les créances clients font l'objet, le cas échéant, d'une provision calculée sur la base du risque de non recouvrement. La couverture du risque de perte sur les créances anciennes implique le recours au jugement de la Direction en matière d'identification des créances présentant des indices de défaut ainsi que l'évaluation du montant des provisions à comptabiliser.

II. A3. Titres et valeurs de placement

Les titres et valeurs de placement sont estimés à la date de clôture au cours de la valeur à la date de fin d'exercice.

B- Création des valeurs

1- Méthodes d'évaluation des provisions pour dépréciation

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur nominale brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

2- Méthodes de détermination des écarts de Conversion - Actif

Les écarts de conversion sont calculés d'après le taux de change à la date de clôture.

III- FINANCEMENT PERMANENT

1- Méthodes de réévaluation

Les capitaux propres et dettes de financement sont inscrites à leur valeur nominale.

2- Méthodes d'évaluation des provisions réglementées

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur nominale brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

3- Dettes de financement permanent

Les dettes de financement sont inscrites en comptabilité pour leur montant nominal.

4- Méthodes d'évaluation des provisions durables pour risques et charges

Une provision pour risques et charges est constituée pour faire face à la charge future ou au risque créés au cours de l'exercice.

5- Méthodes de détermination des écarts de Conversion - Passif

Les écarts de conversion sont calculés d'après le taux de change à la date de clôture.

IV- PASSIF CIRCULANT (Hors trésorerie)

1- Dettes du passif circulant

Les dettes du passif circulant sont inscrites pour leur montant nominal.

2- Méthodes d'évaluation des autres provisions pour risques et charges

Une provision pour risques et charges est constituée pour faire face à la charge future ou au risque créés au cours de l'exercice.

3- Méthodes de détermination des écarts de Conversion - Passif

Les écarts de conversion sont calculés d'après le taux de change à la date de clôture.

V- TRÉSORERIE

1- Trésorerie - Actif

La trésorerie est comptabilisée à la date de son engagement. La société utilise le rapprochement bancaire pour rapprocher ses soldes comptables aux soldes bancaires.

2- Trésorerie - Passif

La trésorerie est comptabilisée à la date de son engagement. La société utilise le rapprochement bancaire pour rapprocher ses soldes comptables aux soldes bancaires.

3- Méthodes d'évaluation des provisions pour dépréciation

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur nominale brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

État des Changements de Méthodes

01/01/2023 au 31/12/2023

Nature des Changements	Justification des Changements	Influence sur le Patrimoine, la Situation Financière et les Résultats
I CHANGEMENT AFFECTANT LES MÉTHODES D'ÉVALUATION		
	NÉANT	NÉANT
II CHANGEMENT AFFECTANT LES RÈGLES DE PRÉSENTATION		
	NÉANT	NÉANT

État des Dérogations

01/01/2023 au 31/12/2023

Indication des Dérogations	Justifications des Dérogations	Influence des Dérogations sur le Patrimoine, la Situation Financière et les Résultats
INDICATION DES DEROGATIONS		
I- Dérogations aux principes comptables fondamentaux		
II- Dérogations aux méthodes d'évaluation	NÉANT	NÉANT
III- Dérogations aux règles d'établissement et de présentation des états de synthèse		

Détail des Non-Valeurs

01/01/2023 au 31/12/2023

Compte Principal	Intitulé	Montant
211	FRAIS PRÉLIMINAIRES	272 072,00
2111	Frais de constitution	
2112	Frais préalables au démarrage	
2113	Frais d'augmentation du capital	272 072,00
2114	Frais sur opérations de fusions, scissions et transformations	
2116	Frais de prospection	
2117	Frais de publicité	
2118	Autres frais préliminaires	
212	CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES	96 460 654,52
2121	Frais d'acquisitions des immobilisations	300 300,00
2125	Frais d'émission des emprunts	
2128	Autres charges à répartir	96 160 354,52
213	PRIME DE REMBOURSEMENT DES OBLIGATIONS	
2130	Primes de remboursements des obligations	
	TOTAL	96 732 726,52

Tableau des Immobilisations autres que Financières

01/01/2023 au 31/12/2023

NATURE	MONTANT BRUT DÉBUT EXERCICE	AUGMENTATION			DIMINUTION			MONTANT BRUT FIN EXERCICE
		Acquisition	Production par l'entreprise pour elle-même	Virement	Cession	Retrait	Virement	
IMMOBILISATION EN NON-VALEURS	86 732 726,52	10 000 000,00						96 732 726,52
* Frais préliminaires	272 072,00							272 072,00
* Charges à répartir sur plusieurs exercices	86 460 654,52	10 000 000,00						96 460 654,52
* Primes de remboursement obligations								
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	7 097 632,96	1 095 992,40						8 193 625,36
* Immobilisation en recherche et développement								
* Brevets, marques, droits et valeurs similaires	7 097 632,96	1 095 992,40						8 193 625,36
* Fonds commercial								
* Autres immobilisations incorporelles								
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	423 739 163,52	124 739 543,31			37 793 761,37			510 684 945,46
* Terrains								
* Constructions	2 405 000,00				1 333 333,33			1 071 666,67
* Installat. techniques, matériel et outillage	377 648 812,78	117 629 093,72			36 195 683,48			459 082 223,02
* Matériel de transport	4 657 186,46	365 980,92			264 744,56			4 758 422,82
* Mobilier, matériel bureau et aménagements	39 028 164,28	6 744 468,67						45 772 632,95
* Autres immobilisations corporelles								
* Immobilisations corporelles en cours								
TOTAL GÉNÉRAL	517 569 523,00	135 835 535,71			37 793 761,37			615 611 297,34

Tableau des Amortissements

01/01/2023 au 31/12/2023

NATURE	Cumul début exercice	Dotation de l'exercice	Amortissement sur les immobilisations sorties	Cumul d'amortissement en fin d'exercice
	1	2	3	4 = 1 + 2 - 3
IMMOBILISATION EN NON-VALEURS	52 154 110,31	20 679 878,64		72 833 988,95
* Frais préliminaires	217 657,61	54 414,39		272 072,00
* Charges à répartir sur plusieurs exercices	51 936 452,70	20 625 464,25		72 561 916,95
* Primes de remboursement des obligations				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	6 582 245,21	273 947,18		6 856 192,39
* Immobilisation en recherche et développement				
* Brevets, marques droits et valeurs similaires	6 582 245,21	273 947,18		6 856 192,39
* Fonds commercial				
* Autres immobilisations incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	285 907 176,04	51 451 464,77	8 502 859,15	328 855 781,66
* Terrains				
* Constructions	200 416,67	70 250,00	127 777,78	142 888,89
* Installations techniques; matériel et outillage	260 010 513,91	45 799 111,34	8 133 258,35	297 676 366,90
* Matériel de transport	4 399 034,90	235 792,76	241 823,02	4 393 004,64
* Mobilier, matériel de bureau et aménagements divers	21 297 210,56	5 346 310,67		26 643 521,23
* Autres immobilisations corporelles				
* Immobilisations corporelles en cours				
TOTAL GÉNÉRAL	344 643 531,56	72 405 290,59	8 502 859,15	408 545 963,00

Tableau des Plus ou Moins Values sur Cessions ou Retraits d'Immobilisations

01/01/2023 au 31/12/2023

Date de cession ou de retrait	Compte principal	Montant brut	Amortissements cumulés	Valeur net d'amortissements	Prix de cession	Plus Values	Moins values
01/01/2023	2321000	1 333 333,33	127 777,78	1 205 555,55	1 333 333,33	127 777,78	0,00
13/01/2023	23321000	283 853,45	7 096,34	276 757,11	281 083,17	4 326,06	0,00
13/01/2023	23321000	704 466,41	17 611,66	686 854,75	697 591,15	10 736,40	0,00
13/01/2023	23321000	290 874,84	7 271,87	283 602,97	288 036,04	4 433,07	0,00
13/01/2023	23321000	376 112,14	6 268,54	369 843,60	372 441,46	2 597,86	0,00
13/03/2023	23403000	5 873,22	5 873,22	0,00	130 000,00	130 000,00	0,00
20/03/2023	23403000	3 149,50	3 149,50	0,00	125 000,00	125 000,00	0,00
31/03/2023	23403000	2 128,90	2 128,90	0,00	41 666,66	41 666,66	0,00
31/03/2023	23403000	3 752,15	3 752,15	0,00	120 000,00	120 000,00	0,00
07/04/2023	23403000	164 845,00	164 845,00	0,00	40 000,00	40 000,00	0,00
07/04/2023	23403000	2 307,08	2 307,08	0,00	60 000,00	60 000,00	0,00
13/04/2023	23321000	1 623 280,20	40 582,01	1 582 698,20	1 608 926,01	26 227,81	0,00
18/04/2023	23403000	3 137,73	3 137,73	0,00	175 000,00	175 000,00	0,00
08/05/2023	23403000	1 049,83	1 049,83	0,00	41 666,66	41 666,66	0,00
12/05/2023	23403000	4 285,39	4 285,39	0,00	205 000,00	205 000,00	0,00
30/05/2023	23321000	1 563 269,36	39 081,73	1 524 187,63	1 549 445,83	25 258,20	0,00
30/05/2023	23321000	1 674 071,11	27 901,19	1 646 169,92	1 659 267,79	13 097,87	0,00
30/05/2023	23321000	1 354 783,79	11 289,86	1 343 493,93	1 379 702,34	36 208,41	0,00
30/05/2023	23321000	1 243 631,71	10 363,60	1 233 268,11	1 266 505,83	33 237,72	0,00
09/06/2023	23403000	5 272,95	5 272,95	0,00	260 000,00	260 000,00	0,00
23/06/2023	23403000	1 492,73	1 492,73	0,00	65 000,00	65 000,00	0,00
28/08/2023	23403000	4 697,09	4 697,09	0,00	110 000,00	110 000,00	0,00
28/08/2023	23403000	2 685,21	2 461,44	223,77	140 000,00	139 776,23	0,00
01/09/2023	23403000	1 745,89	1 745,89	0,00	60 000,00	60 000,00	0,00
26/09/2023	23324100	3 573 632,03	297 802,67	3 275 829,36	3 543 671,08	267 841,72	0,00
26/09/2023	23324100	3 945 124,06	131 504,14	3 813 619,92	3 912 048,56	98 428,64	0,00
06/10/2023	23321000	1 082 148,97	27 053,72	1 055 095,25	1 088 473,65	33 378,40	0,00
06/10/2023	23321000	1 647 501,43	27 458,36	1 620 043,07	1 657 130,34	37 087,27	0,00
06/10/2023	23321000	1 532 659,74	25 544,33	1 507 115,41	1 541 617,45	34 502,04	0,00
09/11/2023	23403000	1 455,25	1 455,25	0,00	65 000,00	65 000,00	0,00
09/11/2023	23403000	54 474,66	31 776,89	22 697,78	65 000,00	42 302,23	0,00
15/11/2023	23403000	2 391,98	2 391,98	0,00	93 000,00	93 000,00	0,00
14/12/2023	23321000	1 000 000,00	58 333,33	941 666,67	1 000 000,00	58 333,33	0,00
21/12/2023	23324200	6 767 970,33	6 767 970,33	0,00	322 500,00	322 500,00	0,00
27/12/2023	23321000	1 231 437,36	41 047,91	1 190 389,45	1 224 502,05	34 112,60	0,00
27/12/2023	23321000	1 705 593,02	42 639,83	1 662 953,19	1 695 987,32	33 034,13	0,00
27/12/2023	23321000	1 477 160,09	24 619,33	1 452 540,76	1 468 840,90	16 300,14	0,00
27/12/2023	23321000	717 808,69	5 981,74	711 826,95	713 766,08	1 939,13	0,00
27/12/2023	23321000	1 900 304,75	15 835,87	1 884 468,88	1 889 602,46	5 133,58	0,00
29/12/2023	23321000	500 000,00	500 000,00	0,00	333 333,33	333 333,33	0,00
Total		37 793 761,37	8 502 859,15	29 290 902,22	32 624 139,49	3 333 237,27	0,00

Tableau des Titres de Participation

01/01/2023 au 31/12/2023

Raison sociale de la société émettrice	N° IF	Secteur d'activité	Capital social	Participation au capital en %	Prix d'acquisition global	Valeur nette comptable	Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice			Produits inscrits au C.P.C de l'exercice
							Date de clôture	Situation nette	Résultat net	
							1	2	3	
PLATINIUM POWER	0	PROMOTION	26 264 000,00	5,00	50 000 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00
T2G GABON	0	PROMOTION	214 300,00	80,00	171 474,64	0,00		0,00	0,00	0,00
TGCC CÔTE D'IVOIRE	0	CONSTRUCTION	215 000,00	100,00	8 098 622,70	0,00	01/01/2022	0,00	0,00	0,00
EMENE PREFA	1108628	MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION	21 000 000,00	76,00	41 750 000,00	0,00	01/01/2023	0,00	0,00	0,00
TGCI	15297689	PROMOTION	300 000,00	100,00	300 000,00	0,00	01/01/2023	0,00	0,00	0,00
ARTE LIGNIUM	25039515	MENUISERIE BOIS	100 000,00	90,00	90 000,00	0,00	01/01/2023	0,00	0,00	0,00
BESIX-TGCC	26196344	CONSTRUCTION	1 000 000,00	45,00	450 000,00	0,00	01/01/2023	0,00	0,00	0,00
TGCC SENEGALE	0	CONSTRUCTION	168 717,50	100,00	168 717,50	0,00		0,00	0,00	0,00
OXY REVET	20706611	REVÊTEMENT	100 000,00	100,00	18 470 589,00	0,00	01/01/2023	0,00	0,00	0,00
INFINITE	45998041	MENUISERIE ALU	100 000,00	80,00	80 000,00	0,00	01/01/2023	0,00	0,00	0,00
TGCC GUINEE	0	CONSTRUCTION BTP	259 680,00	100,00	259 680,00	0,00	01/01/2022	0,00	0,00	0,00
TGCC DEVELOPPEMENT	0	CONSTRUCTION	108 550,00	100,00	108 550,00	0,00	01/01/2022	0,00	0,00	0,00
TGEM	0	TRAVAUX D'ÉLECTROMÉCANIQUE ET PLOMBERIE	100 000,00	100,00	100 000,00	0,00	01/01/2022	0,00	0,00	0,00
DECO EXCELL	0	TRAVAUX D'AGENCEMENTS	100 000,00	100,00	100 000,00	0,00	01/01/2023	0,00	0,00	0,00
Total			50 030 247,50	--	120 147 633,84	0,00	--	0,00	0,00	0,00

Tableau des Provisions

01/01/2023 au 31/12/2023

N A T U R E	MONTANT DEBUT EXERCICE	DOTATIONS			REPRISES			MONTANT FIN EXERCICE
		D'exploitation	Financières	Non courantes	D'exploitation	Financières	Non courantes	
1. Provisions pour dépréciation de l'actif immobilisé	52 800 000,00		5 567 461,91				58 367 461,91	
2. Provisions réglementées								
3. Provisions durables pour risques et charges								
SOUS TOTAL (A)	52 800 000,00		5 567 461,91				58 367 461,91	
4. Provisions pour dépréciation de l'actif circulant (hors trésorerie)	135 852 716,72	88 290 143,43			754 052,43		223 388 807,72	
5. Autres Provisions pour risques et charge	2 064 815,80	10 604 268,12	24 895,07		1 856 806,65	208 009,15	10 629 163,19	
6. Provisions pour dépréciation des comptes de trésorerie								
SOUS TOTAL (B)	137 917 532,52	98 894 411,55	24 895,07		2 610 859,08	208 009,15	234 017 970,91	
TOTAL (A+B)	190 717 532,52	98 894 411,55	5 592 356,98		2 610 859,08	208 009,15	292 385 432,82	

Tableau des Créances

01/01/2023 au 31/12/2023

Créances	Total	Analyse par Échéance			Autres Analyses			
		Plus d'un an	Moins d'un an	Echues et non recouvrées	Montants en Devises	Montants sur l'Etat et Organismes Publics	Montants sur les Entreprises liées	Montants Représentés par Effets
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	40 225 564,88		40 225 564,88					
- Prêts immobilisés	206 078,00		206 078,00					
- Autres créances financières	40 019 486,88		40 019 486,88					
DE L'ACTIF CIRCULANT	4 052 993 943,63	243 739 054,13	2 583 119 543,32	1 226 135 346,18	155 541 165,19	598 278 802,45	282 485 178,81	40 362 423,95
- Fournisseurs débiteurs avances et acomptes	460 618 987,22		460 618 987,22					
- Clients et comptes rattachés	2 930 695 362,02	243 739 054,13	1 460 820 961,71	1 226 135 346,18	155 541 165,19		261 116 288,44	40 362 423,95
- Personnel	446 008,00		446 008,00					
- Etat	598 278 802,45		598 278 802,45			598 278 802,45		
- Comptes d'associés								
- Autres débiteurs	32 748 520,07		32 748 520,07				21 368 890,37	
- Compte de régularisation actif	30 206 263,87		30 206 263,87					
T O T A U X	4 093 219 508,51	243 739 054,13	2 623 345 108,20	1 226 135 346,18	155 541 165,19	598 278 802,45	282 485 178,81	40 362 423,95

Tableau des Dettes

01/01/2023 au 31/12/2023

Dettes	Total	Analyse par Échéance			Autres Analyses			
		Plus d'un an	Moins d'un an	Echues et non payées	Montants en Devises	Montants sur l'Etat et Organismes Publics	Montants sur les Entreprises liées	Montants Représentés par Effets
DE FINANCEMENT	58 588 548,03	45 525 214,31	13 063 333,72					
- Emprunts obligataires								
- Autres dettes de financement	58 588 548,03	45 525 214,31	13 063 333,72					
DU PASSIF CIRCULANT	3 151 797 737,33	108 540 130,97	2 330 294 892,98	712 962 713,38	101 106 562,95	231 373 537,84	240 752 950,90	226 399 235,75
- Fournisseurs et comptes rattachés	2 493 479 238,98	108 540 130,97	1 671 976 394,63	712 962 713,38	101 106 562,95		240 752 950,90	226 399 235,75
- Clients créditeurs, avances et acomptes	397 103 258,02		397 103 258,02					
- Personnel	21 287 087,51		21 287 087,51					
- Organismes sociaux	19 808 690,88		19 808 690,88			18 663 432,95		
- Etat	212 710 104,89		212 710 104,89			212 710 104,89		
- Comptes d'associés								
- Autres créanciers	189 612,78		189 612,78					
- Comptes de régularisation - Passif	7 219 744,27		7 219 744,27					
T O T A U X	3 210 386 285,36	154 065 345,28	2 343 358 226,70	712 962 713,38	101 106 562,95	231 373 537,84	240 752 950,90	226 399 235,75

Tableau des Suretés Réelles Données ou Reçues

01/01/2023 au 31/12/2023

Tiers Débiteurs ou Tiers Créditeurs	Montant couvert par la sureté	Nature (1)	Date et Lieu d'inscription	Objet (2)(3)	V.N.C. de la sureté donnée
Sureté donnée					
SG	10 500 000,00	Nantissement	26/11/2021 Casa	Fonds de Commerce et Matériel	
BMCE	99 826 028,00	Nantissement	13/09/2021 Casa	Créances	
AWB	1 000 000,00	Nantissement	03/12/2018 Casa	Fonds de Commerce	
AWB	10 000 000,00	Nantissement	28/09/2016 Casa	Fonds de Commerce	
AWB	15 000 000,00	Nantissement	09/08/2017 Casa	Fonds de Commerce	
CIH	40 000 000,00	Nantissement	02/03/2020 Casa	Fonds de Commerce	
CA	40 000 000,00	Nantissement	02/03/2020 Casa	Fonds de Commerce	
CIH	20 000 000,00	Nantissement	02/03/2020 Casa	Fonds de Commerce	
SG	11 500 000,00	Nantissement	08/10/2020 Casa	Fonds de commerce	
AWB	100 000 000,00	Nantissement	09/10/2020 Casa	Fonds de commerce	
SG	20 000 000,00	Nantissement	26/05/2021 Casa	Fonds de commerce	
BMCE	1 000 000,00	Nantissement	03/02/2020 Casa	Fonds de commerce	

Engagements Financiers Reçus ou Donnés Hors Opérations de Crédit-Bail

01/01/2023 au 31/12/2023

Engagements Donnés	Montants Exercice	Montants Exercice Précédent
Engagement donné		
Engagement reçu		
M. Mohamed BOUZOUBAA(SGMB)	31 000 000,00	31 000 000,00
M. Mohamed BOUZOUBAA(CDM)	10 000 000,00	10 000 000,00
M. Mohamed BOUZOUBAA(BMCE)	25 000 000,00	25 000 000,00
M. Mohamed BOUZOUBAA(AWB)	533 662 520,00	533 662 520,00
Garantie bancaires/AWB	946 396 611,74	944 461 486,29
Garantie bancaires/BP	237 146 728,46	210 408 003,86
Garantie bancaires/BMCE	574 377 167,84	502 685 613,71
Garantie bancaires/BMCI	323 061 484,34	129 129 518,84
Garantie bancaires/CIH	181 325 919,46	96 436 215,43
Garantie bancaires/CA	287 648 472,09	219 045 854,42
Garantie bancaires/CDM	24 921 357,28	23 260 455,11
Garantie bancaires/SGMB	754 466 029,62	318 331 453,18

Tableau des Biens en Crédit-Bail

01/01/2023 au 31/12/2023

RUBRIQUES	Année	DureeContrat	DureeAmt	Somme de ValeurBien	Somme de Cumul Redevances	Somme de Montant Redevances	Somme de Redvances CT	Somme de Redevances LT	Somme de Prix Residuel
MATERIEL DE TRANSPORT	2019	48	5	8 844 237,37	8 452 603,91	813 239,56	0,00	0,00	90 041,56
MO		48	10	36 897 532,71	36 068 886,15	4 273 112,00	0,00	0,00	366 478,35
MATERIEL DE TRANSPORT	2020	48	5	635 465,01	501 171,96	175 067,60	459 490,56		2 164,28
MO		48	10	16 068 011,45	9 867 471,76	3 958 887,50	2 442 950,64		56 019,53
MATERIEL DE TRANSPORT	2021	48	5	7 982 842,37	3 400 421,05	2 184 533,17	25 925 288,52	13 182 914,14	70 878,25
MO		48	10	50 805 474,10	16 387 036,18	13 266 738,72	13 302 498,80	9 897 142,48	385 311,54
		60	10	1 288 549,45	383 214,36	352 785,46	353 736,40	324 258,37	12 885,49
MATERIEL DE TRANSPORT	2022	48	5	13 911 709,70	2 817 038,29	4 039 101,53	48 469 218,41	70 345 701,23	133 728,80
MO		48	10	35 044 224,86	3 014 884,04	9 600 788,50	9 630 009,40	16 148 885,81	351 000,50
		60	10	4 072 878,19	1 085 036,39	1 115 092,80	1 118 098,40	2 236 196,80	40 728,78
MATERIEL DE TRANSPORT	2023	33,5	5	217 656,75		43 587,08	523 044,96	1 220 438,24	2 186,23
		48	5	19 425 715,59		3 047 507,46	36 570 089,53	85 711 514,24	184 809,12
MO		48	10	152 017 512,21		21 263 898,54	42 847 972,00	105 263 041,28	1 527 059,37
Total général				347 211 809,76	81 977 764,09	64 134 339,92	181 642 397,62	304 330 092,58	3 223 291,80

Détail des Postes du C.P.C.

01/01/2023 au 31/12/2023

	DÉSIGNATION	EXERCICE	EXERCICE PRÉCÉDENT
	CHARGES D'EXPLOITATION		
	611 - Achats revendus de marchandises		
611	* Achats de marchandises		
	Variation des stocks de marchandises (±)		
	Total		
	612 - Achats consommés de matières et fournitures	4 566 939 228,90	3 379 298 997,19
	* Achat de matières premières	776 477 278,98	755 000 640,89
	* Variation des stocks de matières premières (+/-)	-8 505 925,20	-1 246 427,59
612	* Achats de matières et fournitures consommables et d'emballages	173 963 639,00	259 340 467,25
	Variation des stocks de matières, fournitures et emballages (+/-)		
	* Achats non stockés de matières et de fournitures	106 484 426,31	83 293 902,02
	* Achats de travaux, études et prestations de services	3 518 519 809,81	2 282 910 414,62
	Total	4 566 939 228,90	3 379 298 997,19
	613/614 - Autres charges externes	251 232 808,60	179 203 958,40
	* Locations et charges locatives	77 397 220,38	40 328 697,72
	* Redevances de crédit-bail	64 134 339,92	47 449 519,96
	* Entretien et réparations	27 616 180,66	21 968 091,35
	* Primes d'assurances	16 829 931,70	18 425 303,48
613/614	* Rémunérations du personnel extérieur à l'entreprise		
	* Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	16 907 529,84	15 287 157,66
	* Redevances pour brevets, marques, droits.....	1 770 914,24	918 962,29
	* Transports	16 016 117,45	5 457 832,65
	* Déplacements, missions et réceptions	6 093 769,28	3 241 240,25
	* Reste du poste des autres charges externes	24 466 805,13	26 127 153,04
	Total	251 232 808,60	179 203 958,40
	617 - * Charges de personnel	805 711 606,52	541 119 540,62
617	* Rémunération du personnel	643 499 555,68	430 060 384,29
	* Charges sociales	147 960 841,44	102 605 373,97
	* Reste du poste des charges de personnel	14 251 209,40	8 453 782,36
	Total	805 711 606,52	541 119 540,62
	618 - Autres charges d'exploitation	5 314 285,74	7 631 519,59
618	* Jetons de présence	5 314 285,74	5 442 857,16
	* Pertes sur créances irrécouvrables		2 188 662,43
	* Reste du poste des autres charges d'exploitation		
	Total	5 314 285,74	7 631 519,59
	CHARGES FINANCIERES		
638	638 *Autres charges financières		
	* Charges nettes sur cessions de titres et valeurs de placement		
	* Reste du poste des autres charges financières		
	Total		
	CHARGES NON COURANTES	19 042 360,05	66 096 386,98
	658 - Autres charges non courantes	19 042 360,05	66 096 386,98
658	* Pénalités sur marchés et dédits		107,96
	* Rappels d'impôts (autres qu'impôts sur les résultats)	13 806 488,04	
	* Pénalités et amendes fiscales et pénales	1 056 815,43	14 369 014,15
	* Créances devenues irrécouvrables	4 171 957,65	51 727 264,87
	* Reste du poste des autres charges non courantes	7 098,93	
	Total	19 042 360,05	66 096 386,98

Détail des Postes du C.P.C. (suite)

01/01/2023 au 31/12/2023

	DÉSIGNATION	EXERCICE	EXERCICE PRÉCÉDENT
	PRODUITS D'EXPLOITATION		
	Ventes de marchandises		
711	Ventes de marchandises au Maroc		
	Ventes de marchandises à l'étranger		
	Reste du poste des ventes de marchandises		
	Total		
	Ventes de biens et services produits	5 816 904 701,40	4 425 020 133,48
712	Ventes de biens au Maroc	110 371 715,73	129 890 484,39
	Ventes de biens à l'étranger		
	Ventes des services au Maroc	5 536 545 471,73	3 983 436 838,18
	Ventes des services à l'étranger	121 737 855,82	256 588 411,24
	Redevances pour brevets, marques, droits..		
	Reste du poste des ventes et services produits	48 249 658,12	55 104 399,67
	Total	5 816 904 701,40	4 425 020 133,48
	Variation des stocks de produits	381 034 753,92	40 710 232,88
713	Variation des stocks des biens produits (+/-)		
	Variation des stocks des services produits (+/-)	381 034 753,92	40 710 232,88
	Variation des stocks des produits en cours (+/-)		
	Total	381 034 753,92	40 710 232,88
	Autres produits d'exploitation		
718	Jetons de présence reçus		
	Reste du poste des produits divers		
	Total		
	Reprises d'exploitation transferts de charges	41 243 448,98	3 201 127,98
719	Reprises	2 610 859,08	3 055 449,18
	Transferts de charges	38 632 589,90	145 678,80
	Total	41 243 448,98	3 201 127,98
	PRODUITS FINANCIERS		
738	Intérêts et autres produits financiers	1 093 958,60	59 786 761,68
	Intérêts et produits assimilés	846 435,93	5 625 103,02
	Revenus des créances rattachées à des participations		
	Produits nets sur cessions de titres et valeurs de placement		
	Reste du poste intérêts et autres produits financiers	247 522,67	54 161 658,66
	Total	1 093 958,60	59 786 761,68

Passage du Résultat Net Comptable au Résultat Fiscal

01/01/2023 au 31/12/2023

INTITULÉS	MONTANT (+)	MONTANT (-)
I. RESULTAT NET COMPTABLE		
Bénéfice net	309 343 636,47	
Perte nette		
II. REINTEGRATIONS FISCALES	120 352 828,67	
REINTEGRATIONS FISCALES COURANTES	6 934 180,92	
EXCEDENT LEASING	1 143 438,47	
CADEAUX CLIENTS	278 707,82	
DONS	2 750 000,00	
PROVISIONS CLIENTS DOUTEUX 2022	2 762 034,63	
REINTEGRATIONS FISCALES NON COURANTES	113 418 647,75	
PENALITE ET AMENDE	1 056 815,43	
IMPOTS SUR LES BENEFICES	93 951 954,00	
CHARGES NON COURANTES	4 179 056,58	
CHARGES SUR EXERCICES ANTERIEURES	424 333,70	
CONTRIBUTION SOCIALE 2023	13 806 488,04	
III. DEDUCTIONS FISCALES		36 119 442,39
DEDUCTIONS FISCALES COURANTES		36 119 442,39
DIVIDENDES RECUS		36 119 442,39
DEDUCTIONS FISCALES NON COURANTES		
Total	429 696 465,14	36 119 442,39
IV. RESULTAT BRUT FISCAL		
Bénéfice brut si T1> T2 (A)	393 577 022,75	
Déficit brut fiscal si T2> T1 (B)		
V. REPORTS DEFICITAIRES IMPUTES (C) (1)		
Exercice n-4		
Exercice n-3		
Exercice n-2		
Exercice n-1		
VI - RESULTAT NET FISCAL		
. Bénéfice net fiscal (A - C) (OU)	393 577 022,75	
. Déficit net fiscal (B)		
VII. CUMUL DES AMORTISSEMENTS FISCALEMENT DIFFERES		
VIII. CUMUL DES DEFICITS FISCAUX RESTANT A REPORTER		
Exercice n-4		
Exercice n-3		
Exercice n-2		
Exercice n-1		

Détermination du Résultat Courant Après Impôts

01/01/2023 au 31/12/2023

I. DÉTERMINATION DU RÉSULTAT	MONTANT
Résultat courant d'après C.P.C (+/-)	413 425 525,24
Réintégrations fiscales sur opérations courantes (+)	6 934 180,92
Déductions fiscales sur opérations courantes (-)	36 119 442,39
Résultat courant théoriquement imposable (=)	384 240 263,77
Impôt théorique sur résultat courant (-)	91 636 016,00
Résultat courant après impôts (=)	321 789 509,24

Détail de La Taxe sur La Valeur Ajoutée

01/01/2023 au 31/12/2023

NATURE	Solde au début de l'exercice	Opérations comptables de l'exercice	Déclarations T.V.A de l'exercice	Solde fin d'exercice
	(1)	(2)	(3)	(1+2-3=4)
A. T.V.A. Facturée	248 728 622,41	382 834 730,77	462 047 054,10	169 516 299,08
B. T.V.A. Récupérable	344 339 520,71	837 324 066,47	786 910 946,81	394 752 640,37
sur charges	344 339 520,71	831 989 359,47	781 576 239,81	394 752 640,37
sur immobilisations		5 334 707,00	5 334 707,00	
C. T.V.A. dûe ou crédit de T.V.A = (A - B)	-95 610 898,30	-454 489 335,70	-324 863 892,71	-225 236 341,29

Passif éventuel

01/01/2023 au 31/12/2023

PASSIF EVENTUEL
Conformément à la législation fiscale en vigueur, les déclarations fiscales au titre de la période allant de 2020 à 2023 ne sont pas prescrites et peuvent faire l'objet d'un contrôle fiscal et à d'éventuels redressements en matière d'Impôt sur les sociétés (I.S), d'Impôt sur le Revenu (I.R) et de Taxe sur la Valeur ajoutée (T.V.A).

État de Répartition du Capital Social

01/01/2023 au 31/12/2023

Principaux associés		Ident. Fiscal	N° C.N.I.	N° C.E.	Adresse	NOMBRE DE TITRES		Valeur nomin. de chaque action ou part sociale	MONTANT DU CAPITAL		
Nom, prénom	Associés					Ex. N - 1	Ex. N		Souscrit	Appelé	Libéré
Mme BOUZOUBAA Fatima Zahra			BE563380		22 Rue Sompy, Oasis, Casablanca	10	10	10	100,00	100,00	100,00
Mme NAZIH CHERKAOUI Meryem			BE601881		Lot Florida Rue N°2 Californie -Casablanca	10	10	10	100,00	100,00	100,00
Mlle BOUZOUBAA Abla			BK612045		Lot Florida Rue N°2 Californie -Casablanca	10	10	10	100,00	100,00	100,00
M. BERRADA Mohamed Saad			A144946		Route De Mekka, Californie-Casablanca	10	10	10	100,00	100,00	100,00
M. SENOUSSEI Mohamed Réda Jaafar			BE743530		Rés Ghandi, Hay Essalam-Casablanca	10	10	10	100,00	100,00	100,00
	MC III Concrete			151290	5 th Floor Barkly, Le Caudan Waterfront, Port Louis-Maurice	10	10	10	100,00	100,00	100,00
M. BOUZOUBAA Mohammed			B136114		Lot Florida Rue N°2 Californie -Casablanca	23 399 950,00	23 399 950,00	10	233 999 500,00	233 999 500,00	233 999 500,00
	MC II Concrete			C80030	B2 Industry Street Qormi, Qrm 3000-Malte	3 208 060,00	1 596 658,00	10	15 966 580,00	15 966 580,00	15 966 580,00
Flottant			11111			5 031 780,00	6 643 182,00	10	66 431 820,00	66 431 820,00	66 431 820,00
Total						31 639 850,00	31 639 850,00	--	316 398 500,00	316 398 500,00	316 398 500,00

(1) Quand le nombre des associés est inférieur à 10, l'entreprise doit déclarer tous les participants au capital.

Dans les autres cas, il ya lieu de ne mentionner que les 10 principaux associés par ordre d'importance décroissante.

Tableau d'Affectation des Résultats Intervenu au cours de L'Exercice

01/01/2023 au 31/12/2023

A. ORIGINE DES RÉSULTATS À AFFECTER		MONTANT	B AFFECTATION DES RESULTATS		MONTANT
Décision du	20/06/2023				
			Réserve légale		
	Report à nouveau	106 107 671,86	Autres réserves		
	Résultats nets en instance d'affectation		Tantièmes		
	Résultat net de l'exercice	210 732 155,18	Dividendes		189 839 100,00
	Prélèvements sur les réserves		Autres affectations		
	Autres prélèvements		Report à nouveau		127 000 727,04
TOTAL A		316 839 827,04	TOTAL B		316 839 827,04

Résultats et autres Éléments Caractéristiques de l'Entreprise au cours des Trois Derniers Exercices

01/01/2023 au 31/12/2023

Nature des Indications	31/12/2021	31/12/2022	31/12/2023
SITUATION NETTE DE L'ENTREPRISE			
Capitaux propres plus capitaux propres assimilés moins immobilisations en non-valeurs	1 058 354 544,67	1 112 414 070,15	1 242 598 485,26
OPERATIONS ET RESULTATS DE L'EXERCICE			
1. Chiffre d'affaires hors taxes	3 202 774 941,47	4 425 020 133,48	5 816 904 701,40
2. Résultat avant impôts	271 160 503,62	273 648 047,18	403 295 590,47
3. Impôts sur les résultats	85 900 922,00	62 915 892,00	93 951 954,00
4. Bénéfices distribués (y compris les tantièmes) de l'exercice précédent	231 971 935,89	174 019 175,00	189 839 100,00
5. Résultats non distribués (mis en réserves ou en instance d'affectation)	126 904 515,37	138 144 921,99	159 037 977,17
RESULTAT PAR TITRE (Pour les sociétés par actions et SARL)			
Résultat net par action ou part sociale de l'exercice	5,86	6,66	9,77
Bénéfices distribués par action ou part sociale de l'exercice précédent	82,36	5,50	6,00
PERSONNEL			
Montant des salaires bruts de l'exercice	362 252 208,58	430 060 384,29	643 499 555,68
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	6 898	7 440	11 800

Tableau des Opérations en Devises Comptabilisées pendant l'Exercice

01/01/2023 au 31/12/2023

Nature	Entrée Contre Valeur en Dirhams	Sortie Contre Valeur en Dirhams
- Financement permanent		
- Immobilisations brutes		28 004 821,03
- Rentrées sur immobilisations		
- Remboursement des dettes de financement		
Produits	121 737 855,82	
TRAVAUX	90 355 049,00	
ASSISTANCE	31 382 806,82	
Charges		158 786 512,86
FOURNITURE		97 419 681,86
SERVICES		47 215 369,00
AUTRES CHARGES		14 151 462,00
TOTAL DES ENTRÉES	121 737 855,82	
TOTAL DES SORTIES		186 791 333,89
BALANCE DEVICES		
TOTAL (ÉGALITÉ)		

Datations Et Événements Postérieurs

01/01/2023 au 31/12/2023

Date de clôture(1)
Date d'établissement des états de synthèse (2) 16/04/2024
(1) Justification en cas de changement de la date de clôture de l'exercice
(2) Justification en cas de dépassement du délais réglementaire de trois mois prévu pour l'élaboration des états de synthèse
ÉVÈNEMENTS NÉS POSTÉRIEUREMENT À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE NON RATTACHABLE À CET EXERCICE ET CONNUS AVANT LA PREMIÈRE COMMUNICATION DES ÉTATS DE SYNTHÈSE
INDICATION DES ÉVÈNEMENTS
Évènements favorables
Évènements dé-favorables

État Détaillé des Stocks

01/01/2023 au 31/12/2023

STOCKS	STOCK FINAL			STOCK INITIAL			Variation de stock en valeur (+ ou -) 7 = 6 - 3
	Montant brut	Provision pour dépréciation	Montant net	Montant brut	Provision pour dépréciation	Montant net	
	1	2	3	4	5	6	
I. Stocks Approvisionnement							
1- Biens et produits destinés à la revente en l'état							
* Biens immeubles							
* Biens meubles							
2- Biens et Matières Premières destinés aux activités de production et de transformation	88 577 747,68		88 577 747,68	80 071 823,48		80 071 823,48	-8 505 924,20
3- Matières premières	81 821 685,58		81 821 685,58	79 011 089,38		79 011 089,38	-2 810 596,20
4- Matières consommables	6 756 062,10		6 756 062,10	1 060 734,10		1 060 734,10	-5 695 328,00
5 - Pièces détachées							
6- Carburants, lubrifiants pour véhicules de transport							
- Emballage							
7 * récupérables							
8 * vendus							
9 * perdus							
10- Total stocks approvisionnement	88 577 747,68		88 577 747,68	80 071 823,48		80 071 823,48	-8 505 924,20
II. Stock en cours Production de biens et service							
11- Produits en cours							
12- Études en cours							
13- Travaux en cours	923 768 518,22		923 768 518,22	542 733 764,30		542 733 764,30	-381 034 753,92
14- Services en cours							
15- Total Stocks des en cours	923 768 518,22		923 768 518,22	542 733 764,30		542 733 764,30	-381 034 753,92
III. Stock Produits finis							
16- Produits finis							
17- Biens finis							
18- Total Stocks Produits et Biens finis							
IV . Stock Produits résiduels							
19- Déchets							
20- Rebuts							
21- Matières de récupération							
22- Total Stocks Produits résiduels							
23- TOTAL GÉNÉRAL (ligne 10+15+18+22)	1 012 346 265,90		1 012 346 265,90	622 805 587,78		622 805 587,78	-389 540 678,12

Rapports des commissaires aux comptes



Aux Actionnaires de la société
Travaux Généraux de Construction de Casablanca S.A
 4, Rue de L'Imam Mouslim,
 Oasis, Casablanca 20100.

Rapport Général des commissaires aux comptes Exercice du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023

Audit des états de synthèse

Opinion

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la Société TRAVAUX GENEREAUX DE CONSTRUCTION DE CASABLANCA S.A, qui comprennent le bilan au 31 décembre 202, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC). Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de MAD 1.266.497.222,83 dont un bénéfice net de MAD 309.343.636,47.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société TRAVAUX GENEREAUX DE CONSTRUCTION DE CASABLANCA S.A au 31 décembre 2023 conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Risques identifiés	Nos réponses
<p>Stocks de travaux en cours : Au 31 décembre 2023, le solde des stocks de travaux en cours s'élève à KMAD 923.769. Ces stocks sont, conformément à la note A1 de l'état des informations complémentaires (ETIC) relative aux Principales méthodes d'évaluation spécifiques à l'entreprise, évalués sur la base de projets de décomptes établis à la clôture de l'exercice avec une neutralisation de la marge. La couverture du risque de dépréciation de ces stocks implique le recours au jugement de la direction en matière d'identification des projets constituant des risques de pertes actuelles ou prévisibles. Nous avons considéré que la valorisation des stocks de travaux est un point clé d'audit, compte tenu de l'importance de ce poste dans les états de synthèse, de la complexité d'évaluation et du niveau de jugement requis par la Direction pour le provisionnement des pertes éventuelles.</p>	<p>Nos travaux effectués correspondent principalement aux procédures d'audit suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Revue et appréciation des méthodes, des principes appliqués par la direction pour l'évaluation des stocks travaux au 31 décembre, compte tenu des améliorations introduites cette année par la société ; - Examen, à partir d'entretiens avec la Direction, des stocks travaux en cours faisant l'objet de retards de facturation ; - Tests, par sondages, portant sur l'exactitude arithmétique des calculs des valeurs actuelles retenues par la Direction.
<p>Dépréciation des créances-clients : Au 31 décembre 2023, les créances clients dégagent une valeur nette de KMAD 2.707.307. Comme rappelé à la note A1 de l'état des informations complémentaires (ETIC) relative aux Principales méthodes d'évaluation spécifiques à l'entreprise, la couverture du risque de perte sur les créances anciennes implique le recours au jugement de la Direction en matière d'identification des créances présentant des indices de défaut ainsi que l'évaluation du montant des provisions à comptabiliser. Les créances clients constituent un point clé d'audit en raison, d'une part, de leur importance significative dans les états financiers et d'autre part, du niveau de jugement requis par la Direction pour l'évaluation du caractère recouvrable de ces créances à la clôture de l'exercice.</p>	<p>Nos travaux ont consisté principalement à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'analyse de l'antériorité des créances clients notamment à travers l'exploitation de la balance âgée ; - La vérification, sur la base d'entretiens avec la Direction, du caractère raisonnable des données sur lesquelles se fonde le provisionnement des créances clients ; - La réalisation de tests, sur la base d'un échantillon, des créances clients pour statuer sur l'antériorité de ces créances ; - L'analyse des paiements reçus après la date de clôture pour les créances clients échues. - La revue du sort et de l'avancement des procédures litigieuses ou contentieuses relatives à des créances impayées.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèse, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;

- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans l'ETIC, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la sincérité et la concordance, des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Conformément aux dispositions de l'article 172 de la loi 17-95 sur les sociétés anonymes telle que modifiée et complétée, nous portons à votre connaissance que la société TRAVAUX GENEREAUX DE CONSTRUCTION DE CASABLANCA S.A a procédé au cours de l'exercice 2023 à la création de la société DECO EXCELL SARL.AU (filiale à 100%) pour un montant de MAD 100.000.

Casablanca, le 22 avril 2024

Les Commissaires aux Comptes

FIDAROC GRANT THORNTON
 FIDAROC GRANT THORNTON
 Membre Réseau Grant Thornton
 International
 7 Bd. Driss Slaoui - Casablanca
 Tél : 05 22 54 48 00 - Fax : 05 22 29 66 70
Faïçal MEKOUAR
 Associé

AUDICIS
 Assistance Audit et Conseil des Structures
Audicis sarl
 Bd. Ibnou Sina
 Lot. Longchamp
 14 Hay Hassan
 Casablanca
Mohammed BOUMESMAR
 Associé

Comptes consolidés

Bilan Actif

(En kdh)	31/12/2023	31/12/2022
Écart d'acquisition	16 256	19 670
Immobilisations en non-valeur	0	0
Immobilisations incorporelles	1 684	629
Immobilisations corporelles	652 379	445 663
Immobilisations financières	21 293	9 892
Titres mis en équivalence	0	0
Impôt différés Actif	0	0
Actif Immobilisé	691 612	475 854
Stocks	1 295 320	913 008
Clients et comptes rattachés	3 270 603	2 800 876
Autres débiteurs	1 380 757	858 194
Autres comptes d'actifs et de régularisation	86 289	24 477
Titres de placement	12 088	13 500
ACTIF D'EXPLOITATION	6 045 056	4 610 055
Trésorerie	199 096	168 155
TRÉSORERIE	199 096	168 155
TOTAL DE L'ACTIF	6 935 765	5 254 064

Bilan Passif

(En kdh)	31/12/2023	31/12/2022
Capital social	316 399	316 399
Primes liées au capital	481 717	481 717
Réserves consolidées	317 489	262 023
Résultat consolidé	362 576	245 322
Capitaux Propres Part Groupe	1 478 181	1 305 461
Réserves minoritaires	-108	-1 718
Résultat minoritaires	3 903	4 645
Parts minoritaires	3 795	2 927
TOTAL CAPITAUX PROPRES	1 481 975	1 308 388
Provisions pour risques et charges durables	730	511
Dettes et emprunts	347 842	216 840
DETTES ET EMPRUNTS	348 571	217 350
Fournisseurs et comptes rattachés	2 879 712	1 806 443
Autres créanciers	1 294 667	1 238 696
Autres dettes du passif circulant	41 036	24 156
Impôt différés	25 746	26 860
PASSIF CIRCULANT	4 241 162	3 096 155
Trésorerie	864 056	632 170
TRÉSORERIE	864 056	632 170
TOTAL PASSIF	6 935 765	5 254 064

Compte de Produits et Charges (hors taxes)

(En kdh)	31/12/2023	31/12/2022
CHIFFRE D'AFFAIRES	6 865 942	5 177 633
Autres produits d'exploitation	416 521	62 876
Reprise d'exploitation	4 928	20 170
PRODUIT D'EXPLOITATION	7 287 391	5 260 679
Coût des biens et services vendus	5 123 142	3 765 849
Autres charges externes	303 617	221 982
Impôts et taxes	21 330	10 891
Charges de personnel	1 003 582	683 068
Autres charges d'exploitation	16 506	7 015
CHARGES D'EXPLOITATION	6 468 178	4 688 804
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL AVANT AMORTISSEMENT	819 213	571 875
Dotations d'exploitation (hors écarts d'acquisition)	237 726	165 362
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	581 487	405 323
Produit financiers	3 236	11 890
Charges financiers	72 041	48 700
Autres charges et produit non courants	-14 465	-16 360
RÉSULTAT AVANT IMPÔT	498 218	352 153
QP résultat sociétés mises en équivalence	0	0
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	3 414	1 190
Impôt sur les résultats	-129 480	-95 676
Impôt différés	1 153	-6 509
Résultat Net	366 478	249 968
Dont part du groupe	362 576	245 322
Dont part minoritaire	3 903	4 645
Résultat par action	11,5	7,8

Tableau de Variation des Capitaux Propres Consolidés

01/01/2023 au 31/12/2023

(en milliers de Dirhams)	Capital	Primes	Réserves groupe	Résultat	Capitaux propres part du Groupe	Capitaux propres - part revenant aux intérêts non contrôlés	Total Capitaux propres
au 31/12/2022	316 399	481 717	262 023	245 322	1 305 461	2 927	1 308 388
Résultat de l'exercice	0	0	0	362 576	362 576	3 903	366 478
Autres éléments du résultat global					0		0
Résultat global			0	607 898	1 668 037	6 830	1 674 867
Distribution			-189 839	0	-189 839	-3 041	-192 880
Affectation du résultat de l'exercice			245 322	-245 322	0	0	0
Entrée périmètre			0	0	0	0	0
Changement de méthode comptable					0	0	0
Augmentation de capital	0	0	0	0	0	0	0
Autres variations (1)	0	0	0	0	0	0	0
Écart de conversion	0	0	-17	0	-17	6	-11
au 31/12/2023	316 399	481 717	55 466	362 576	1 478 181	3 795	1 481 975

Tableau de Flux de Trésorerie Consolidé

FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT DES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES (en milliers de Dirhams)	31/12/2023	31/12/2022
Résultat net des sociétés intégrées	366 479	249 968
Élimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité :	0	0
Dotations Nettes aux Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	134 710	108 980
Dotations Nettes aux provisions durables pour risques et charges	8 864	-17 322
Dotations Nettes aux amortissements des écarts d'acquisition	0	0
Variation des impôts différés	-923	6 279
VNC des éléments d'actifs cédés	32 762	10 302
Prix de cession des immobilisations	-37 811	-11 431
Bénéfice opérationnel avant variation du besoin en fonds de roulement	504 081	346 775
Variation des créances de l'actif circulant	-1 054 874	-240 137
Variation des stocks nets	-382 644	-119 216
Variation des dettes du passif circulant	1 181 930	47 872
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	-255 588	-311 481
FLUX DE TRÉSORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES	248 492	35 295
Acquisition d'immobilisations incorporelles	-1 428	-247
Acquisition d'immobilisations corporelles	-181 222	-74 548
Acquisition d'immobilisations financières	-35 270	0
Cession d'immobilisations financières	1 087	1 034
Prix de cession des immobilisations	37 811	11 431
Incidence des variations de périmètre	-100	-9 538
FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT DES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	-179 123	-71 868
Augmentation de capital	0	0
Réduction du capital	0	0
Souscription/Remboursement d'emprunts	-78 141	-134 481
Dividendes versés	-192 880	-178 332
Augmentation des dettes de financement	-2 850	63 124
Variation des concours bancaires	-786	38 581
FLUX DE TRÉSORERIE NET UTILISÉS DANS LES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT	-274 658	-211 108
VARIATION NETTE DE TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	-205 288	-247 680
TRÉSORERIE À L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	-210 662	36 927
TRÉSORERIE À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE	-416 263	-210 662
INCIDENCE DES VARIATIONS DES MONNAIES ÉTRANGÈRES	-312	92

Note 1. Description de l'Activité

Acteur global dans les travaux industriels publics et du bâtiment, la société TGCC (Travaux Généraux de Construction de Casablanca) construit depuis plus de 30 ans des ouvrages dans plusieurs secteurs: résidentiel, hôtelier, commercial, culturel, sportif, industriel ou encore administratif.

La société a pour activité :

- ▶ La conception et la réalisation de tous travaux de bâtiment et de génie civil ainsi que de toute activité annexe ;
- ▶ L'exécution soit directement soit indirectement de tous travaux relevant du domaine de la construction et de l'aménagement mobilier ;
- ▶ L'acquisition, la vente de biens immeubles ainsi que de toute opération entrant dans le cadre de la promotion immobilière ;
- ▶ La prise de participation par voie de droit dans des sociétés existantes ou en formation ayant un objet similaire ou connexe ;
- ▶ Et plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou susceptible d'en faciliter l'extension ou le développement.

Note 2. Évènements Significatifs Intervenues au cours de l'exercice 2023

L'exercice 2023 a été marquée par la création de d'une nouvelle filiale DECO EXCELL détenue à 100% par TGCC SA et dont l'objet est :

- ▶ la réalisation de travaux d'agencement, de décoration, d'aménagement, de rénovation et tous corps d'état ;
- ▶ le suivi des chantiers, coordination et conduite des travaux liés ;
- ▶ et plus généralement toute opération commerciale, industrielle, mobilière ou immobilière se rattachant directement ou indirectement, en tout ou en partie, à l'une ou l'autre des opérations citées ci-dessus de manière à faciliter, favoriser ou développer l'activité de la société, ainsi que toute participation, directe ou indirecte, sous quelque forme que ce soit, dans des entreprises poursuivant des buts similaires ou connexes.

L'année 2023 s'est distinguée par une croissance solide se traduisant par :

- ▶ La réalisation d'un produit d'exploitation consolidé hors taxes de KMAD 7 287 391 contre KMAD 5 260 679 pour l'exercice précédent, soit une augmentation d'environ 39 % ;
- ▶ Le résultat consolidé du groupe a connu une augmentation de KMAD 117 253 pour passer de 245 322 KMAD en 2022 à 362 576 KMAD en 2023 ;

Note 3. Référentiel comptable, modalités de consolidation, méthodes et règles d'évaluation

3.1. Référentiel comptable

Les comptes sociaux arrêtés au 31 décembre 2023 des sociétés entrant dans le périmètre de consolidation ont servi de base pour l'établissement des comptes consolidés. Ces comptes ont été établis suivant les règles et pratiques comptables applicables au Maroc présentés au niveau de la Méthodologie Relative aux Comptes Consolidés établis par le par le conseil National de la Comptabilité en se référant à l'avis N°5.

Les principales règles et méthodes du Groupe sont décrites ci-après :

3.2. Modalités de consolidation

3.2.1 Filiales & Participations

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce directement ou indirectement un contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale. Le contrôle exclusif est le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une entreprise afin de tirer avantage de ses activités. Il résulte :

- ▶ soit de la détention directe ou indirecte de la majorité des droits de vote dans une autre entreprise;
- ▶ soit de la désignation, pendant deux exercices successifs, de la majorité des membres des organes d'administration, de direction ou de surveillance d'une autre entreprise ; l'entreprise consolidante est présumée avoir effectué cette désignation lorsqu'elle a disposé, au cours de cette période, directement ou indirectement, d'une fraction supérieure à quarante pourcent des droits de vote et qu'aucun autre associé ou actionnaire ne détenait directement ou indirectement, une fraction supérieure à la sienne ;
- ▶ soit du droit d'exercer une influence dominante sur une entreprise en vertu d'un contrat ou de clauses statutaires, lorsque le droit applicable le permet et que l'entreprise dominante est actionnaire ou associée de cette entreprise.

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce directement ou indirectement une influence notable sont consolidées selon la méthode de la mise en équivalence. L'influence notable est présumée lorsque le Groupe détient plus de 20% des droits de vote.

3.2.2 Exclusions du périmètre de consolidation

Les participations dont l'importance rapportée aux comptes consolidés n'est pas significative, ne sont pas consolidées et sont comptabilisées selon la méthode du coût historique. C'est le cas en l'occurrence de la sociétés, PLATINUIM POWER.

3.2.3 Écarts d'acquisition

Les écarts d'acquisition représentent la différence entre le prix d'acquisition des titres des sociétés consolidées et la part du Groupe dans leur actif net à la date des prises de participations après comptabilisation des éventuelles plus ou moins-values latentes sur actifs identifiables. Lorsqu'ils sont positifs, ces écarts sont inscrits à l'actif du bilan consolidé sous la rubrique « écarts d'acquisition » et amortis sur la durée de vie estimée, dans la limite de vingt ans.

Le cas échéant, une provision pour dépréciation complémentaire est constatée pour tenir compte des perspectives d'activité et de résultat des sociétés concernées.

S'ils sont négatifs, ils sont inscrits au passif du bilan sous la rubrique « Provision sur écarts d'acquisition » et repris en résultat sur une durée ne dépassant pas dix ans. Les écarts non significatifs sont intégralement rapportés au résultat de l'exercice au cours duquel ils ont été constatés.

3.2.4 Retraitements de consolidation

Les créances et les dettes réciproques ainsi que les produits et les charges réciproques sont éliminés, dans leur totalité entre les sociétés consolidées par intégration globale, et dans la limite du pourcentage d'intégration de l'entreprise contrôlée conjointement entre une société consolidée par intégration globale et une société consolidée par intégration proportionnelle.

Il en est de même pour les résultats internes au Groupe (dividendes, plus-values...). Les résultats internes provenant d'opérations réalisées avec les entreprises mises en équivalence sont éliminés dans la limite du pourcentage de participation détenu par le Groupe dans le capital de ces entreprises.

3.2.5 Date de clôture

Le Groupe TGCC ainsi que ses filiales et participations clôturent au 31 décembre.

3.3. Méthodes et règles d'évaluation

(a) Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont généralement amorties sur une durée ne dépassant pas cinq ans.

(b) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition ou de production, diminué des amortissements et des pertes de valeur éventuellement constatées.

L'amortissement économique correspond à l'amortissement linéaire. Pour les filiales utilisant le mode dégressif, la différence d'amortissement résultant de l'application de cette méthode par rapport à celle du linéaire est retraitée en consolidation.

Les principales catégories d'immobilisations sont amorties selon les durées de vie suivantes :

Nature des immobilisations	Durée de vie	Taux de l'amortissement
Construction	20 ans	5%
Mobilier de bureau	10 ans	10%
Matériel de bureau	10 ans	10%
Matériel informatique	5 ans	20%
Matériel et outillage	10 ans	10%
Agencement et installation	10 ans	10%
Matériel de transport	5 ans	20%

Les amortissements sont constatés en diminution de la valeur brute des immobilisations selon la méthode linéaire, sur la durée de vie estimée du bien.

Les opérations de crédit-bail sont retraitées comme des acquisitions d'immobilisations lorsqu'elles sont significatives. Les plus-values de cession intragroupe sont annulées lorsqu'elles sont significatives.

(c) Immobilisations financières

Les titres de participation dans les sociétés non consolidées figurent au bilan à leur coût d'acquisition. Une provision pour dépréciation est constituée, le cas échéant, après analyse, au cas par cas, des situations financières des sociétés non consolidées.

Les plus-values de cession intragroupe sont annulées en consolidation lorsqu'elles sont significatives.

(d) Stocks

Les stocks sont enregistrés à leur coût d'acquisition pour les biens acquis à titre onéreux, et à leur coût de production pour les biens produits par l'entreprise.

Ils se composent principalement de matières et fournitures consommables, généralement évaluées au CMUP et de produits en cours et finis évalués au coût de production.

Les provisions pour dépréciation des stocks sont constituées le cas échéant pour ramener la valeur nette comptable à la valeur probable de réalisation.

Les stocks de travaux en cours sont évalués sur la base de projets de décomptes établis à la clôture de l'exercice avec une neutralisation de la marge réelle de chaque chantier.

La couverture du risque de dépréciation de ces stocks implique le recours au jugement de la direction en matière d'identification des projets constituant des risques de pertes actuelles ou prévisibles.

(e) Créances et dettes

Les créances et dettes sont enregistrées à leur valeur nominale. Les créances ainsi que les dettes libellées en monnaies étrangères sont enregistrées au courant de l'exercice sur la base du cours de change à la date de transaction.

A la clôture de l'exercice, elles sont réévaluées dans les comptes sociaux sur la base du cours de change à cette date, les pertes de change latentes donnent lieu à constatation d'une provision. Les gains latents de change sont constatés en écart de conversion passif.

Les écarts de conversion actifs et passifs sont constatés au compte de produits et charges dans les comptes consolidés.

Une provision pour dépréciation des créances est constatée dès l'apparition d'un risque de non recouvrement.

La couverture du risque de perte sur les créances anciennes implique le recours au jugement de la Direction en matière d'identification des créances présentant des indices de défaut ainsi que l'évaluation du montant des provisions à comptabiliser.

(f) Retraitement des impôts

Le Groupe TGCC comptabilise les impôts différés pour l'ensemble des différences temporelles existantes entre les valeurs fiscales et comptables des actifs et des passifs du bilan.

Les taux d'impôt et les règles fiscales retenus pour l'évaluation des impôts différés sont ceux résultant des textes fiscaux en vigueur à la clôture de l'exercice et qui seront applicables lorsque la différence future se réalisera.

Les actifs nets d'impôts relatifs aux différences temporaires et aux reports déficitaires ne sont comptabilisés que dans la mesure où il est probable que le Groupe disposera de bénéfices imposables futurs suffisants pour absorber ces actifs d'impôts.

Note 4. Périmètre de consolidation au 31 décembre 2023

Le Groupe compte au 31 décembre 2023, onze sociétés ayant fait l'objet d'une intégration globale et une société une intégration partielle.

La liste de ces sociétés est donnée ci-après:

Société	31-déc-23			31-déc-22		
	% Intérêt	% Contrôle	Méthode de consolidation	% Intérêt	% Contrôle	Méthode de consolidation
TGCC	100	100	Mère	100	100	Mère
TGCI	100	100	Globale	100	100	Globale
T2G GABON	80	80	Globale	80	80	Globale
EMENE PREFA	100	100	Globale	100	100	Globale
TGCC COTE D'IVOIRE	100	100	Globale	100	100	Globale
ARTE LIGNUM	90	90	Globale	90	90	Globale
TGCC SENEGAL	100	100	Globale	100	100	Globale
BESIX-TGCC	45	45	Proportionnelle	45	45	Proportionnelle
OXY REVET	100	100	Globale	100	100	Globale
INFINITE	80	80	Globale	80	80	Globale
PLATINIUM POWER	5	5	Non Consolidée	5	5	Non Consolidée
TGEM	100	100	Globale	100	100	Globale
TGCC GUINEE	100	100	Globale	100	100	Globale
TGCC DEVELOPPEMENT	100	100	Globale	100	100	Globale
DECO EXCELL	100	100	Globale	-	-	-

Le périmètre de l'exercice 2023 a connu l'entrée de DECO EXCELL à 100%.

Les cas d'exclusion du périmètre sont indiqués dans le paragraphe 3.2 « Modalités de Consolidation » de la Note 3.

Note 5. Comparabilité des comptes

L'exercice 2023 n'a pas connu de changement de méthodes comptables ou de méthodes de consolidation susceptibles d'altérer la comparabilité des comptes par rapport à l'exercice précédent.

Note 6. Informations sectorielles

Le premier niveau d'information sectorielle retenu par le Groupe TGCC est le secteur d'activité. Le second est le secteur géographique.

6.1. Premier niveau d'information sectorielle : Secteurs d'activités

- Activité 1 : Travaux publics et du bâtiment
- Activité 2 : Fabrication de matériaux de construction
- Activité 3 : Sous-Traitance des lots SO

6.2. Deuxième niveau d'information sectorielle : Secteurs géographiques

- Secteur géographique 1 : Maroc
- Secteur géographique 2 : Côte d'ivoire
- Secteur géographique 3 : Gabon
- Secteur géographique 4 : Sénégal

Les produits des activités ordinaires du Groupe TGCC se décomposent de la manière suivante :

En millier de dirhams	Chiffre d'affaires			
	31-déc-23		31-déc-22	
	Montant	%	Montant	%
Travaux publics et du bâtiment	6 807 799	97,69%	5 057 885	97,69%
Fabrication de matériaux de construction	2 084	0,22%	11 494	0,22%
Sous-Traitance des lots SO	56 058	2,09%	108 254	2,09%
Total	6 865 942	100%	5 177 633	100%

Les produits par zone géographique du Groupe TGCC se décomposent de la manière suivante :

En millier de dirhams	Chiffre d'affaires			
	31-déc-23		31-déc-22	
	Montant	%	Montant	%
Maroc	6 342 897	92,38%	4 859 490	92,87%
Côte d'ivoire	405 663	5,91%	273 235	6,53%
Sénégal	61 958	0,90%	44 907	0,59%
Gabon	0	0,00%	0	0,00%
Guinée	55 423,09	0,81%	0	0,00%
Total	6 865 942	100%	5 177 633	100%

Note 7. Achats & Autres Charges d'Exploitation

Libellé	31/12/2023	31/12/2022	Variation
Marchandises et matières consommées	5 123 142	3 765 849	1 357 293
Achat de matières premières	1 217 901	1 198 158	19 743
Variation des stocks de matières premières	-5 938	-56 760	50 822
Achats de matières et fournitures consommables et d'emballages	211 761	286 438	-74 677
Achats non stockés de matières et de fournitures	142 112	100 822	41 291
Achats de travaux, études et prestations de services	3 556 936	2 235 821	1 321 115
Reste du poste	370	1 371	-1 000,699
Autres charges externes	324 947	232 873	92 075
Locations et charges locatives	107 893	66 847	41 046
Entretien et réparations	35 866	27 277	8 589
Primes d'assurances	19 956	20 449	-493
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	44 845	39 606	5 240
Redevances pour brevets, marques, droits.....	2 210	1 237	973,4014
Transports	32 083	20 993	11 090
Déplacements, missions et réceptions	23 784	12 434	11 350
Reste du poste des autres charges externes*	58 310	44 031	14 279
Achats & Autres charges externes	5 448 089	3 998 722	1 449 367
Autres charges d'exploitation	16 506	7 015	9 491
Autres charges d'exploitation	16 506	7 015	9 491
Achats & Autres charges d'exploitation	5 464 595	4 005 737	1 458 859

*y compris Impôts et Taxes

Note 8. Charges de personnel

Libellé	31/12/2023	31/12/2022	Variation
Rémunération du personnel	810 048	551 402	258 646
Charges sociales	177 750	122 894	54 857
Charges sociales diverses	15 784	8 772	7 012
Charges du personnel	1 003 582	683 068	320 515

Note 9. Dotations d'Exploitation

Libellé	31/12/2023	31/12/2022	Variation
Dotations aux amortissements immobilisations incorporelles	372	493	-122
Dotations aux amortissements immobilisations corporelles	130 924	105 508	25 417
Dotations aux provisions : actif circulant et Risques & charges	105 866	59 361	46 505
Dotations d'exploitation aux provisions pour Risques & charges	11 261	2 453	8 809
Dotations d'exploitation pour dépréciation de l'actif circulant	94 605	56 908	37 697
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	3 414	1 190	2 224
Dotations d'exploitation	240 576	166 552	120 530

Libellé	31/12/2023	31/12/2022	Variation
Reprises sur provisions : actif circulant et Risques & charges	4 553	19 930	-15 378
Reprises sur provisions pour Risques & charges	2 613	19 930	-17 317
Reprise sur provisions des stocks MP et marchandises	375	240	135
Dotations d'exploitation pour dépréciation de l'actif circulant	1 939	0	1 939
Reprises d'exploitation	4 928	20 170	-30 620

Note 10. Résultat Financier

Libellé	31/12/2023	31/12/2022	Variation
Produits Financiers	3 236	11 890	-8 653
Gains de change	1 938	5 793	- 3 855
Autres produits financiers	1 294	6 051	- 4 757
Reprises financières	4	46	- 42
Charges Financières	72 041	48 700	23 340
Charges d'intérêts	63 901	45 077	18 824
Pertes de change	8 137	3 624	4 513
DAP pour dépréciation des immobilisations financières	3	0	3
Résultat financier	-68 804	-36 811	-31 993

Note 11. Résultat Non Courant

Libellé	31/12/2023	31/12/2022	Variation
Produits non courants	46 536	73 049	-26 514
Produits des cessions d'immobilisations	37 811	11 431	26 379
Autres produits non courants	8 725	61 618	-52 893
Charges non courantes	61 000	89 409	-28 409
Valeurs nettes d'amortissements des immobilisations cédées	32 750	9 139	23 611
Autres charges non courantes	28 250	80 271	-52 020
Résultat non courant	-14 465	-16 360	1 895

Note 12. Impôts

12.1. Charge d'impôt reconnue en compte de résultat

Libellé	31/12/2023	31/12/2022
Charge d'impôt Courant	129 480	95 676
Charge/produit d'Impôts différés	-1 153	6 509
Total	128 326	102 185

12.2. Impôts différés comptabilisés au bilan

Les impôts différés au bilan se décomposent comme suit :

Libellé	31/12/2023	31/12/2022
Impôts différés Actif	0	0
Impôts différés Passif	25 746	26 860
Total	25 746	26 860

Note 13. Résultat par action

Le calcul du résultat par action est obtenu à partir des données suivantes :

	31/12/2023	31/12/2022
Nombre total d'actions	31 639 850	31 639 850
Nombre d'actions retenu pour le calcul du résultat de base par action	31 639 850	31 639 850

	31/12/2023	31/12/2022
Résultat net part Groupe en KMAD	362 576	245 322
Résultat par action	11,46	7,75

Note 14. Immobilisations Incorporelles

14.1. Immobilisations incorporelles nettes d'amortissements

Libellé	Au 31/12/2023			Au 31/12/2022		
	Brut	Amort.	Net	Brut	Amort.	Net
Immobilisations incorporelles	9 144	-7 460	1 684	7 716	-7 087	629
Brevets, marques, droits & valeurs similaires	9 144	-7 460	1 684	7 716	-7 087	629
Fonds commercial	0	0	0	0	0	0
Autres immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0

14.2. Variation des immobilisations incorporelles (valeurs brutes)

Libellé	Solde au 31/12/2022	Augmentation	Diminution	Transfert	Solde au 31/12/2023
Immobilisations incorporelles	7 469	1 428	0	0	9 144
Brevets, marques, droits & valeurs similaires	7 716	1 428	0	0	9 144
Fonds commercial	0	0	0	0	0
Autres immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0

Note 15. Immobilisations corporelles

15.1. Immobilisations corporelles nettes d'amortissements

Libellé	31/12/2023			31/12/2022		
	Brut	Amort.	Net	Brut	Amort.	Net
Immobilisations Corporelles	1 413 128	760 748	652 379	1 087 749	642 086	445 663
Immo. corp. en pleine propriété	674 409	403 655	270 753	538 354	345 840	192 513
Terrains	1 690	0	1 690	1 690	0	1 690
Constructions	11 258	4 834	6 424	11 118	3 999	7 119
Install. techniques, matériels et outillages	563 508	342 182	221 326	449 621	296 521	153 100
Autres immobilisations corporelles	92 293	56 639	35 653	75 573	45 321	30 253
Immobilisations corporelles en cours	5 660	-	5 660	351,96	0	351,96
Immo. corp. en crédit bail	738 719	357 093	381 626	549 395	296 246	253 150
Terrains Crédit bail	21 239	0	21 239	21 239	0	21 239
Constructions crédit bail	24 738	13 621	11 116	24 738	12 384	12 353
Install. techniques, mat. et outillages	515 612	129 483	386 129	374 092	129 483	244 609
Autres immobilisations corporelles	177 130	213 989	-36 858	129 327	154 378	-25 051

15.2. Variation des immobilisations corporelles (valeurs brutes)

Libellé	Solde au 31/12/2022	Augmentation	Diminution	Entrée du périmètre	"Variations des cours de change"	Reclassements et mises au rebut	Mouvmt de cpte à cpte	Solde au 31/12/2023
Immobilisations corporelles	1 087 749	370 489	44 969	0	-141	0	0	1 413 128
Immo. corp. en pleine propriété	538 353	181 165	44 969	0	-141	0	0	674 409
Terrains	1690			0	0	0	0	1 690
Constructions	11 118	1 474	1 333	0	0	0	0	11 258
Install. techniques, matériels et outillages	449 621	156 976	43 357	0	-83,481	0	351,96	563 508
Autres immobilisations corporelles	75 573	17 055	279	0	-57,381	0	0	92 293
Immobilisations corporelles en cours	352	5 660		0	0	0	-351,96	5 660
Immo. corp. crédit bail	549 395	189 324	0	0	0	0	0	738 719
Terrains Crédit bail	21 239		0	0	0	0	0	21 239
Constructions crédit bail	24 738		0	0	0	0	0	24 738
Install. techniques, mat. et outillages	374 092	141 520	0	0	0	0	0	515 612
Autres immobilisations corporelles	129 327	47 804	0	0	0	0	0	177 130

Note 16. Immobilisations financières

Libellé	Au 31/12/2023			Au 31/12/2022		
	Brut	Provisions	Net	Brut	Provisions	Net
Immobilisations financières	74 093	52 800	21 293	62 692	52 800	9 892
Prêts immobilisés	230	0	230	476	0	476
Autres créances financières	23 864	2 800	21 064	12 216	2 800	9 416
Titres de participation	50 000	50 000	0	50 000	50 000	0
Autres titres immobilisés		0	0		0	0

Note 17. Stocks

Libellé	Solde au 31/12/2023			Solde Au 31/12/2022		
	Brut	Provisions	Net	Brut	Provisions	Net
Stocks bruts	1 295 320	-	1 295 320	913 008	-	913 008
Matières et fournitures consommables	191 169	-	191 169	185 557	-	185 557
Produits en cours	1 103 259	-	1 103 259	726 475	-	726 475
Produits finis	892	-	892	977	-	977

Note 18. Créances de l'actif circulant

Libellé	Au 31/12/2023			Au 31/12/2022		
	Brut	Provisions	Net	Brut	Provisions	Net
Créances d'exploitation brutes	4 977 869	240 222	4 737 647	3 831 135	147 691	3 683 445
Fournisseurs débiteurs	634 177		634 176,81	335 682		335 682
Clients et comptes rattachés	3 509 544	238 941	3 270 602,92	2 947 398	146 521	2 800 876,
Personnel : autres	1 291		1 290,91	715		715,14
Etat	730 964		730 964,22	490 588		490 588
Autres débiteurs	15 607	1 281	14 325,74	32 378	1 170	31 208,86
Ecart de conversion Actif	2		2,48	102		102,40
Comptes de régularisation actif	86 286		86 286,49	24 374		24 374,44

Note 19. Emprunts et dettes financières

Libellé	31/12/2023	31/12/2022
Total dettes financières	347 841	216 840
Emprunts obligataires	0	0
Dettes liées aux contrats de crédit-bail	140 298	124 869
Compte Courant Associé Bloqué	-1	0
Emprunts auprès des établissements de crédit	207 544	91 971

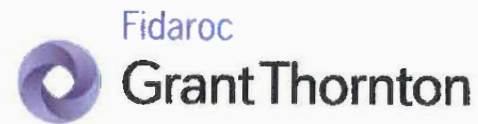
Note 20. Dettes du passif circulant

Libellé	31/12/2023	31/12/2022	Variation
Dettes du passif circulant	4 241 161	3 096 172	1 144 989
Fournisseurs et comptes rattachés	2 879 712	1 806 443	1 073 269
Clients Crédeurs avances et acomptes	874 949	806 204	68 745
Personnel créditeur	34 747	17 741	17 006
Organismes sociaux	25 627	18 683	6 944
Etat	362 433	406 810	-44 377
Comptes d'associés - créditeurs	4 415	613	3 802
Autres créanciers	18 242	15 505	2 737
Comptes de régularisation Passif	30 530	22 310	8 220
Autres provisions pour risques et charges	10 506	1 863	8 643

Note 21. Évènements postérieurs à la clôture

Néant

Rapports des commissaires aux comptes



Aux Actionnaires de la société

Travaux Généraux de Construction de Casablanca S.A (TGCC)

4, Rue De L'Imam Mouslim,
Oasis, Casablanca 20100.

Rapport des commissaires aux comptes sur les états de synthèse consolidés Exercice du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états de synthèse consolidés de la société TGCC et de ses filiales (le « groupe »), qui comprennent le bilan consolidé au 31 décembre 2023, ainsi que le compte de produits et charges consolidé, le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC), y compris un résumé des principales méthodes comptables. Ces états de synthèse consolidés font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de KMAD 1.481.975 dont un bénéfice net consolidé de KMAD 366.478.

Nous certifions que les états de synthèse consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus, sont réguliers et sincères et donnent dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du patrimoine et de la situation financière du groupe au 31 décembre 2023, ainsi que du résultat de l'ensemble consolidé pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Question clé de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Risques identifiés	Nos réponses
<p>Stocks de travaux en cours : Les stocks de travaux en cours sont, conformément à la note 3 de l'état des informations complémentaires (ETIC) relative aux méthodes et règles d'évaluation, évalués sur la base de projets de décomptes établis à la clôture de l'exercice avec une neutralisation de la marge. La couverture du risque de dépréciation de ces stocks implique le recours au jugement de la direction en matière d'identification des projets constituant des risques de pertes actuelles ou prévisibles. Nous avons considéré que la valorisation des stocks de travaux est un point clé d'audit, compte tenu de l'importance de ce poste dans les états de synthèse, de la complexité d'évaluation et du niveau de jugement requis par la Direction pour le provisionnement des pertes éventuelles.</p>	<p>Nos travaux effectués correspondent principalement aux procédures d'audit suivantes : Revue et appréciation des méthodes, des principes appliqués par la direction pour l'évaluation des stocks travaux au 31 décembre, compte tenu des améliorations introduites cette année par la société ; Examen, à partir d'entretiens avec la Direction, des stocks travaux en cours faisant l'objet de retards de facturation ; Tests, par sondages, portant sur l'exactitude arithmétique des calculs des valeurs actuelles retenues par la Direction.</p>
<p>Dépréciation des créances-clients : Comme rappelé à la note 3 de l'état des informations complémentaires (ETIC) relative aux méthodes et règles d'évaluation, les créances clients constituent un point clé d'audit en raison, d'une part, de leur importance significative dans les états financiers et d'autre part, du niveau de jugement requis par la Direction pour l'évaluation du caractère recouvrable de ces créances à la clôture de l'exercice.</p>	<p>Nos travaux ont consisté principalement à : L'analyse de l'antériorité des créances clients notamment à travers l'exploitation de la balance âgée ; La vérification, sur la base d'entretiens avec la Direction, du caractère raisonnable des données sur lesquelles se fonde le provisionnement des créances clients ; La réalisation de tests, sur la base d'un échantillon, des créances clients pour statuer sur l'antériorité de ces créances ; L'analyse des paiements reçus après la date de clôture pour les créances clients échues ; La revue du sort et de l'avancement des procédures litigieuses ou contentieuses relatives à des créances impayées.</p>

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états de synthèse consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de de synthèse consolidés conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation ;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états de synthèse consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états de synthèse consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

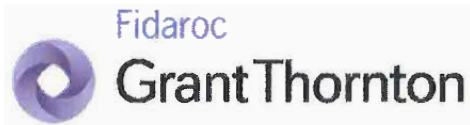
Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Casablanca, le 22 avril 2024

Les Commissaires aux Comptes

FIDAROC GRANT THORNTON
 FIDAROC GRANT THORNTON
 Membre Réseau Grant Thornton
 7 Bd. Driss Slaoui - Casablanca
 Tél : 05 22 54 48 00 - Fax : 05 22 29 66 70
Faïçal MEKOUAR
 Associé

AUDICIS
 Association d'audit et Conseil des Structures
 Audicis sari
 Bd. Ibnou Sina
 Lot. Longchamp
 14 Hay Hassani
 Casablanca
Mohammed BOUMESMAR
 Associé



Aux Actionnaires de la société
Travaux Généraux de Construction de Casablanca S.A
 4, Rue de L'Imam Mouslim,
 Oasis, Casablanca 20100.

Rapport Spécial des commissaires aux comptes Exercice du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023

A Messieurs les actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées conformément aux dispositions des articles 56 à 59 de la loi 17-95 telle que modifiée et complétée par la loi 20-05 et son décret d'application.

Il nous appartient de vous présenter les caractéristiques et les modalités essentielles de conventions dont nous avons été avisées par le président du conseil d'administration ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé, ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon la loi ci-dessus, de vous prononcer sur leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard des normes de la profession au Maroc. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été communiquées avec les documents de base dont elles sont issues.

1. CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DE L'EXERCICE

Il est à rappeler que les conventions listées ci-après ont été préalablement autorisées par votre conseil d'administration

1.1 Conventions de travaux immobiliers (convention écrite) :

- **Personnes concernées** : TGCC SA et la société AKDITAL IMMO SA détenue à 17.5% par BFO Foncière, détenue à 100% par BFO Partners dans laquelle M. Mohammed BOUZOUBAA détient 5%.
- **Nature et objet des conventions** : Une convention en vertu de laquelle la société TGCC SA procède à des travaux de construction au profit de la société AKDITAL IMMO SA dans le cadre du projet CLINIQUE AKDITAL ESSAOUIRA.

- **Modalités essentielles** : Cette convention a été conclue sous forme de travaux de construction ayant donné lieu à des factures commerciales adressées à la société AKDITAL IMMO par la société TGCC SA.
- **Montants comptabilisés** : Au titre de ces conventions, la société TGCC SA a facturé à la société AKDITAL IMMO des opérations dont les flux financiers sont les suivants :

Rubriques	Montant en MAD TTC			
	Clients collectif	Clients effet à recevoir	Clients Avances et comptes	Clients retenues de garanties
Solde initial au 01/01/2023	-	-	-	-
Montant facturé par TGCC à CREA IMMO durant l'exercice	2 020 555,00		7 237 152,00	
Montant encaissé par TGCC durant l'exercice	-2 020 555,00	-		
Reclassement compte «Clients, effets à recevoir »	-	-		
Reclassement compte «Clients, avances et comptes »	-		-7 237 152,00	
Autres charge non courantes	-			
Encours au 31/12/2023	-	-	-	-
Encours global au 31/12/2023			-	

- **Montant du marché** : 67 059 905,40 MAD TTC

1.2 Conventions de travaux immobiliers (convention écrite) :

- **Personnes concernées** : TGCC SA et la société KHOURIBGA IMMO SARL détenue à 100% par AKDITAL IMMO SA détenue à 17.5% par BFO Foncière, détenue à 100% par BFO Partners dans laquelle M. Mohammed BOUZOUBAA détient 5%.
- **Nature et objet des conventions** : Une convention en vertu de laquelle la société TGCC SA procède à des travaux de construction au profit de la société KHOURIBGA IMMO SARL dans le cadre du projet CLINIQUE KHOURIBGA.
- **Modalités essentielles** : Cette convention a été conclue sous forme de travaux de construction ayant donné lieu à des factures commerciales adressées à la société société KHOURIBGA IMMO SARL par la société TGCC SA.
- **Montants comptabilisés** : Au titre de ces conventions, la société TGCC SA a facturé à la société KHOURIBGA IMMO SARL des opérations dont les flux financiers sont les suivants :

Rubrique	Montants en MAD(TTC)				
	Clients collectif	Clients effet à recevoir	Clients factures à établir	Clients retenues de garanties	Clients, avances et acomptes
Solde initial au 01/01/2023	-	-	-	-	-
Montant facturé par TGCC à Khouribga Immo durant l'exercice	36 931 333,00			2 558 812,00	5 117 623,00
Avance démarrage					-5 117 623,00
Montant encaissé par TGCC durant l'exercice	-17 546 589,00	-6 644 540,00			
Reclassement du compte «Clients, effets à recevoir»	-6 644 540,00	6 644 540,00			
Reclassement du compte «Clients, factures à établir »			6 261 407,00		
Reclassement clients (compte à compte)					
Encours au 31/12/2023	12 740 204,00	-	6 261 407,00	2 558 812,00	
Encours au 31/12/2023	21 560 422,63				

- **Montant du marché** : 53 176 232,00 MAD TTC

1.3 Conventions de travaux immobiliers (convention écrite) :

- **Personnes concernées** : TGCC SA et la société SIHATY IMMO détenue à 6,42% par AKDITAL IMMO SA détenue à 17.5% par BFO Foncière, détenue à 100% par BFO Partners dans laquelle M. Mohammed BOUZOUBAA détient 5%.
- **Nature et objet des conventions** : Une convention en vertu de laquelle la société TGCC SA procède à des travaux de construction au profit de la société SIHATY IMMO dans le cadre du projet CLINIQUE AKDITAL DAKHLA
- **Modalités essentielles** : Cette convention a été conclue sous forme de travaux de construction ayant donné lieu à des factures commerciales adressées à la société société SIHATY IMMO par la société TGCC SA.
- **Montants comptabilisés** : Au titre de ces conventions, la société TGCC SA a facturé à la société SIHATY IMMO des opérations

Rubrique	Montants en MAD(TTC)				
	Clients collectif	Clients effet à recevoir	Clients factures à établir	Clients retenues de garanties	Clients, avances et acomptes
Solde initial au 01/01/2023	-	-	-	-	-
Montant facturé par TGCC à Sihaty Immo durant l'exercice					5 810 922,00
Avance démarrage					-5 810 922,00
Montant encaissé par TGCC durant l'exercice	-	-	-	-	-
Reclassement du compte «Clients, effets à recevoir»	-	-	-	-	-
Reclassement du compte «Clients, factures à établir »	-	-	-	-	-
Reclassement clients (compte à compte)	-	-	-	-	-
Encours au 31/12/2023	-	-	-	-	-
Encours au 31/12/2023	-				

- **Montant du marché** : 58 109 220,00 MAD TTC

1.4 Conventions de travaux immobiliers (convention écrite) :

- **Personnes concernées** : TGCC SA et la société SIHATY IMMO détenue à 6,42% par AKDITAL IMMO SA détenue à 17.5% par BFO Foncière, détenue à 100% par BFO Partners dans laquelle M. Mohammed BOUZOUBAA détient 5%.
- **Nature et objet des conventions** : Une convention en vertu de laquelle la société TGCC SA procède à des travaux de construction au profit de la société SIHATY IMMO dans le cadre du projet CLINIQUE AKDITAL BENGUERIR
- **Modalités essentielles** : Cette convention a été conclue sous forme de travaux de construction ayant donné lieu à des factures commerciales adressées à la société société SIHATY IMMO par la société TGCC SA.
- **Montants comptabilisés** : Au titre de ces conventions, la société TGCC SA a facturé à la société SIHATY IMMO des opérations dont les flux financiers sont les suivants :

Rubrique	Montants en MAD(TTC)				
	Clients collectif	Clients effet à recevoir	Clients factures à établir	Clients retenues de garanties	Clients, avances et acomptes
Solde initial au 01/01/2023	-	-	-	-	-
Montant facturé par TGCC à Sihaty Immo durant l'exercice	4 329 930,00	-	-	138 083,00	5 901 000,00
Avance démarrage	-	-	-	-	-5 901 000,00
Montant encaissé par TGCC durant l'exercice	-4 329 930,00	-	-	-	-
Reclassement du compte «Clients, effets à recevoir»	-	-	-	-	-
Reclassement du compte «Clients, factures à établir »	-	-	-	-	-
Reclassement clients (compte à compte)	-	-	-	-	-
Encours au 31/12/2023	-	-	-	138 083,00	-
Encours au 31/12/2023	138 083,00				

- **Montant du marché** : 45 480 515,00 MAD TTC

1.5 Conventions de travaux immobiliers (convention écrite) :

- **Personnes concernées** : TGCC SA et la société SIHATY IMMO détenue à 6,42% par AKDITAL IMMO SA détenue à 17.5% par BFO Foncière, détenue à 100% par BFO Partners dans laquelle M. Mohammed BOUZOUBAA détient 5%.
- **Nature et objet des conventions** : Une convention en vertu de laquelle la société TGCC SA procède à des travaux de construction au profit de la société SIHATY IMMO dans le cadre du projet CLINIQUE AKDITAL ERRACHIDIA
- **Modalités essentielles** : Cette convention a été conclue sous forme de travaux de construction ayant donné lieu à des factures commerciales adressées à la société société SIHATY IMMO par la société TGCC SA.
- **Montants comptabilisés** : Au titre de ces conventions, la société TGCC SA a facturé à la société SIHATY IMMO des opérations dont les flux financiers sont les suivants :

Rubrique	Montants en MAD(TTC)				
	Clients collectif	Clients effet à recevoir	Clients factures à établir	Clients retenues de garanties	Clients, avances et acomptes
Solde initial au 01/01/2023	-	-	-	-	-
Montant facturé par TGCC à Sihaty Immo durant l'exercice	7 820 619,00	-	-	-	-
Avance démarrage	-	-	-	-	-
Montant encaissé par TGCC durant l'exercice	-7 820 619,00	-	-	-	-
Reclassement du compte «Clients, effets à recevoir»	-	-	-	-	-
Reclassement du compte «Clients, factures à établir »	-	-	-	-	-
Reclassement clients (compte à compte)	-	-	-	-	-
Encours au 31/12/2023	-	-	-	-	-
Encours au 31/12/2023	-				

- **Montant du marché** : 63 068 200,00 MAD TTC

1.6 Convention d'avance de trésorerie (convention non écrite) :

- **Personnes concernées** : TGCC SA et TGEM SARLAU filiale de TGCC SA à hauteur de 100 %.
- **Nature et objet de la convention** : Convention en vertu de laquelle la société TGCC SA effectue des avances au profit de TGEM SARLAU. Ces avances de trésorerie sont rémunérées par un taux d'intérêt de 4%.
- **Modalités essentielles** : Cette convention a été conclue sous forme d'avances ayant donné lieu à des versements.
- **Montants comptabilisés** : Durant l'exercice 2023, le total des opérations effectuées dans le cadre de cette convention se présente comme suit :

Rubrique	Montants en MAD
Solde initial au 01/01/2023	
Montant versé par TGCC à TGEM durant l'exercice	12 800 000,00
Montant encaissé par TGCC durant l'exercice	-
Encours au 31/12/2023	12 800 000,00

- **Toutes autres indications essentielles de la convention** : La société TGCC SA a facturé 174 555,56 MAD d'intérêt sur avances de trésorerie octroyées à la société TGEM SARLAU au titre de l'exercice 2023.

1.7 Convention de Mise à disposition de matériel, personnel et diverses prestations (convention non écrite):

- **Personnes concernées** : TGCC SA et la société TGCC GUINEE filiale de TGCC à 100%.
- **Nature et objet de la convention** : Convention en vertu de laquelle la société TGCC SA procède à Mise à disposition de matériel, personnel et diverses prestations.
- **Modalités essentielles** : Cette convention a été conclue sous Mise à disposition donnant lieu à des factures commerciales adressées par la société TGCC SA à la société TGCC GUINEE.
- **Montants comptabilisés** : Durant l'exercice 2023, le total des opérations effectuées dans le cadre de cette convention se présente comme suit :

Rubrique	Montants en MAD(TTC)
Solde initial au 01/01/2023	-
Montant facturé par TGCC à la société TGCC GUINEE durant l'exercice	6 803 571,18
Montant encaissé par TGCC durant l'exercice	-4 584 294,54
Encours au 31/12/2023	2 219 276,64

- **Toutes autres indications essentielles de la convention** : Néant

1.8 Convention de mise à disposition de matériel, personnel et diverses prestations (convention non écrite):

- **Personnes concernées** : TGCC SA et la société TGCC LIBYE succursale de TGCC à 100%.
- **Nature et objet de la convention** : Convention en vertu de laquelle la société TGCC SA procède à la mise à disposition de matériel, personnel et diverses prestations.
- **Modalités essentielles** : Cette convention a été conclue sous mise à disposition donnant lieu à des factures commerciales adressées par la société TGCC SA à la société TGCC LIBYE.
- **Montants comptabilisés** : Durant l'exercice 2023, le total des opérations effectuées dans le cadre de cette convention se présente comme suit :

Rubrique	Montants en MAD(TTC)
Solde initial au 01/01/2023	-
Montant facturé par TGCC à la société TGCC LIBYE durant l'exercice	1 356 794,78
Montant encaissé par TGCC durant l'exercice	-
Encours au 31/12/2023	1 356 794,78

- **Toutes autres indications essentielles de la convention** : Néant

2. CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DES EXERCICES ANTERIEURS ET DONT L'EXECUTION S'EST POURSUIVIE DURANT L'EXERCICE

2.1 Convention de sous-traitance (convention écrite):

- **Personnes concernées** : TGCC SA et la société TGEM SARLAU filiale à hauteur de 100% de TGCC.
- **Nature et objet de la convention** : Convention en vertu de laquelle la société TGEM SARLAU procède à des travaux d'électromécanique et plomberie dans différents projets de la société TGCC SA.
- **Modalités essentielles** : Cette convention a été conclue sous forme de commandes ayant donné lieu à des factures commerciales adressées par la société TGCC SA à la société TGEM SARLAU.
- **Montants comptabilisés** : Durant l'exercice 2023, le total des opérations effectuées dans le cadre de cette convention se présente comme suit :

Rubrique	Montants en MAD (TTC)
Solde initial au 01/01/2023	4 686 803,40
Montant facturé par TGEM durant l'exercice	49 604 989,08
Montant décaissé par TGCC durant l'exercice	29 220 818,00
Reclassement «Fournisseurs, retenue de garantie »	5 965 803,95
Reclassement «Avances fournisseurs »	24 184 171,08
Encours au 31/12/2023	6 852 607,35

- **Toutes autres indications essentielles de la convention** : Néant

2.2 Convention de vente de matières premières (convention non écrite):

- **Personnes concernées** : TGCC SA et la société TGEM SARLAU filiale à hauteur de 100% de TGCC.
- **Nature et objet de la convention** : Convention en vertu de laquelle la société TGCC SA procède à la vente de matières premières à la société TGEM SARLAU.
- **Modalités essentielles** : Cette convention a été conclue sous forme de commandes ayant donné lieu à des factures commerciales adressées par la société TGEM SARLAU à la société TGCC SA.
- **Montants comptabilisés** : Durant l'exercice 2023, le total des opérations effectuées dans le cadre de cette convention se présente comme suit :

Rubrique	Montants en MAD(TTC)
Solde initial au 01/01/2023	5 642 908,16
Montant facturé par TGCC à la société TGEM durant l'exercice	6 189 606,99
Montant encaissé par TGCC durant l'exercice	4 800 000,00
Encours au 31/12/2023	7 032 515,15

- **Toutes autres indications essentielles de la convention** : Néant

2.3 Convention d'avance de trésorerie :

- **Personnes concernées :** TGCC SA et TGCC DEVELOPPEMENT, dont M. Mohammed BOUZOUBAA est Président. TGCC DEVELOPPEMENT est filiale de TGCC SA à hauteur de 100%.
- **Nature et objet de la convention :** Convention en vertu de laquelle la société TGCC SA effectue des avances au profit de TGCC DEVELOPPEMENT. Ces avances de trésorerie sont rémunérées à un taux d'intérêt de 6.5%
- **Modalités essentielles :** Cette convention a été conclue sous forme d'avances ayant donné lieu à des versements.
- **Montants comptabilisés :** Durant l'exercice 2023, le total des opérations effectuées dans le cadre de cette convention se présente comme suit :

Rubrique	Montants en MAD
Solde initial au 01/01/2023	1 114 900,00
Montant versé par TGCC à TGCC DEVELOPPEMENT durant	3 305 300,00
Montant encaissé par TGCC durant l'exercice	-
Encours au 31/12/2023	4 420 200,00

- **Toutes autres indications essentielles de la convention :** Néant.

2.4 Convention d'avance de trésorerie :

- **Personnes concernées :** TGCC SA et TGCC GUINEE, dont M. Mohammed BOUZOUBAA est Administrateur général. TGCC GUINEE est filiale de TGCC SA à hauteur de 100%.
- **Nature et objet de la convention :** Convention en vertu de laquelle la société TGCC SA effectue des avances au profit de TGCC GUINEE. Ces avances de trésorerie sont rémunérées à un taux d'intérêt de 6.5%
- **Modalités essentielles :** Cette convention a été conclue sous forme d'avances ayant donné lieu à des versements.
- **Montants comptabilisés :** Durant l'exercice 2023, le total des opérations effectuées dans le cadre de cette convention se présente comme suit :

Rubrique	Montants en MAD
Solde initial au 01/01/2023	1 114 900,00
Montant versé par TGCC à TGCC GUINEE durant l'exercice	-
Montant encaissé par TGCC durant l'exercice	993 937,52
Encours au 31/12/2023	120 962,48

- **Toutes autres indications essentielles de la convention :** La société TGCC SA a constaté en produit dudit exercice des intérêts sur avances de trésorerie octroyées à TGCC SENEGAL pour un montant de 49 909,97 MAD.

2.5 BESIXentention de mise à disposition et refacturation de charges diverses (convention non écrite) :

- **Personnes concernées :** TGCC SA et BESIX-TGCC SAS filiale de TGCC SA à hauteur de 45%.

- **Nature et objet de la convention :** Convention en vertu de laquelle la société BESIX-TGCC SAS met à la disposition de la société TGCC du matériel et refacture des charges diverses.

- **Modalités essentielles :** Cette convention a été conclue sous forme de bons de commandes ayant donné lieu à des facturations.

- **Montants comptabilisés :** Durant l'exercice 2023, le total des opérations effectuées dans le cadre de cette convention se présente comme suit :

Rubrique	Montants en MAD(TTC)
Solde initial au 01/01/2023	1 707 573,52
Montant facturé par BESIX-TGCC SAS à TGCC durant l'exercice	4 257 389,56
Montant décaissé par TGCC durant l'exercice	-
Encours au 31/12/2023	5 964 963,08

- **Toutes autres indications essentielles de la convention :** Néant.

2.6 Conventions de travaux immobiliers (convention écrite) :

- **Personnes concernées :** TGCC SA et la société CREA IMMO SARL dans laquelle M. Mohammed BOUZOUBAA PDG de TGCC est associé à hauteur de 63%.

- **Nature et objet des conventions :** Une convention en vertu de laquelle la société TGCC SA procède à des travaux de construction au profit de la société CREA IMMO SARL dans le cadre du projet OCEAN BAY-2 GHR2.

- **Modalités essentielles :** Cette convention a été conclue sous forme de travaux de construction ayant donné lieu à des factures commerciales adressées à la société CREA IMMO SARL par la société TGCC SA.

- **Montants comptabilisés :** Au titre de ces conventions, la société TGCC SA a facturé à la société CREA IMMO SARL des opérations dont les flux financiers sont les suivants :

Rubriques	Montant en MAD TTC			
	Clients collectif	Clients effet à recevoir	Clients factures à établir	Clients retenues de garanties
Solde initial au 01/01/2023	5 975 587,67	-	-	2 700 000,00
Montant facturé par TGCC à CREA IMMO durant l'exercice	-	-	-	-
Montant encaissé par TGCC durant l'exercice	-5 972 253,31	-	-	-
Reclassement compte «Clients, effets à recevoir »	-	-	-	-
Reclassement compte «Clients, facture à établir»	-	-	-	-
Autres charge non courantes	-3 334,36	-	-	-
Encours au 31/12/2023	-	-	-	2 700 000,00
Encours global au 31/12/2023	2 700 000,00			

- **Toutes autres indications essentielles de la convention :** Néant.

2.7 Conventions de travaux immobiliers (convention écrite) :

- **Personnes concernées :** TGCC SA et la société AGADIR SANTE, filiale à 100% d'AKDITAL IMMO détenue à 35 % par BFO Foncière dans laquelle M. Mohammed BOUZOUBAA PDG de TGCC détient le mandat d'administrateur.

- **Nature et objet des conventions :** Une convention en vertu de laquelle la société TGCC SA procède à des travaux de construction au profit de la société AGADIR SANTE dans le cadre du projet CENTRE HOSPITALIER PRIVE AGADIR.

- **Modalités essentielles :** Cette convention a été conclue sous forme de travaux de construction ayant donné lieu à des factures commerciales adressées à la société AGADIR SANTE par la société TGCC SA.

- **Montants comptabilisés :** Durant l'exercice 2023, le total des opérations effectuées dans le cadre de cette convention se présente comme suit :

Rubrique	Montant en MAD TTC				
	Clients collectif	Clients effet à recevoir	Clients factures à établir	Clients retenues de garanties	Clients, avances et acomptes
Solde initial au 01/01/2023	-	-	4 548 107,30	4 714 535,79	14 485,23
Avance démarrage					
Montant facturé par TGCC à AGADIR SANTE durant l'exercice	-				
Montant encaissé par TGCC durant l'exercice	4 548 107,30	-			
Reclassement-compte "clients effets à établir"	4 548 107,30		-4 548 107,30		
Reclassement compte "clients, effets à recevoir"	-				
Encours au 31/12/2023		-	-	4 714 535,79	14 485,23
Encours global au 31/12/2023	4 729 021,02				

- **Toutes autres indications essentielles de la convention :** Néant.

2.8 Conventions de travaux immobiliers (convention écrite) :

- **Personnes concernées :** TGCC SA et la société KAZAK, filiale à 100% d'AKDITAL IMMO détenue à 35 % par BFO Foncière dans laquelle M. Mohammed BOUZOUBAA PDG de TGCC détient le mandat d'administrateur.

- **Nature et objet des conventions :** Une convention en vertu de laquelle la société TGCC SA procède à des travaux de construction au profit de la société KAZAK dans le cadre du projet CENTRE POLYCLINIQUE MEDICALE TANGER.

- **Modalités essentielles :** Ces conventions ont été conclues sous forme de travaux de construction ayant donné lieu à des factures commerciales adressées à la société KAZAK par la société TGCC SA.

- **Montants comptabilisés :** Durant l'exercice 2023, le total des opérations effectuées dans le cadre de cette convention se présente comme suit :

Rubrique	Montant en MAD				
	Clients collectif	Clients effet à recevoir	Clients factures à établir	Clients retenues de garanties	Clients, avances et acomptes
Solde initial au 01/01/2023	4 422 653,02	-	7 244 407,54	5 474 601,43	-
Avance démarrage					
Montant facturé par TGCC à KAZAK durant l'exercice	737 237,99				
Montant encaissé par TGCC durant l'exercice	-10 929 822,57				
Reclassement du compte «Clients, effets à recevoir »					
Reclassement-compte "clients effets à établir"					
Reclassement-3427 "client, factures à rétablir"	7 244 407,54		-7 244 407,54		
Reclassement compte "clients, avances et acomptes"					
Encours au 31/12/2023				5 474 601,43	-
Encours global au 31/12/2023	5 474 601,43				

- **Toutes autres indications essentielles de la convention :** Néant.

2.9 Convention de refacturation (convention non écrite):

- **Personnes concernées :** TGCC SA et la société YAS DEVELOPPEMENT dans laquelle M. Mohammed BOUZOUBAA PDG de TGCC SA est associé directement et indirectement à hauteur de 43,90%.

- **Nature et objet de la convention :** Convention en vertu de laquelle la société TGCC SA procède à la refacturation des charges à la société YAS DEVELOPPEMENT.

- **Modalités essentielles :** Cette convention a été conclue sous forme de prestations de services ayant donné lieu à des factures commerciales adressées à la société YAS DEVELOPPEMENT par la société TGCC SA.

- **Montants comptabilisés :** Durant l'exercice 2023, le total des opérations effectuées dans le cadre de cette convention se présente comme suit :

Rubrique	Montants en MAD(TTC)
Solde initial au 01/01/2023	601 463,35
Montant facturé par TGCC à YAS DEVELOPPEMENT durant l'exercice	387 522,03
Montant encaissé par TGCC durant l'exercice	- 601 463,35
Encours au 31/12/2023	387 522,03

- Toutes autres indications essentielles de la convention : Néant.

2.10 Convention de refacturation (convention non écrite) :

- **Personnes concernées :** TGCC SA et la société CARLTON IMMOBILIER dans laquelle M. Mohammed BOUZOUBAA PDG de TGCC SA est associé indirectement à hauteur de 42%.

- **Nature et objet de la convention :** Convention en vertu de laquelle la société TGCC SA procède à la refacturation des charges à la société CARLTON IMMOBILIER.

- **Modalités essentielles :** Cette convention a été conclue sous forme de prestations de services ayant donné lieu à des factures commerciales adressées à la société CARLTON IMMOBILIER par la société TGCC SA.

- **Montants comptabilisés :** Durant l'exercice 2023, le total des opérations effectuées dans le cadre de cette convention se présente comme suit :

Rubrique	Montants en MAD(TTC)
Solde initial au 01/01/2023	601 463,35
Montant facturé par TGCC à CARLTON IMMOBILIER durant l'exercice	387 522,03
Montant encaissé par TGCC durant l'exercice	-
Encours au 31/12/2023	988 985,38

- Toutes autres indications essentielles de la convention : Néant.

2.11 Convention de refacturation (convention non écrite) :

- **Personnes concernées :** TGCC SA et la société CASA ANFA DEVELOPPEMENT dans laquelle M. Mohammed BOUZOUBAA PDG de TGCC SA est associé directement et indirectement à hauteur de 44,38%.

- **Nature et objet de la convention :** Convention en vertu de laquelle la société TGCC SA procède à la refacturation des charges à la société CASA ANFA DEVELOPPEMENT.

- **Modalités essentielles :** Cette convention a été conclue sous forme de prestations de services ayant donné lieu à des factures commerciales adressées à la société CASA ANFA DEVELOPPEMENT par la société TGCC SA.

- **Montants comptabilisés :** Durant l'exercice 2023, le total des opérations effectuées dans le cadre de cette convention se présente comme suit :

Rubrique	Montants en MAD(TTC)
Solde initial au 01/01/2023	601 463,35
Montant facturé par TGCC à CASA ANFA DEVELOPPEMENT durant l'exercice	387 522,03
Montant encaissé par TGCC durant l'exercice	-601 463,35
Encours au 31/12/2023	387 522,03

- Toutes autres indications essentielles de la convention : Néant.

2.12 Conventions de travaux immobiliers (convention écrite) :

- **Personnes concernées :** TGCC SA et la société ASFI INVEST, filiale à 100% d'AKDITAL IMMO détenue à 35 % par BFO Foncière dans laquelle M. Mohammed BOUZOUBAA PDG de TGCC détient le mandat d'administrateur.

- **Nature et objet de des conventions :** Une convention en vertu de laquelle la société TGCC SA procède à des travaux de construction au profit de la société ASFI INVEST dans le cadre du projet CLINIQUE SAFI.

- **Modalités essentielles :** Ces conventions ont été conclues sous forme de travaux de construction ayant donné lieu à des factures commerciales adressées à la société ASFI INVEST par la société TGCC SA.

- **Montants comptabilisés :** Au titre de cette convention, la société TGCC SA a facturé à la société ASFI INVEST des opérations dont es flux financiers sont les suivants :

Rubriques	Montant en MAD TTC				
	Clients comptes collectifs Montants en MAD(TTC)	Clients effet à recevoir	Clients factures à établir	Client retenues de garantie	Clients, avances et acomptes
Solde initial au 01/01/2023	-	4.898.521,65	1.955.021,03	2.378.340,61	2.424,02
Montant facturé par TGCC à ASFI INVEST durant l'exercice					
Avance de démarrage					
Montant encaissé par TGCC durant l'exercice	-1.955.021,03				
Reclassement compte "clients, factures à établir"	1.955.021,03		-1.955.021,03		
Reclassement du compte «Clients, effets à recevoir »	-				
Encours au 31/12/2023		4.898.521,65		2.378.340,61	2.424,02
Total général				7 279 286,28	

- Toutes autres indications essentielles de la convention : Néant.

2.13 Conventions de travaux immobiliers (convention écrite) :

- **Personnes concernées :** TGCC SA et la société SALE INVEST, filiale à 100% d'AKDITAL IMMO détenue à 35 % par BFO Foncière dans laquelle M. Mohammed BOUZOUBAA PDG de TGCC détient le mandat d'administrateur PDG.
- **Nature et objet des conventions :** Une convention en vertu de laquelle la société TGCC SA procède à des travaux de construction au profit de la société SALE INVEST dans le cadre du projet CLINIQUE SALE.
- **Modalités essentielles :** Ces conventions ont été conclues sous forme de travaux de construction ayant donné lieu à des factures commerciales adressées à la société SALE INVEST par la société TGCC SA.
- **Montants comptabilisés :** Durant l'exercice 2023, le total des opérations effectuées dans le cadre de cette convention se présente comme suit :

Rubrique	Montant en MAD en TTC				
	Clients collectif	Clients effet à recevoir	Clients factures à établir	Clients retenues de garanties	Clients, avances et acomptes
Solde initial au 01/01/2023	5 572 230,37	11 059 688,84		3 821 812,43	-537 875,17
Avance de démarrage					
Montant facturé par TGCC à SALE INVEST durant l'exercice	7 515 497,21				537 875,17
Montant encaissé par TGCC durant l'exercice	-13 090 198,19	-11 059 688,84			
Reclassement du compte « Clients, effets à recevoir »					
Reclassement compte "clients, avances et acomptes"					
Encours au 31/12/2023				3 821 812,43	
Encours global au 31/12/2023	3 821 812,43				

- **Toutes autres indications essentielles de la convention :** Néant.

2.14 Conventions de travaux immobiliers (convention écrite) :

- **Personnes concernées :** TGCC SA et la société YAS DEVELOPPEMENT dans laquelle M. Mohammed BOUZOUBAA PDG de TGCC est associé à hauteur de 43.9%.
- **Nature et objet des conventions :** Une convention en vertu de laquelle la société TGCC SA procède à des travaux de construction au profit de la société YAS DEVELOPPEMENT dans le cadre du projet DOMAINES DE BOUSKOURA 6.
- **Modalités essentielles :** Ces conventions ont été conclues sous forme de travaux de construction ayant donné lieu à des factures commerciales adressées à la société YAS DEVELOPPEMENT par la société TGCC SA.
- **Montants comptabilisés :** Durant l'exercice 2023, le total des opérations effectuées dans le cadre de cette convention se présente comme suit :

Rubrique	Montants en MAD(TTC)				
	Clients collectif	Clients effet à recevoir	Clients factures à établir	Clients retenues de garanties	Clients, avances et acomptes
Solde initial au 01/01/2023	11 248 595,68		1 968 882,97		
Montant facturé par TGCC à YAS DEVELOPPEMENT durant l'exercice	8 294 191,62				
Montant encaissé par TGCC durant l'exercice		10 575 851,51			
Reclassement du compte « Clients, factures à établir »	1 968 882,97		-1 968 882,97		
Reclassement clients (compte à compte)	- 10 575 851,51	10 575 851,51			
Encours au 31/12/2023	10 935 818,75				
Encours au 31/12/2023	10 935 818,75				

- **Toutes autres indications essentielles de la convention :** Néant.

2.15 Conventions de travaux immobiliers (convention écrite) :

- **Personnes concernées :** TGCC SA et la société YAS DEVELOPPEMENT dans laquelle M. Mohammed BOUZOUBAA PDG de TGCC est associé directement et indirectement à hauteur de 43.9%.
- **Nature et objet des conventions :** Une convention en vertu de laquelle la société TGCC SA procède à des travaux de construction au profit de la société YAS DEVELOPPEMENT dans le cadre du projet VETIVER T3.
- **Modalités essentielles :** Ces conventions ont été conclues sous forme de travaux de construction ayant donné lieu à des factures commerciales adressées à la société YAS DEVELOPPEMENT par la société TGCC SA.
- **Montants comptabilisés :** Au titre de cette convention, la société TGCC SA a facturé à la société YAS DEVELOPPEMENT des opérations dont es flux financiers sont les suivants :

Rubrique	Montant en MAD	
	Clients collectif Montants en MAD(TTC)	Clients, factures à établir
Solde initial au 01/01/2023	45 190 383,75	3 780 065,49
Montant facturé par TGCC à YAS DEVELOPPEMENT durant l'exercice	8 517 228,05	-
Montant encaissé par TGCC durant l'exercice	-57 487 677,36	-
Reclassement compte "clients facture à établir"	3 780 065,49	-3 780 065,49
Reclassement du compte «compte à compte»	-	-
Encours au 31/12/2023	-	-
Total général	-	-

- Toutes autres indications essentielles de la convention : Néant.

2.16 Conventions de travaux immobiliers (convention écrite) :

- **Personnes concernées :** TGCC SA et la société YAS DEVELOPPEMENT dans laquelle M. Mohammed BOUZOUBAA PDG de TGCC est associé directement et indirectement à hauteur de 43.9%.
- **Nature et objet des conventions :** Une convention en vertu de laquelle la société TGCC SA procède à des travaux de construction au profit de la société YAS DEVELOPPEMENT dans le cadre du projet ARDEN EXTENSION BOUSKOURA.
- **Modalités essentielles :** Ces conventions ont été conclues sous forme de travaux de construction ayant donné lieu à des factures commerciales adressées à la société YAS DEVELOPPEMENT par la société TGCC SA.
- **Montants comptabilisés :** Durant l'exercice 2023, le total des opérations effectuées dans le cadre de cette convention se présente comme suit :

Rubrique	Montants en MAD(TTC)			
	Clients, comptes collectifs	Clients, avances et acomptes	Clients, effets à recevoir	Clients, facture à établir
Solde initial au 01/01/2023	17 865 337,07	-	-	1 472 076,70
Montant facturé par TGCC à YAS DEVELOPPEMENT-	582 413,23	-	-	-
Montant encaissé par TGCC durant l'exercice	-	-	-	-
Reclassement du compte «Clients, factures à établir »	1 472 076,70	-	-	-1 472 076,70
Reclassement du compte «Clients, effets à recevoir »	-10 973 298,97	-	-	-
Encours au 31/12/2023	8 946 528,01	-	-	-
Encours au 31/12/2023	8 946 528,01			

- Toutes autres indications essentielles de la convention : Néant.

2.12. Conventions de travaux immobiliers (convention écrite):

- **Personnes concernées :** TGCC SA et la société CASA TEMARA DEVELOPPEMENT dans laquelle M. Mohammed BOUZOUBAA PDG de TGCC est associé indirectement à hauteur de 33%.
- **Nature et objet des conventions :** Une convention en vertu de laquelle la société TGCC SA procède à des travaux de construction au profit de la société CASA TEMARA DEVELOPPEMENT dans le cadre du projet TEMARA CITY CENTER (TCC TEMARA) 2 tranches.
- **Modalités essentielles :** Ces conventions ont été conclues sous forme de travaux de construction ayant donné lieu à des factures commerciales adressées à la société CASA TEMARA DEVELOPPEMENT par la société TGCC SA.
- **Montants comptabilisés :** Durant l'exercice 2023, le total des opérations effectuées dans le cadre de cette convention se présente comme suit :

Rubrique	Montants en MAD(TTC)				
	Clients collectif	Clients effet à recevoir	Clients, facture à établir	Clients retenues de	Clients, avances et acomptes
Solde initial au 01/01/2023	26 289 133,63	-	-	-	- 2 200 383,83
Montant facturé par TGCC à CASA TEMARA DEVELOPPEMENT durant l'exercice	75 065 416,38	-	-	-	1 731 874,93
Reclassement compte à compte	-3 060 000,00	-	-	-	-
Montant encaissé par TGCC durant l'exercice	-16 560 000,00	-	-	-	-
Reclassement du compte «Clients, effets à recevoir »	- 87 854 550,68	-	-	-	-
Reclassement compte "clients, avances et acomptes"	-	-	-	-	-
Reclassement-3427 "client, factures à rétablir"	-	-	-	-	-
Encours au 31/12/2023	-	-	-	-	-468 508,90
Encours global au 31/12/2023	-468 508,90				

-Toutes autres indications essentielles de la convention : Néant

2.13. Conventions de travaux immobiliers (convention écrite):

- **Personnes concernées** : TGCC SA et la société NEC IMMO dans laquelle M. Mohammed BOUZOUBAA PDG de TGCC est associé à hauteur de 24%.
- **Nature et objet de des conventions** : Une convention en vertu de laquelle la société TGCC SA procède à des travaux de construction au profit de la société NEC IMMO dans le cadre du projet CLINIQUE BOUSKOURA.
- **Modalités essentielles** : Ces conventions ont été conclues sous forme de travaux de construction ayant donné lieu à des factures commerciales adressées à la société NEC IMMO par la société TGCC SA.
- **Montants comptabilisés** : Durant l'exercice 2023, le total des opérations effectuées dans le cadre de cette convention se présente comme suit :

Rubrique	Clients collectif	Clients effet à recevoir	Clients, facture à établir	Clients, avances et acomptes
Solde initial au 01/01/2023	38 315 180,80		8 588 434,31	
Montant facturé par TGCC à NEC IMMO durant l'exercice	10 050 828,07			
Montant encaissé par TGCC durant l'exercice	-37 000 000,00			
Montant des impayés du client durant l'exercice				
Reclassement du compte «Clients, effets à recevoir »				
Reclassement-3427 "client, factures à établir"	8 588 434,31		-8 588 434,31	
Reclassement compte "clients, avances et acomptes"				
Encours au 31/12/2023	19 954 442,96			
Encours global au 31/12/2023			19 954 442,96	

- **Toutes autres indications essentielles de la convention** : Néant.

2.14. Convention de travaux de construction (convention écrite) :

- **Personnes concernées** : TGCC SA et la société CARLTON IMMOBILIER dans laquelle M. Mohammed BOUZOUBAA PDG de TGCC SA est associé indirectement à hauteur de 42%.
- **Nature et objet de la convention** : Convention en vertu de laquelle la société TGCC SA procède à des travaux de construction au profit de CARLTON IMMOBILIER dans le cadre du projet DOMAINE AZUR T3.
- **Modalités essentielles** : Cette convention a été conclue sous forme de travaux de construction ayant donné lieu à des factures commerciales adressées à la société CARLTON IMMOBILIER par la société TGCC SA.
- **Montants comptabilisés** : Durant l'exercice 2023, le total des opérations effectuées dans le cadre de cette convention se présente comme suit :

Rubriques	Montant en MAD TTC		
	Clients collectif	Clients effet à recevoir	Clients factures à établir
Solde initial au 01/01/2023	71 577 533,76	-	383 090,00
Montant facturé par TGCC à CARLTON IMMOBILIER durant l'exercice	521 357,85		
Reclassement inter client (compte à compte)			
Montant encaissé par TGCC durant l'exercice	-65 226 551,84		
Reclassement compte «Clients, effets à recevoir »			
Reclassement "Clients, factures à rétablir"	383 090,00		- 383 090,00
Encours au 31/12/2023	7 255 429,78	-	
Encours global au 31/12/2023			7 255 429,78

- **Toutes autres indications essentielles de la convention** : Néant.

2.15. Convention d'avance de trésorerie (convention non écrite) :

- **Personnes concernées** : TGCC SA et PLATINUM POWER SA filiale de TGCC SA à hauteur de 5%.
- **Nature et objet de la convention** : Convention en vertu de laquelle la société TGCC SA effectue des avances au profit de PLATINUM POWER SA. Ces avances de trésorerie ne sont pas rémunérées par un taux d'intérêt.
- **Modalités essentielles** : Cette convention a été conclue sous forme d'avances ayant donné lieu à des versements.
- **Montants comptabilisés** : Durant l'exercice 2023, le total des opérations effectuées dans le cadre de cette convention se présente comme suit :

Rubrique	Montants en MAD
Solde initial au 01/01/2023	2 800 000,00
Montant versé par TGCC à PLATINUM POWER durant l'exercice	-
Montant encaissé par TGCC durant l'exercice	-
Encours au 31/12/2023	2 800 000,00

- **Toutes autres indications essentielles de la convention :** La société TGCC SA n'a facturé aucun intérêt sur avances de trésorerie octroyées à PLATINUM POWER SA au titre de l'exercice 2023. Il convient de signaler que le montant des avances de trésorerie de 2 800 000 MAD a été provisionné en totalité.

2.16. Convention d'avance de trésorerie (convention non écrite) :

- **Personnes concernées :** TGCC SA et TGCC SENEGAL filiale de TGCC SA à hauteur de 100%.

- **Nature et objet de la convention :** Convention en vertu de laquelle la société TGCC SA effectue des avances au profit de TGCC SENEGAL. Ces avances de trésorerie sont rémunérées à un taux d'intérêt de 6.5%

- **Modalités essentielles :** Cette convention a été conclue sous forme d'avances ayant donné lieu à des versements.

- **Montants comptabilisés :** Durant l'exercice 2023, le total des opérations effectuées dans le cadre de cette convention se présente comme suit :

Rubrique	Montants en MAD
Solde initial au 01/01/2023	2 002 188,78
Montant versé par TGCC à TGCC SENEGAL durant l'exercice	-
Montant encaissé par TGCC durant l'exercice	-
Encours au 31/12/2023	2 002 188,78

- **Toutes autres indications essentielles de la convention :** La société TGCC SA a constaté en produit dudit exercice des intérêts sur avances de trésorerie octroyées à TGCC SENEGAL pour un montant de 126 216.46 MAD.

2.17. Convention d'avance de trésorerie (convention non écrite) :

- **Personnes concernées :** TGCC SA et ACE INVEST SARL filiale de TGCC SA à hauteur de 50%.

- **Nature et objet de la convention :** Convention en vertu de laquelle la société TGCC SA effectue des avances au profit de la société ACE INVEST SARL. Ces avances de trésorerie ne sont pas rémunérées par un taux d'intérêt.

- **Modalités essentielles :** Cette convention a été conclue sous forme d'avances ayant donné lieu à des versements.

- **Montants comptabilisés :** Durant l'exercice 2023, le total des opérations effectuées dans le cadre de cette convention se présente comme suit :

Rubrique	Montants en MAD
Solde initial au 01/01/2023	3 050 000,00
Montant versé par TGCC à ACE INVEST SARL durant l'exercice	-
Montant encaissé par TGCC durant l'exercice	-
Encours au 31/12/2023	3 050 000,00

- **Toutes autres indications essentielles de la convention :** La société TGCC SA n'a facturé aucun intérêt sur avances de trésorerie octroyées à ACE INVEST SARL au titre de l'exercice 2023.

2.18. Convention d'avance de trésorerie (convention non écrite):

- **Personnes concernées :** TGCC SA et la société MIDP HOTEL SARL filiale à hauteur de 100% de la société B. INVEST HOLDING Sarl dans laquelle M. Mohammed BOUZOUBAA PDG de TGCC SA est associé à hauteur de 99%.

- **Nature et objet de la convention :** Convention en vertu de laquelle la société TGCC SA procède à des avances de trésorerie au profit de la société MIDP HOTEL Sarl.

- **Modalités essentielles :** Cette convention a été conclue sous forme d'avances versées à la société MIDP HOTEL Sarl par la société TGCC SA. Ces avances de trésorerie ne sont pas rémunérées par un taux d'intérêt.

- **Montants comptabilisés :** Durant l'exercice 2023, le total des opérations effectuées dans le cadre de cette convention se présente comme suit :

Rubrique	Montants en MAD
Solde initial au 01/01/2023	150 000,00
Montant versé par TGCC à MIDP HOTEL durant l'exercice	-
Montant encaissé par TGCC durant l'exercice	-
Encours au 31/12/2023	150 000,00

- **Toutes autres indications essentielles de la convention :** La société TGCC SA n'a facturé aucun intérêt sur les avances de trésorerie octroyées à MIDP HOTEL au titre de l'exercice 2023.

2.19. Convention d'avance de trésorerie (convention non écrite) :

- **Personnes concernées :** TGCC SA et BINA INVEST Sarl dans laquelle M. Mohammed BOUZOUBAA PDG de TGCC est associé à hauteur de 67%.

- **Nature et objet de la convention :** Convention en vertu de laquelle la société TGCC SA procède à des avances de trésorerie au profit de la société BINA INVEST Sarl.

- **Modalités essentielles :** Cette convention a été conclue sous forme d'avances versées à la société BINA INVEST Sarl par la société TGCC SA. Ces avances de trésorerie sont rémunérées au taux de BAM au moment du décompte majoré de 2,5%.

- **Montants comptabilisés :** Durant l'exercice 2023, le total des opérations effectuées dans le cadre de cette convention se présente comme suit :

Rubrique	Montants en MAD
Solde initial au 01/01/2023	60 000,00
Montant versé par TGCC à BINA INVEST durant l'exercice	-
Montant encaissé par TGCC durant l'exercice	-
Encours au 31/12/2023	60 000,00

- **Toutes autres indications essentielles de la convention** : La société TGCC SA n'a facturé aucun intérêt sur les avances de trésorerie octroyées à BINA INVEST au titre de l'exercice 2023.

2.20. Convention d'avance de trésorerie (convention non écrite) :

- **Personnes concernées** : TGCC SA et T2G filiale de TGCC SA à hauteur de 80% et dans laquelle M. Mohammed BOUZOUBAA PDG de TGCC est administrateur général.

- **Nature et objet de la convention** :

- ✓ Convention en vertu de laquelle la société TGCC SA effectue des avances au profit de T2G.
- ✓ Ces avances de trésorerie sont rémunérées au taux de 5%

- **Modalités essentielles** : Cette convention a été conclue sous forme d'avances ayant donné lieu à des versements.

- **Montants comptabilisés** : Durant l'exercice 2023, le total des opérations effectuées dans le cadre de cette convention se présente comme suit :

Rubrique	Montants en MAD
Solde initial au 01/01/2022	1 488 764,30
Montant versé par TGCC à T2G Développement durant l'exercice	-
Montant encaissé par TGCC durant l'exercice	-
Encours au 31/12/2023	1 488 764,30

- **Toutes autres indications essentielles de la convention** : Néant.

2.21. Convention d'avance de trésorerie (convention écrite) :

- **Personnes concernées** : TGCC SA et TGCC CI SA filiale de TGCC SA à hauteur de 100% et dans laquelle M. Mohammed BOUZOUBAA PDG de TGCC est directeur général.

- **Nature et objet de la convention** : Convention en vertu de laquelle la société TGCC SA effectue des avances au profit de TGCC COTE D'IVOIRE.

- **Modalités essentielles** : Cette convention a été conclue sous forme d'avances ayant donné lieu à des versements.

- **Montants comptabilisés** : Durant l'exercice 2023, le total des opérations effectuées dans le cadre de cette convention se présente comme suit :

Rubrique	Montants en MAD
Solde initial au 01/01/2023	1 673 244,90
Montant versé par TGCC à TGCC COTE D'IVOIRE durant l'exercice	-
Montant relatif aux dividendes versé par TGCC COTE D'IVOIRE à TGCC	7 667 760,17
Montant encaissé par TGCC durant l'exercice	-
Encours au 31/12/2023	9 341 005,07

- **Toutes autres indications essentielles de la convention** : Néant.

2.22. Convention de travaux de construction (convention écrite) :

- **Personnes concernées** : TGCC SA et la société BESIX-TGCC filiale de TGCC SA à hauteur de 45%.

- **Nature et objet de la convention** : Convention en vertu de laquelle la société TGCC SA procède à des travaux de construction au profit de la société BESIX-TGCC dans le cadre du projet TOUR BMCE.

- **Modalités essentielles** : Cette convention a été conclue sous forme de prestations de services ayant donné lieu à des factures commerciales adressées à la société BESIX-TGCC par la société TGCC SA dans le cadre du projet TOUR BMCE.

- **Montants comptabilisés** : Durant l'exercice 2023, le total des opérations effectuées dans le cadre de cette convention se présente comme suit :

Rubrique	Montants en MAD(TTC)	
	Clients collectif	Clients factures à établir
Solde initial au 01/01/2023	0	2 740 881,00
Montant facturé par TGCC à BESIX TGCC durant l'exercice	46 379 758,51	3 827 693,82
Montant encaissé par TGCC durant l'exercice	-47 313 439,51	-
Reclassement 3427 "Clients, factures à établir"	2 740 881,00	-2 740 881,00
Encours au 31/12/2023	1 807 200	3 827 693,82
Encours global au 31/12/2023	5 634 893,82	

- **Toutes autres indications essentielles de la convention** : Néant.

2.23. Conventions de travaux de construction (convention écrite) :

- **Personnes concernées** : TGCC SA et la société GARAN SA dans laquelle Mr Mohammed BOUZOUBAA PDG de TGCC SA est directeur général.

- **Nature et objet des conventions** : Conventions en vertu de laquelle la société TGCC SA procède à des travaux de construction au profit de la société GARAN SA dans le cadre du projet GARAN RCE6.

- **Modalités essentielles** : Cette convention a été conclues sous forme de travaux de construction ayant donné lieu à des factures commerciales adressées à la société GARAN SA par la société TGCC SA.

- **Montants comptabilisés** : Au titre de ces conventions, la société TGCC SA a réalisé des travaux de construction au profit de la société GARAN SA et dont les flux financiers sont détaillés comme suit :

Rubrique	Clients collectifs Montants en MAD	Clients, factures à établir	Clients douteux
Solde initial au 01/01/2023	39 527 570,50	1 185 232,88	-
Montant Travaux facturé par TGCC à GARAN durant l'exercice	-	-	-13 431 803,55
Montant intérêt facturé par TGCC à GARAN durant l'exercice	739 068,41	-	-
Montant encaissé par TGCC durant l'exercice	-	-	-
Encours au 31/12/2023	40 266 638,91	1 185 232,88	-13 431 803,55
Encours au 31/12/2023	28 020 068,24		

- **Toutes autres indications essentielles de la convention** : Néant.

2.24. Convention de sous-traitance (convention écrite):

- **Personnes concernées** : TGCC SA et la société ARTE LIGNUM SARL filiale à hauteur de 80%.

- **Nature et objet de la convention** : Convention en vertu de laquelle la société ARTE LIGNUM SARL procède à des travaux de menuiserie des différents projets à la charge de la société TGCC SA.

- **Modalités essentielles** : Cette convention a été conclue sous forme de commandes ayant donné lieu à des factures commerciales adressées par la société ARTE LIGNUM SARL à la société TGCC SA.

- **Montants comptabilisés** : Durant l'exercice 2023, le total des opérations effectuées dans le cadre de cette convention se présente comme suit :

Rubrique	Montants en MAD (TTC)
Solde initial au 01/01/2023	6 200 287,40
Montant facturé par ARTE LIGNUM durant l'exercice 2023	28 715 356,58
Montant décaissé par TGCC durant l'exercice	-24 749 358,38
Compensations	-3 468 895,07
Reclassement des retenues de garanties durant l'exercice	961 080,93
Encours au 31/12/2023	7 658 471,46

- **Toutes autres indications essentielles de la convention** : Néant

2.25. Convention de travaux de construction (convention écrite):

- **Personnes concernées** : TGCC SA et la société BINA Développement Sarl dans laquelle M. Mohammed BOUZOUBAA PDG de TGCC SA est gérant et associé à hauteur de 50%.

- **Nature et objet de la convention** : Convention en vertu de laquelle la société TGCC SA procède à des travaux de construction de la MOSQUEE MENZAH DEROUA au profit de la société BINA Développement Sarl.

- **Modalités essentielles** : Cette convention a été conclue sous forme de travaux de construction ayant donné lieu à des factures commerciales adressées à la société BINA Développement Sarl par la société TGCC SA dans le cadre de la construction de la MOSQUEE MENZAH DEROUA.

- **Montants comptabilisés** : Durant l'exercice 2023, le total des opérations effectuées dans le cadre de cette convention se présente comme suit :

Rubrique	Montants en MAD(TTC)
Solde initial au 01/01/2023	14 819 572,83
Montant facturé par TGCC à BINA Développement Sarl durant l'exercice	-
Montant encaissé par TGCC durant l'exercice	-
Encours au 31/12/2023	14 819 572,83

- **Toutes autres indications essentielles de la convention** : Néant.

2.26. Convention de travaux de construction (convention écrite):

- **Personnes concernées** : TGCC SA et la société DOWTOWN HOTEL CORPORATION SA filiale à hauteur de 24% de la société B. INVEST HOLDING Sarl dans laquelle M. Mohammed BOUZOUBAA PDG de TGCC SA est associé à hauteur de 99%.

- **Nature et objet de la convention** : Convention en vertu de laquelle la société TGCC SA procède à des travaux de construction au profit de la société DOWTOWN HOTEL CORPORATION SA dans le cadre du projet HOTEL M-AVENUE.

- **Modalités essentielles** : Cette convention a été conclue sous forme de travaux de construction ayant donné lieu à des factures commerciales adressées à la société DOWTOWN HOTEL CORPORATION SA par la société TGCC SA dans le cadre du projet HOTEL M-AVENUE.

- **Montants comptabilisés** : Durant l'exercice 2023, le total des opérations effectuées dans le cadre de cette convention se présente comme suit :

Rubrique	Montants en MAD(TTC)				
	Clients collectif	Clients effet à recevoir	Clients factures à établir	Clients retenues de garanties	Clients, avances et acomptes
Solde initial au 01/01/2023	104 503 871,03	-	19 455 449,74	- 221 476,10	211 853,90
Montant facturé par TGCC à DOWTOWN HOTEL	-	-	-	-	-
Montant encaissé par TGCC durant l'exercice	-	-	-	-	-
Reclassement compte « clients effets à recevoir »	-	-	-	-	-
Reclassement compte « clients, factures à établir »	-	-	-	-	-
Reclassement compte « clients, avances et acomptes »	-	-	-	-	-
Encours au 31/12/2023	104 503 871,03	-	19 455 449,74	- 221 476,10	211 853,90
Encours global au 31/12/2023	123 949 698,78				

- Toutes autres indications essentielles de la convention : Néant.

2.27. Convention de sous-traitance (convention écrite):

- **Personnes concernées** : TGCC SA et la société OXY REVET SARLAU filiale à hauteur de 100%.
- **Nature et objet de la convention** : Convention en vertu de laquelle la société OXY REVET SARLAU procède à des travaux de revêtement des différents projets à la charge de la société TGCC SA.
- **Modalités essentielles** : Cette convention a été conclue sous forme de commandes ayant donné lieu à des factures commerciales adressées par la société TGCC SA à la société OXY REVET SARLAU.
- **Montants comptabilisés** : Durant l'exercice 2023, le total des opérations effectuées dans le cadre de cette convention se présente comme suit :

Rubrique	Montants en MAD (TTC)
Solde initial au 01/01/2023	23 143 761,77
Montant facturé par OXY REVET durant l'exercice	170 003 078,19
Montant décaissé par TGCC durant l'exercice	-193 193 832,82
Montant compensation OXY REVET	-3 165 442,43
Reclassement des retenues de garanties et finition	12 569,27
Montant effet à payer	-8 700 000,00
Reclassement aux comptes avances fournisseurs	17 438 529,93
Encours au 31/12/2023	5 538 663,91

- Toutes autres indications essentielles de la convention : Néant

2.28. Convention de vente de matières premières (convention non écrite):

- **Personnes concernées** : TGCC SA et la société OXY REVET SARLAU filiale à hauteur de 100%.
- **Nature et objet de la convention** : Convention en vertu de laquelle la société TGCC SA procède à la vente de matières premières à la société OXY REVET SARLAU.
- **Modalités essentielles** : Cette convention a été conclue sous forme de commandes ayant donné lieu à des factures commerciales adressées par la société OXY REVET SARLAU à la société TGCC SA.
- **Montants comptabilisés** : Durant l'exercice 2023, le total des opérations effectuées dans le cadre de cette convention se présente comme suit :

Rubrique	Montants en MAD(TTC)
Solde initial au 01/01/2023	3 165 442,43
Montant facturé par TGCC à la société OXY REVET durant l'exercice	1 999 764,85
Reclassement inter client (compte à compte)	-
Montant encaissé par TGCC durant l'exercice	(*)-3 165 442,43
Encours au 31/12/2023	1 999 764,85

(*) Le montant de 3 165 442,43 MAD concerne des paiements par compensation des créances et dettes réciproque.

- Toutes autres indications essentielles de la convention : Néant

2.29. Conventions de travaux de construction (convention écrite):

- **Personnes concernées** : TGCC SA et la société YAS DEVELOPPEMENT Sarl dans laquelle M. Mohammed BOUZOUBAA PDG de TGCC SA est associé à hauteur de 43.9%.
- **Nature et objet des conventions** : Trois conventions en vertu desquelles la société TGCC SA procède à des travaux de construction au profit de la société YAS DEVELOPPEMENT Sarl dans le cadre des projets LES DOMAINE DE BOUSKOURA, LES DOMAINE DE BOUSKOURA T2 et LES DOMAINES DE BOUSKOURA T3.
- **Modalités essentielles** : Ces conventions ont été conclues sous forme de travaux de construction ayant donné lieu à des factures commerciales adressées à la société YAS DEVELOPPEMENT Sarl par la société TGCC SA.
- **Montants comptabilisés** : Au titre de ces conventions, la société TGCC SA a réalisé des travaux de construction au profit de la société YAS DEVELOPPEMENT Sarl et dont les flux financiers sont détaillés comme suit :

Rubrique	Montants en MAD(TTC)
Solde initial au 01/01/2023	601 463,35
Montant facturé par TGCC à la société YAS DEVELOPPEMENT durant l'exercice	387 522,03
Montant effet à recevoir	- 601 463,36
Encours au 31/12/2023	387 522,03

- Toutes autres indications essentielles de la convention : Néant.

2.30. Convention de location de matériels, mise à disposition de personnel et diverses prestations (convention écrite) :

- **Personnes concernées :** TGCC SA et T2G filiale de TGCC SA à hauteur de 80% et dans laquelle M. Mohammed BOUZOUBAA PDG de TGCC est administrateur général.

- **Nature et objet de la convention :** Convention en vertu de laquelle la société TGCC SA met à la disposition de la société T2G du matériel et du personnel.

- **Modalités essentielles :** Cette convention a été conclue sous forme de mise à disposition du matériel et du personnel ayant donné lieu à des facturations.

- **Montants comptabilisés :** Durant l'exercice 2023, le total des opérations effectuées dans le cadre de cette convention se présente comme suit :

Rubrique	Montants en MAD(TTC)
Solde initial au 01/01/2023	2 820 708,28
Montant facturé par TGCC à T2G durant l'exercice	-143 971,47
Montant des pertes de change durant l'exercice	-64 943,40
Montant encaissé par TGCC durant l'exercice	-1 862 205,08
Encours au 31/12/2023	749 588,33

- Toutes autres indications essentielles de la convention : Néant.

2.31. Convention de location de matériels, mise à disposition de personnel et diverses prestations (convention écrite) :

- **Personnes concernées :** TGCC SA et TGCC CI SA filiale de TGCC SA à hauteur de 75% et dans laquelle M. Mohammed BOUZOUBAA PDG de TGCC est directeur général.

- **Nature et objet de la convention :** Convention en vertu de laquelle la société TGCC SA met à la disposition de la société TGCC CI du matériel et de personnel.

- **Modalités essentielles :** Cette convention a été conclue sous forme de mise à disposition du matériel et du personnel ayant donné lieu à des facturations.

- **Montants comptabilisés :** Durant l'exercice 2023, le total des opérations effectuées dans le cadre de cette convention se présente comme suit :

Rubrique	Montants en MAD(TTC)
Solde initial au 01/01/2023	22 577 923,81
Montant facturé par TGCC à TGCC COTE D'IVOIRE durant l'exercice	19 135 996,25
Montant des gain de change durant l'exercice	221 539,56
Montant encaissé par TGCC durant l'exercice	-8 686 160,82
Encours au 31/12/2023	33 249 298,8

- Toutes autres indications essentielles de la convention : Néant.

2.32. Convention de location de matériels, mise à disposition de personnel et diverses prestations (convention écrite) :

- **Personnes concernées :** TGCC SA et TGCC SENEGAL filiale de TGCC SA à hauteur de 100%.

- **Nature et objet de la convention :** Convention en vertu de laquelle la société TGCC SA met à la disposition de la société TGCC SENEGAL du matériel et de personnel.

- **Modalités essentielles :** Cette convention a été conclue sous forme de mise à disposition du matériel et du personnel ayant donné lieu à des facturations.

- **Montants comptabilisés :** Durant l'exercice 2023, le total des opérations effectuées dans le cadre de cette convention se présente comme suit :

Rubrique	Montants en MAD(TTC)
Solde initial au 01/01/2023	13 072 460,99
Montant facturé par TGCC à TGCC SENEGAL durant l'exercice	4 230 416,08
Montant intérêts facturés par TGCC à TGCC SENEGAL durant l'exercice	-
Montant encaissé par TGCC durant l'exercice	-
Encours au 31/12/2023	17 302 877,07

- Toutes autres indications essentielles de la convention : Néant.

2.33. Convention de travaux de construction (convention écrite) :

- **Personnes concernées :** TGCC SA et société LINAB Sarl dans laquelle M. Mohammed BOUZOUBAA PDG de TGCC SA est associé à hauteur de 90%.

- **Nature et objet de la convention :** Convention en vertu de laquelle la société TGCC SA procède à des travaux de construction au profit de la société LINAB Sarl dans le cadre du projet PRESTIGE TAMARIS.

- **Modalités essentielles :** Cette convention a été conclue sous forme de travaux de construction ayant donné lieu à des factures commerciales adressées à la société LINAB Sarl par la société TGCC SA dans le cadre du projet PRESTIGE TAMARIS.

- **Montants comptabilisés :** Durant l'exercice 2023, le total des opérations effectuées dans le cadre de cette convention se présente comme suit :

Rubrique	Montants en MAD(TTC)
Solde initial au 01/01/2023	8 624 871,57
Montant facturé par TGCC à LINAB durant l'exercice	-
Montant encaissé par TGCC durant l'exercice	-
Encours au 31/12/2023	8 624 871,57

- **Toutes autres indications essentielles de la convention** : Néant.

2.34. Convention de travaux de construction (convention écrite):

- **Personnes concernées** : TGCC SA et la société BH DEVELOPPEMENT Sarl dans laquelle M. Mohammed BOUZOUBAA PDG de TGCC SA est associé à hauteur de 58%.

- **Nature et objet de la convention** : Convention en vertu de laquelle la société TGCC SA procède à des travaux de construction au profit de la société BH DEVELOPPEMENT Sarl.

- **Modalités essentielles** : Cette convention a été conclue sous forme de travaux de construction ayant donné lieu à des factures commerciales adressées à la société BH DEVELOPPEMENT Sarl par la société TGCC SA.

- **Montants comptabilisés** : Durant l'exercice 2023, le total des opérations effectuées dans le cadre de cette convention se présente comme suit :

Rubrique	Clients, collectifs Montants en MAD(TTC)	Clients effet à recevoir Montant en MAD (TTC)
Solde initial au 01/01/2023	43 655 214,28	-
Montant facturé par TGCC à BH DEVELOPPEMENT durant l'exercice	-	-
Montant encaissé par TGCC durant l'exercice	641,77	-20 192 202,94
Reclassement « Effets à recevoir »	-	-
Reclassement compte Avance clients	-	-
Encours au 31/12/2023	43 655 856,05	-20 192 202,94
Total général		23 463 653,11

- **Toutes autres indications essentielles de la convention** : Néant.

2.35. Conventions de travaux de construction (convention écrite) :

- **Personnes concernées** : TGCC SA et la société GARAN SA dans laquelle Mr Mohammed BOUZOUBAA PDG de TGCC SA est directeur général.

- **Nature et objet des conventions** : Deux conventions en vertu desquelles la société TGCC SA procède à des travaux de construction au profit de la société GARAN SA dans le cadre des projets GARAN RCE5 ILOT2 et GARAN RCE5 ILOT1.

- **Modalités essentielles** : Ces convention ont été conclues sous forme de travaux de construction ayant donné lieu à des factures commerciales adressées à la société GARAN SA par la société TGCC SA.

- **Montants comptabilisés** : Au titre de ces conventions, la société TGCC SA a réalisé des travaux de construction au profit de la société GARAN SA et dont les flux financiers sont détaillés comme suit :

Projets	Solde initial au 01/01/2023	Montants facturés en MAD	Montants encaissés en MAD	Encours au 31/12/2023
GARAN RCE5 ILOT2	1 169 371,2	-	-	1 169 371,2
GARAN RCE5 ILOT1	1 632 951,82	-117 879,85	-	1 515 071,97

- **Toutes autres indications essentielles de la convention** : Néant.

2.36. Conventions de travaux immobiliers (convention écrite):

- **Personnes concernées** : TGCC SA et la société CREA IMMO SARL dans laquelle M. Mohammed BOUZOUBAA PDG de TGCC est associé à hauteur de 63%.

- **Nature et objet des conventions** : Deux conventions en vertu desquelles la société TGCC SA procède à des travaux de construction au profit de la société CREA IMMO SARL dans le cadre des projets OCEAN BAY et OCEAN BAY-2.

- **Modalités essentielles** : Ces conventions ont été conclues sous forme de travaux de construction ayant donné lieu à des factures commerciales adressées à la société CREA IMMO SARL par la société TGCC SA.

- **Montants comptabilisés** : Au titre de ces conventions, la société TGCC SA a facturé à la société CREA IMMO SARL des opérations dont es flux financiers sont les suivants :

Projets	Solde initial au 01/01/2023	Montants facturés en MAD	Reclassement inter client en MAD	Encours au 31/12/2023
OCEAN BAY	-	-	-	-
OCEAN BAY-2	747 623,34	-	-	747 623,34

- **Toutes autres indications essentielles de la convention** : Néant.

2.37. Conventions de travaux de construction (convention écrite) :

- **Personnes concernées** : TGCC SA et la société KENZ TAMARIS SARL filiale à hauteur de 25% de la société BINA INVEST Sarl dans laquelle M. Mohammed BOUZOUBAA PDG de TGCC SA est associé à hauteur de 67%.

- **Nature et objet des conventions** : Convention en vertu de laquelle la société TGCC SA procède à des travaux de construction au profit de la société KENZ TAMARIS Sarl.

- **Modalités essentielles** : Cette convention a été conclue sous forme de travaux de construction ayant donné lieu à des factures commerciales adressées à la société KENZ TAMARIS Sarl par la société TGCC SA.

- **Montants comptabilisés** : Au titre de ces conventions, la société TGCC SA a réalisé des travaux de construction au profit de la société KENZ TAMARIS Sarl et dont les flux financiers sont détaillés comme suit :

Rubrique	Montants en MAD(TTC)
Solde initial au 01/01/2023	7 758 063,40
Montant facturé par TGCC à KENZ TAMARIS SARL durant l'exercice	-
Montant encaissé par TGCC durant l'exercice	-5 693 107,05
Montant des effets à recevoir	-2 000 000,00
Encours au 31/12/2023	64 493,09

- **Toutes autres indications essentielles de la convention** : Néant.

2.38. Convention de construction d'une plate-forme pour centrale à béton (convention non écrite):

- **Personnes concernées** : TGCC SA et la société EMENE PREFE Sarl Filiale de TGCC à hauteur de 100%, et dans laquelle M. Mohammed BOUZOUBAA PDG de TGCC SA est cogérant.

- **Nature et objet de la convention** : Convention en vertu de laquelle la société TGCC SA procède à la construction d'une plate-forme pour centrale à béton au profit de la société EMENE PREFE Sarl.

- **Modalités essentielles** : Cette convention a été conclue sous forme de contrat ayant donné lieu à des factures commerciales adressées à la société EMENE PREFE Sarl par la société TGCC SA.

- **Montants comptabilisés** : Durant l'exercice 2023, le total des opérations effectuées dans le cadre de cette convention se présente comme suit :

Rubrique	Montants en MAD(TTC)	
	Clients collectif	Clients factures à établir
Solde initial au 01/01/2023	2 618 478,81	-
Montant facturé par TGCC à EMENE PREFE durant	2 420 996,11	-
Montant encaissé par TGCC durant l'exercice	(*)-2 662 891,44	-
Encours au 31/12/2023	2 376 583,48	-

(*) Dont un montant de -2 662 891,44 MAD concerne des paiements par compensation des créances et dettes réciproque.

- **Toutes autres indications essentielles de la convention** : Néant.

2.39. Convention de location d'un immeuble R+5 (convention écrite):

- **Personnes concernées** : TGCC SA et la société BINA INVEST Sarl dans laquelle M. Mohammed BOUZOUBAA PDG de TGCC SA est associé à hauteur de 67%.

- **Nature et objet de la convention** : Convention conclue avec la société BINA INVEST Sarl portant sur la location d'un immeuble R+5.

- **Modalités essentielles** : Convention conclue le 1^{er} Octobre 2015 pour une durée de trois années renouvelable par tacite reconduction en vertu de laquelle la société BINA INVEST Sarl fait bail et donne à loyer à la société TGCC SA un immeuble R+5 sis au 4, Rue Al Imam Mouslim, Oasis, Casablanca. Le bail est consenti moyennant un loyer mensuel de 650 000 MAD TTC. Le paiement devra s'effectuer mensuellement.

Le loyer de chaque mois devra être versé avant son dixième jour de commencement.

- **Montants comptabilisés** : Durant l'exercice 2023, le total des opérations effectuées dans le cadre de cette convention se présente comme suit :

Rubrique	Montants en MAD(TTC)
Solde initial au 01/01/2023	-
Montant facturé BINA INVEST Sarl à la société TGCC S.A. durant l'exercice	7 800 000,00
Montant décaissé par TGCC durant l'exercice	-9 650 000,00
Reclassement avances «Fournisseurs »	1 850 000,00
Encours au 31/12/2023	-

- **Toutes autres indications essentielles de la convention** : Néant.

2.40. Convention de location (écrite):

- **Personnes concernées** : TGCC SA et M. Mohammed BOUZOUBAA PDG de celle-ci et propriétaire du bien objet de location.²

- **Nature et objet de la convention** : Convention conclue entre la société TGCC et M. BOUZOUBAA Mohammed, portant sur la location d'un terrain nu, sis à la commune Chellalate Douar Oulad Sidi Azzouz objet du titre foncier n° 29052/26.

- **Modalités essentielles** : Le montant mensuel de la location est de 40 000 dirhams par mois et sa durée est de trois ans renouvelable. La date de début du contrat est le 01 Janvier 2008.

- **Prestations fournies** : La société TGCC SA a loué un terrain nu auprès de M. BOUZOUBAA dans le cadre de cette convention pour un montant total de 480 000 MAD comptabilisé en charges de l'exercice.

- **Toutes autres indications essentielles de la convention** : Néant.

2.41. Convention d'achats de matières premières (convention écrite):

- **Personnes concernées** : TGCC SA et la société EMENE PREFE Sarl Filiale de TGCC à hauteur de 100%, et dans laquelle M. Mohammed BOUZOUBAA PDG de TGCC SA est cogérant.

- **Nature et objet de la convention** : Convention en vertu de laquelle la société TGCC SA procède à des achats de matières premières auprès de la société EMENE PREFE Sarl.

- **Modalités essentielles** : Cette convention a été conclue sous forme de commandes de matières premières ayant donné lieu à des factures commerciales adressées par la société EMENE PREFE Sarl à la société TGCC SA.

- **Montants comptabilisés** : Durant l'exercice 2023, le total des opérations effectuées dans le cadre de cette convention se présente comme suit :

Rubrique	Fournisseurs collectifs
Solde initial au 01/01/2023	140 349 383,21
Montant facturé par EMENE PREFE durant l'exercice	392 394 330,64
Montant décaissé par TGCC durant l'exercice	(*) -376 638 984,52
Montant effet a payer	-21 000 000,00
Encours au 31/12/2023	135 104 978,22

(*) Dont un montant de 2 662 891,44 MAD concerne des paiements par compensation des créances et dettes réciproque.

- Toutes autres indications essentielles de la convention : Néant

2.42. Convention de sous-traitance (convention écrite):

- **Personnes concernées** : TGCC SA et la société MEDITERRANEAN CONTRACTOR Sarl (MTCO) dans laquelle M. Mohammed BOUZOUBAA PDG de TGCC SA est actionnaire à hauteur de 50%.

- **Nature et objet de la convention** : Convention en vertu de laquelle la société MEDITERRANEAN CONTRACTOR Sarl (MTCO) procède à des travaux de construction des différents projets à la charge de la société TGCC SA

- **Modalités essentielles** : Cette convention a été conclue sous forme de commandes ayant donné lieu à des factures commerciales adressées par la société MEDITERRANEAN CONTRACTOR Sarl (MTCO) à la société TGCC SA.

- **Montants comptabilisés** : Durant l'exercice 2023, le total des opérations effectuées le cadre de cette convention se présente comme suit :

Rubrique	Fournisseurs collectifs
Solde initial au 01/01/2023	204 039,72
Montant facturé par MTCO durant l'exercice	0
Montant décaissé par TGCC durant l'exercice	0
Montant des dettes annulés durant l'exercice	-204 039,72
Encours au 31/12/2023	0

- Toutes autres indications essentielles de la convention : Néant

2.43. Convention de prestations de service (convention écrite):

- **Personnes concernées** : TGCC SA et la société INTEGRAL INGENIEURS CONSEILS Sarl dans laquelle M. Mohammed BOUZOUBAA PDG de TGCC SA est associé à hauteur de 50%.

- **Nature et objet de la convention** : Convention en vertu de laquelle la société TGCC SA procède à des achats de prestations de service (études) auprès de la société INTEGRAL INGENIEURS CONSEILS Sarl.

- **Modalités essentielles** : Cette convention a été conclue sous forme de commandes de prestations ayant donné lieu à des factures commerciales adressées par la société INTEGRAL INGENIEURS CONSEILS Sarl à la société TGCC SA.

- **Montants comptabilisés** : Durant l'exercice 2023, le total des opérations effectuées dans le cadre de cette convention se présente comme suit : Néant.

- Toutes autres indications essentielles de la convention : Néant.

2.44. Convention de travaux de construction (convention écrite):

- **Personnes concernées** : TGCC SA et la société TGCC IMMOBILIER dans laquelle Mr Mohammed BOUZOUBAA PDG de TGCC SA et associé à hauteur de 50%.

- **Nature et objet de la convention** : Convention en vertu de laquelle la société TGCC SA procède à des travaux de construction au profit de TGCC IMMOBILIER dans le cadre du projet ANFA 212 CASABLANCA.

- **Modalités essentielles** : Cette convention a été conclue sous forme de travaux de construction ayant donné lieu à des factures commerciales adressées à la société TGCC IMMOBILIER par la société TGCC SA.

- **Montants comptabilisés** : Durant l'exercice 2023, le total des opérations effectuées dans le cadre de cette convention se présente comme suit :

Rubrique	Montant en MAD TTC			Clients, avances et acomptes
	Clients collectif	Clients effet à recevoir	Clients factures à établir	
Solde initial au 01/01/2023	92 853 705,04	-	7 889 591,51	0
Montant facturé par TGCC à TGCC IMMOBILIER durant l'exercice	-	-	-	-
Montant encaissé par TGCC durant l'exercice	-	-	-	-
Reclassement compte «Clients, effets à recevoir »	-	-	-	-
Reclassement compte «Clients, factures à établir »	-	-	-	-
Encours au 31/12/2023	92 853 705,04	-	7 889 591,51	-
Encours global au 31/12/2023			100 743 296,55	

- Toutes autres indications essentielles de la convention : Néant.

2.45. Convention de travaux de construction (convention écrite):

- **Personnes concernées** : TGCC SA et la société TGCC IMMOBILIER dans laquelle Mr Mohammed BOUZOUBAA PDG de TGCC SA et associé à hauteur de 50%.

- **Nature et objet de la convention** : Convention en vertu de laquelle la société TGCC SA procède à des travaux de construction au profit de TGCC IMMOBILIER dans le cadre du projet ARDEN BOUSKOURA.

- **Modalités essentielles** : Cette convention a été conclue sous forme de travaux de construction ayant donné lieu à des factures commerciales adressées à la société TGCC IMMOBILIER par la société TGCC SA.

- **Montants comptabilisés** : Durant l'exercice 2023, le total des opérations effectuées dans le cadre de cette convention se présente comme suit :

Rubrique	Montants en MAD(TTC)	
	Clients, comptes collectifs	Clients, avances et acomptes
Solde initial au 01/01/2023	-	5 236,25
Montant facturé par TGCC à TGCC IMMOBILIER durant l'exercice	-	-
Montant encaissé par TGCC durant l'exercice	-	-
Encours au 31/12/2023	-	5 236,25

- Toutes autres indications essentielles de la convention : Néant.

2.46. Convention de refacturation (convention non écrite):

- **Personnes concernées** : TGCC SA et la société B.INVEST HOLDING dans laquelle M. Mohammed BOUZOUBAA PDG de TGCC SA et associé à hauteur de 99%.

- **Nature et objet de la convention** : Convention en vertu de laquelle la société TGCC SA procède à la refacturation des charges de personnel à la B.INVEST HOLDING.

- **Modalités essentielles** : Cette convention a été conclue sous forme de prestations de services ayant donné lieu à des factures commerciales adressées à la société B.INVEST HOLDING par la société TGCC SA.

- **Montants comptabilisés** : Durant l'exercice 2023, le total des opérations effectuées dans le cadre de cette convention se présente comme suit :

Rubrique	Montants en MAD(TTC)
Solde initial au 01/01/2023	3 214 533,08
Montant facturé par TGCC à B.INVEST HOLDING durant l'exercice	-
Montant encaissé par TGCC durant l'exercice	-
Encours au 31/12/2023	3 214 533,08

- Toutes autres indications essentielles de la convention : Néant.

2.47. Convention de travaux de construction (convention écrite):

- **Personnes concernées** : TGCC SA et la société TGCC IMMOBILIER dans laquelle M. Mohammed BOUZOUBAA PDG de TGCC SA et associé à hauteur de 50%.

- **Nature et objet des conventions** : Deux conventions en vertu desquelles la société TGCC SA procède à des travaux de construction au profit de la société TGCC IMMOBILIER dans le cadre des projets VETIVER BOUSKOURA et VETIVER 2 BOUSKOURA.

- **Modalités essentielles** : Ces convention ont été conclues sous forme de travaux de construction ayant donné lieu à des factures commerciales adressées à la société TGCC IMMOBILIER par la société TGCC SA.

- **Montants comptabilisés** : Au titre de ces conventions, la société TGCC SA a réalisé des travaux de construction au profit de la société GARAN SA et dont les flux financiers sont détaillés comme suit :

Projet VETIVER BOUSKOURA

Rubrique	Montant en MAD (TTC)
	Clients collectif
Solde initial au 01/01/2023	756 369,20
Montant facturé par TGCC à TGCC IMMOBILIER durant l'exercice	798 777,76
Montant encaissé par TGCC durant l'exercice	-
Reclassement "clients, effets à recevoir"	-1 140 183,39
Encours au 31/12/2023	414 963,60

- Toutes autres indications essentielles de la convention : Néant.

2.48. Convention de vente de matières premières (convention non écrite):

- **Personnes concernées** : TGCC SA et la société INFINITE ALUMINIUM filiale à hauteur de 80%

- **Nature et objet de la convention** : Convention en vertu de laquelle la société TGCC SA procède à la vente de prestations de services à la société INFINITE ALUMINIUM.

- **Modalités essentielles** : Cette convention a été conclue sous forme de commandes ayant donné lieu à des factures commerciales adressées par la société TGCC SA à la société INFINITE ALUMINIUM.

- **Montants comptabilisés** : Durant l'exercice 2023, le total des opérations effectuées dans le cadre de cette convention se présente comme suit :

Rubrique	Montants en MAD(TTC)
Solde initial au 01/01/2023	1 789 373,76
Montant facturé par TGCC à la société INFINITE ALUMINIUM durant l'exercice	11 160 593,79
Montant encaissé par TGCC durant l'exercice	*-11 539 049,12
Encours au 31/12/2023	1 410 918,43

(*) Dont un montant de -11 539 049,12 MAD concerne des paiements par compensation des créances et dettes réciproque.

2.49. Convention de vente de matières premières (convention non écrite):

- **Personnes concernées** : TGCC SA et la société ARTELIGNUM filiale à hauteur de 80%
- **Nature et objet de la convention** : Convention en vertu de laquelle la société TGCC SA procède à la vente de matières premières et de prestations de services à la société ARTELIGNUM.
- **Modalités essentielles** : Cette convention a été conclue sous forme de commandes ayant donné lieu à des factures commerciales adressées par la société TGCC SA à la société ARTELIGNUM.
- **Montants comptabilisés** : Durant l'exercice 2023, le total des opérations effectuées dans le cadre de cette convention se présente comme suit :

Rubrique	Montants en MAD(TTC)
Solde initial au 01/01/2023	2 558 156,10
Montant facturé par TGCC à la société ARTELIGNUM durant l'exercice	2 090 144,05
Montant encaissé par TGCC durant l'exercice	-3 468 895,07
Reclassement inter client (compte à compte)	-
Encours au 31/12/2023	1 179 405,08

(*) Dont un montant de -3 468 895,07 MAD concerne des paiements par compensation des créances et dettes réciproque.

2.50. Convention de sous-traitance (convention écrite):

- **Personnes concernées** : TGCC SA et la société INFINITE ALUMINIUM filiale à hauteur de 80%
- **Nature et objet de la convention** : Convention en vertu de laquelle la société INFINITE ALUMINIUM procède à des travaux d'aluminium des différents projets à la charge de la société TGCC SA.
- **Modalités essentielles** : Cette convention a été conclue sous forme de commandes ayant donné lieu à des factures commerciales adressées par la société INFINITE ALUMINIUM à la société TGCC SA.

- **Montants comptabilisés** : Durant l'exercice 2023, le total des opérations effectuées dans le cadre de cette convention se présente comme suit :

Rubrique	Montants en MAD (TTC)
Solde initial au 01/01/2023	23 482 830,64
Montant facturé par INFINITE ALUMINIUM durant l'exercice	227 243 813,31
Montant décaissé par TGCC durant l'exercice	(*) -215 604 485,44
Montant effet à payer	-19 041 661,89
Reclassement «Fournisseurs, retenues de garanties »	13 717 314,57
Encours au 31/12/2023	29 797 811,19

(*) dont un montant de 11 644 477,12 MAD concerne des paiements par compensation des créances et dettes réciproque.

Toutes autres indications essentielles de la convention : Néant

2.51. Convention de refacturation (convention non écrite):

- **Personnes concernées** : TGCC SA et la société ARTORIUM dans laquelle M. Mohammed BOUZOUBAA PDG de TGCC SA et associé à hauteur de 50%.
- **Nature et objet de la convention** : Convention en vertu de laquelle la société TGCC SA procède à la refacturation des charges de personnel à la ARTORIUM.
- **Modalités essentielles** : Cette convention a été conclue sous forme de prestations de services ayant donné lieu à des factures commerciales adressées à la société ARTORIUM par la société TGCC SA.

- **Montants comptabilisés** : Durant l'exercice 2023, le total des opérations effectuées dans le cadre de cette convention se présente comme suit :

Rubrique	Montants en MAD(TTC)
Solde initial au 01/01/2023	809 204,47
Montant facturé par TGCC à ARTORIUM durant l'exercice	1 527 459,22
Montant encaissé par TGCC durant l'exercice	-
Encours au 31/12/2023	2 336 663,69

- **Toutes autres indications essentielles de la convention** : Néant.

Casablanca, le 22 avril 2024.

Les Commissaires aux Comptes

FIDAROC GRANT THORNTON
 FIDAROC GRANT THORNTON
 Membre Réseau Grant Thornton
 7 Bd. Driss Slaoui - Casablanca
 Tél : 05 22 54 28 00 - Fax : 05 22 29 66 70
Faïçal MEKOUAR
 Associé

AUDICIS
 Assistance Audit et Conseil des Structures
 Bd. Ibnou Sina
 Lot. Longchamp
 N°14 Hay Hassani
 Casablanca
Mohammed BOUMESMAR
 Associé

Les Honoraires des commissaires aux comptes

	AUDICIS	FIDAROC
	Montant /Année	Montant /Année
	2023	2023
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés		
Emetteur	350.000,00	350.000,00
Filiales	152.000,00	185.000,00
OXYREVET	60.000,00	
ARTE	32.000,00	
EMENE		65.000,00
INFINITE	60.000,00	
TGEM		120.000,00
Autres: BESIX/ TGCC CI / T2G / TGCC SENEGAL / TGCI SARL		
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du Commissaire aux comptes		
Emetteur	132.500,00	168.500,00
Filiales	30.000,00	50.000,00
OXYREVET	10.000,00	
ARTE		
EMENE		30.000,00
INFINITE	20.000,00	
TGEM		20.000,00
Autres: BESIX/ TGCC CI / T2G / TGCC SENEGAL / TGCI SARL		
Sous-total	664.500,00	753.500,00
Autres prestations rendues		
Autres	31.100,00	0,00
Sous-total	31.100,00	0,00
TOTAL GENERAL	695.600,00	753.500,00



4, rue Al Imam Mouslim - Oasis - 20103 Casablanca - Maroc
contact@tgcc.ma | www.tgcc.ma
+212 522 23 88 93 | +212 522 23 88 94 | +212 522 23 88 95